



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| CHIFFRES CLES CONSOLIDES.....                                         | 2   |
| FAITS MARQUANTS.....                                                  | 3   |
| RAPPORT D'ACTIVITE.....                                               | 6   |
| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES.....                                      | 19  |
| RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ..... | 115 |

## Chiffres clés consolidés

*Le Groupe a appliqué la recommandation AMF de présenter les coûts liés à la pandémie en EBITDA et ROC, y compris la prime exceptionnelle aux salariés versée au cours du premier semestre 2020 (37 millions d'euros en France, 47 millions d'euros au niveau du Groupe)*

En 2020, les chiffres clés du groupe Casino ont été les suivants :

| En millions d'euros                                                   | 2019 retraité | 2020    | Variation totale | Variation TCC <sup>1</sup> |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------|---------|------------------|----------------------------|
| Chiffre d'affaires consolidé HT                                       | 34 645        | 31 912  | -7,9%            | + 9,0 %                    |
| Marge commerciale                                                     | 8 765         | 8 195   | -6,5%            |                            |
| EBITDA <sup>2</sup>                                                   | 2 640         | 2 742   | +3,9%            | + 17,0 % <sup>3</sup>      |
| Dotations aux amortissements nettes                                   | (1 318)       | (1 316) | +0,2%            |                            |
| Résultat opérationnel courant (ROC)                                   | 1 321         | 1 426   | +7,9%            | + 25,2 % <sup>3</sup>      |
| Autres produits et charges opérationnels                              | (713)         | (797)   | -11,9%           |                            |
| Résultat financier, dont :                                            | (806)         | (748)   | +7,2%            |                            |
| <i>Coût de l'endettement financier net</i>                            | (356)         | (357)   | -0,1%            |                            |
| <i>Autres produits et charges financiers</i>                          | (450)         | (392)   | +12,9%           |                            |
| Résultat avant impôts                                                 | (198)         | (120)   | +39,3%           |                            |
| Produit (Charge) d'impôt                                              | (132)         | (82)    | +38,1%           |                            |
| Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises | 46            | 50      | +8,2%            |                            |
| Résultat net des activités poursuivies                                | (283)         | (152)   | + 46,4%          |                            |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                            | (396)         | (370)   | +6,4%            |                            |
| <i>Dont intérêts minoritaires</i>                                     | 112           | 218     | +94,6%           |                            |
| Résultat net des activités abandonnées                                | (1 054)       | (508)   | +51,8%           |                            |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                            | (1 048)       | (516)   | +50,8%           |                            |
| <i>Dont intérêts minoritaires</i>                                     | (6)           | 7       | n.s.             |                            |
| Résultat net de l'ensemble consolidé                                  | (1 338)       | (660)   | +50,7%           |                            |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                            | (1 444)       | (886)   | +38,6%           |                            |
| <i>Dont intérêts minoritaires</i>                                     | 106           | 225     | n.s.             |                            |
| Résultat net normalisé, Part du Groupe <sup>4</sup>                   | 196           | 268     | +37,0%           | + 61,9 %                   |

<sup>1</sup> A taux de change constant. Le chiffre d'affaires est présenté en variation organique hors essence et calendaire

<sup>2</sup> EBITDA = ROC + dotations aux amortissements opérationnels courants

<sup>3</sup> À périmètre comparable, taux de change constants et hors hyperinflation.

<sup>4</sup> Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels, (ii) des effets des éléments financiers non récurrents ainsi que (iii) des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements et (iv) de l'application des règles IFRIC 23

## Faits marquants

---

### **Le groupe Casino et ses enseignes mobilisés pendant la pandémie de COVID-19**

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19 impactant l'ensemble des géographies et activités, avec une hausse de la demande adressée à la grande distribution alimentaire.

En France, les formats urbains, la proximité et le E-commerce, qui constituent le cœur du modèle d'affaires du Groupe, ont été particulièrement sollicités depuis mi-mars. Les enseignes ont mobilisé leurs ressources pour répondre aux besoins d'approvisionnement alimentaire des populations tout en protégeant la santé des collaborateurs et des clients. De nombreuses mesures sanitaires ont été mises en place dans les magasins ainsi que des initiatives solidaires vis-à-vis des populations les plus fragiles et les plus exposées. Le maintien de l'activité dans des conditions dégradées a engendré des surcoûts au premier semestre (surcoûts logistiques, de frais de personnels, de protection et de sécurité, prime exceptionnelle aux salariés), en forte réduction au deuxième semestre.

En Amérique Latine, le Groupe est également intervenu via l'Institut GPA, qui a étendu ses activités en faisant don de nourriture et de produits d'hygiène et de nettoyage à des milliers de familles brésiliennes. L'Institut a apporté son soutien à des fonds sociaux d'urgence et de microcrédit afin d'aider les petites entreprises communautaires, les entrepreneurs et les communautés des régions à forte vulnérabilité sociale.

### **Plan de cession d'actifs en France**

Le Groupe a lancé un vaste plan de cession d'actifs en France de 4,5 milliards d'euros au total.

Le total des cessions d'actifs finalisées au 31 décembre 2020 s'élève à 2,8 milliards d'euros depuis juillet 2018. En 2020, le Groupe a réalisé les cessions suivantes :

Le 30 juin 2020, le Groupe Casino annonce avoir finalisé la cession de sa filiale Vindémia, leader de la grande distribution dans l'Océan Indien à GBH et a encaissé 186 millions d'euros pour une valeur d'entreprise de 219 millions d'euros. Vindémia est composée de 22 magasins Jumbo et Score à la Réunion, et des activités à Maurice, Mayotte et à Madagascar.

Le 21 août 2020, le Groupe annonce la cession additionnelle et définitive de 5% du capital de Mercialys au travers du total return swap (TRS) Mercialys pour 26 millions d'euros. Cette cession porte la participation du Groupe Casino dans Mercialys en termes de droits de vote de 25,3% à 20,3%.

Le 30 novembre 2020, le groupe Casino annonce avoir finalisé la cession à ALDI France de 3 entrepôts, 545 magasins Leader Price et de 2 supermarchés Casino pour un produit de cession pouvant atteindre 683 millions d'euros dont (i) 648 millions d'euros encaissés le jour du closing et (ii) jusqu'à 35 millions d'euros de complément de prix potentiel qui serait versé ultérieurement sur la base du respect d'indicateurs opérationnels durant la période de transition. L'accord prévoit l'organisation d'une période de transition pendant laquelle les opérations au jour le jour continueront d'être gérées par le groupe Casino jusqu'au passage progressif des magasins sous enseigne ALDI tout au long de l'année 2021. Le groupe Casino reste propriétaire de la marque Leader Price et pourra l'exploiter en France et à l'international selon certaines conditions convenues avec ALDI. Le Groupe conservera ainsi une activité de grossiste auprès de 200 magasins Leader Price franchisés, et de clients externes ou internes (Franprix, Casino Géant ou supermarchés Casino).

Par ailleurs, le Groupe a également cédé des actifs immobiliers pour environ 100 millions d'euros sur l'année.

Au vu du succès du développement de l'ensemble de son portefeuille d'activité en France, le Groupe dispose d'une optionnalité accrue dans la réalisation de son plan de cession dont l'objectif de 4,5 milliards d'euros est confirmé.

---

**Note :** Via Varejo dont la cession a été finalisée le 14 juin 2019, est présentée en activité abandonnée du 1er janvier au 30 juin 2019 conformément à la norme IFRS 5. De même Leader Price, dont la cession a été finalisée le 30 novembre 2020, est présenté en activité abandonnée en 2019 et en 2020.

Les comptes 2019 ont été retraités permettant leurs comparabilités aux comptes 2020. Voir note 1.3 de l'annexe consolidée.

### **Réorganisation des activités du Groupe en Amérique latine**

Après la simplification de la structure du Groupe en Amérique latine achevée en 2019, le Groupe Casino a annoncé en 2020 un projet de réorganisation des activités de GPA au Brésil.

Le 10 septembre 2020, le conseil d'administration de GPA a approuvé le lancement d'une étude en vue de séparer son activité de cash and carry (Assaí) d'avec le reste de ses activités. L'objectif d'une telle opération est d'optimiser le potentiel d'Assaí et des activités de distribution alimentaire plus traditionnelles de GPA et Éxito.

Cette opération leur permettra de fonctionner de manière autonome, de se concentrer sur leurs modèles d'entreprise et sur les opportunités de leurs marchés respectifs. Elles bénéficieront par ailleurs d'un accès direct aux marchés de capitaux et aux différentes sources de financement, créant ainsi davantage de valeur pour leurs actionnaires.

A l'issue de cette opération, le Groupe Casino, qui détient actuellement une participation de 41% au capital de GPA, détiendrait alors 41% de GPA et une participation identique dans la nouvelle entité Sendas Distribuidora S.A. (Assaí).

Le projet de scission a reçu l'approbation de l'assemblée générale de GPA le 31 décembre 2020 et la cotation aura lieu le 1er mars 2021. Les actions Assaí seront distribuées aux actionnaires de GPA selon la parité d'une action Assaí pour une action GPA.

### **Renforcement de la structure financière du Groupe**

Afin de renforcer encore davantage sa liquidité et sa structure financière, le groupe Casino a finalisé en novembre 2019 un plan de refinancement consistant en la levée de financement pour 1,8 milliard d'euros via un prêt à terme ("Term Loan B") pour 1,0 milliard d'euros et une dette obligataire high yield sécurisée de 800 millions d'euros à échéance janvier 2024, et l'extension de 2 milliards d'euros des lignes de crédit confirmées en France en une nouvelle ligne de crédit confirmée à échéance octobre 2023.

En 2020, le Groupe a poursuivi le renforcement de sa structure financière avec plusieurs opérations visant à renforcer sa liquidité jusqu'à fin 2023, à diminuer le montant de sa dette obligataire et à en allonger la maturité moyenne.

En octobre et en novembre, le Groupe a ainsi effectué des rachats obligataires via des rachats sur le marché et une offre publique de rachat obligataire portant sur les souches 2021 à 2024.

En décembre, le groupe Casino a finalisé une opération d'envergure consistant en (i) un abondement de 225 millions d'euros du prêt à terme (Term Loan B) de maturité 2024 initialement souscrit en novembre 2019, (ii) l'émission d'une obligation non sécurisée de 400 millions d'euros de maturité janvier 2026 et (iii) une offre de rachat sur les souches non sécurisées de maturité 2021 à 2025.

Le montant cumulé des rachats obligataires effectués en 2020, sur les marchés ou par des offres publiques d'achat, s'élève ainsi à 1,4 milliard d'euros. A l'issue de ces opérations, les fonds sur le compte séquestre dédié au remboursement de la dette s'établissent à 487 millions d'euros. Entre juin et décembre 2020 les échéances obligataires de maturité 2021 à 2023 ont été réduites de -1,5 milliard d'euros, de 1,8 milliard d'euros à 0,2 milliard d'euros compte tenu des montants sur le compte séquestre.

### **Développement de l'offre E-commerce alimentaire**

L'épidémie de Covid-19 a accéléré le déploiement de l'offre E-commerce alimentaire du Groupe en 2020.

Le mois de mai 2020 a été marqué par le lancement officiel du service Monoprix Plus en partenariat avec Ocado, permettant à Monoprix de développer son offre de ventes en ligne pour les livraisons à J+1 depuis son entrepôt O'logistique de Fleury-Mérogis. Fort de cette expérience, le Groupe a ensuite étendu le service aux enseignes Supermarchés Casino et Géant Casino fin septembre 2020.

Le Groupe a également poursuivi l'extension de son partenariat avec Amazon. Le partenariat commercial lancé en septembre 2018, mettant à disposition des membres Amazon Prime résidant à Paris, Nice et les communes environnantes des produits sélectionnés par Monoprix, Casino et Naturalia a été étendu à Lyon et Bordeaux en 2020.

Le Groupe a parallèlement conclu des partenariats avec Deliveroo et Uber Eats au printemps 2020 lors du premier confinement.

### **Plan de sauvegarde Rallye**

En date du 2 mars 2020, le Groupe a été informée par son actionnaire de référence, Rallye, que le Tribunal de commerce de Paris a arrêté le 28 février les plans de sauvegarde de Rallye et de ses filiales, ainsi que de leurs maisons-mères.

# Rapport d'activité

Les commentaires du Rapport Financier annuel sont réalisés en comparaison à l'exercice 2019 sur les résultats des activités poursuivies.

Via Varejo dont la cession a été finalisée le 14 juin 2019, est présentée en activité abandonnée du 1er janvier au 30 juin 2019 conformément à la norme IFRS 5. De même Leader Price, dont la cession a été finalisée le 30 novembre 2020, est présenté en activité abandonnée en 2019 et en 2020.

Les comptes 2019 ont été retraités permettant leurs comparabilités aux comptes 2020. Ces retraitements résultent principalement de l'application rétrospective de la décision de l'IFRS IC relative à la détermination de la durée exécutoire des contrats de location et la durée d'amortissement des agencements dans le cadre de la norme IFRS 16.

Les chiffres organiques sont présentés à périmètre constant, taux de change constant, hors essence et hors calendaire. Les chiffres comparables sont hors essence et hors calendaire.

## Principales variations du périmètre de consolidation

- Finalisation de la cession de Vindémia le 30 juin 2020
- Finalisation de la cession de Leader Price le 30 novembre 2020
- Ecoulement de la totalité des actions du TRS (Total Return Swap) Mercialys

## Effets de change :

Les effets de change ont été négatifs en 2020 avec une dépréciation moyenne du BRL contre l'EUR de -25,1%, par rapport à 2019.

| Activités poursuivies<br>(En millions d'euros) | 2019 retraité | 2020   | Var. totale | Var. TCC <sup>1</sup> |
|------------------------------------------------|---------------|--------|-------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires                             | 34 645        | 31 912 | -7,9%       | +9,0%                 |
| EBITDA                                         | 2 640         | 2 742  | +3,9%       | +17,0%                |
| ROC                                            | 1 321         | 1 426  | +7,9%       | +25,2%                |
| Résultat Net normalisé, Part du Groupe         | 196           | 268    | +37,0%      | +61,9%                |

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'ACTIVITE DU GROUPE CASINO EN 2020

### EN FRANCE

- **Enseignes de distribution** : suite au repositionnement du Groupe, toutes les enseignes ont atteint un niveau de rentabilité y compris les hypermarchés, avec un niveau très satisfaisant pour les autres enseignes
- **Cdiscount** : très forte progression de la rentabilité avec un EBITDA 2020 en hausse de +63% à 133 millions d'euros<sup>2</sup>, et des revenus marketplace en accélération à 182 millions d'euros (+23% sur l'année, +40% au T4)
- **GreenYellow** : excellente dynamique de l'activité avec une puissance totale installée en accélération à 335 MWc (+56%), et un pipeline en hausse de +25% à 565 MWc à fin 2020
- **RelevanC** : valorisation des données du Groupe et de distributeurs externes, avec un EBITDA de 18 millions d'euros en progression de près de 50% sur l'année 2020
- **Poursuite du désendettement avec une réduction de la dette brute de 1,3 milliard d'euros à 4,8 milliards d'euros<sup>3</sup>, sous la cible de 5 milliards d'euros.** La réduction de la dette brute (y compris TRS et forward) atteint ainsi 2,8 milliards d'euros depuis le lancement du plan de cession. **Cash-flow libre 2020 à 288 millions d'euros (+30%)**, avant cessions et plan Rocado.

<sup>1</sup> A taux de change constant. La variation du chiffre d'affaires est présentée en organique, hors essence et calendaire.

<sup>2</sup> Données publiée par la filiale. En vision consolidée, EBITDA de 129 M€ et EBITDA après loyers de 101 M€

<sup>3</sup> Dette financière brute sur le périmètre défini par le refinancement de novembre 2019 (essentiellement France Retail, Cdiscount et Segisor)

## EN AMERIQUE LATINE

- **Forte croissance organique du chiffre d'affaires de +17%, portée par l'excellente dynamique d'Assaí (+29%)**
- **EBITDA en progression de +36% à taux de changes constants**, hausse du cash-flow libre avant cessions de +238 millions d'euros
- **Transformation digitale et forte croissance du E-commerce alimentaire de plus de + 200 %<sup>1</sup> au Brésil**
- **La scission d'Assaí a été approuvée par l'Assemblée Générale de GPA en décembre 2020**. La cotation est prévue le 1er mars 2021.

---

<sup>1</sup> Données publiées par la filiale

## FRANCE RETAIL

| <i>En millions d'euros</i>    | <b>2019 retraité</b> | <b>2020</b>   |
|-------------------------------|----------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires HT         | <b>16 322</b>        | <b>15 219</b> |
| EBITDA                        | <b>1 467</b>         | <b>1 451</b>  |
| Marge d'EBITDA                | 9,0 %                | 9,5 %         |
| Résultat opérationnel courant | <b>689</b>           | <b>625</b>    |
| Marge opérationnelle courante | 4,2 %                | 4,1 %         |

**Le chiffre d'affaires France Retail** s'élève à 15 219 millions d'euros en 2020 contre 16 322 millions d'euros en 2019. Les ventes sont en croissance de + 3,0 % en comparable, hors essence et calendaire. Y compris Cdiscount, le volume d'affaires est en progression de + 4,9 % en comparable sur l'année.

Par format, on notera les points suivants sur l'année :

- **Monoprix** enregistre un chiffre d'affaires de 4 537 millions d'euros en 2020, en croissance de +1,6% en comparable. Cette bonne performance est principalement tirée par le **dynamisme du e-commerce et du bio**, qui ont permis de compenser (i) le recul de la consommation à Paris lié à la baisse des flux touristiques et de bureaux et (ii) l'impact négatif lié à la fermeture des rayons dits non-essentiels et au couvre-feu au quatrième trimestre. Le e-commerce a été porté par le succès du partenariat avec **Amazon Prime Now**, étendu cette année à de nouvelles villes (Lyon et Bordeaux), et à la **montée en puissance de Monoprix Plus**, bénéficiant d'une technologie de rupture sur la livraison à J+1 à partir de l'entrepôt O'logistique, opérationnel depuis mai 2020. L'enseigne a par ailleurs continué de privilégier l'**innovation** avec l'ouverture d'un nouveau concept de magasin à Montparnasse en septembre et le lancement d'un magasin 100% autonome « Blackbox », accessible 24/24h, 7/7 jours.
- **Franprix** poursuit son développement, avec un chiffre d'affaires de 1 579 millions d'euros en 2020, en croissance de + 7,1 % en comparable. Le dynamisme des ventes en province et en banlieue parisienne a permis de compenser le recul de la consommation à Paris et les **segments porteurs du e-commerce et du bio** ont soutenu la croissance. L'enseigne a renforcé ses solutions de e-commerce avec des services de click & collect et de livraison à domicile, notamment via le développement de son **partenariat avec Deliveroo**. Parallèlement, l'enseigne continue de déployer ses **magasins autonomes** et de développer son offre non alimentaire notamment au travers d'un nouveau **partenariat avec Décathlon** cette année en plus d'Hema en 2019.
- Les ventes des **Casino Supermarchés** se sont élevées à 3 069 millions d'euros en 2020, en croissance de + 5,4 % en comparable, **portées par l'alimentaire** avec le déploiement d'aspérités tels que Cave à Bières, les produits Italiens et Portugais. Le Bio est en croissance à deux chiffres sur l'année. Le **e-commerce est en croissance à trois chiffres** avec l'accélération du drive, des services de click & collect et du **déploiement de la livraison à domicile**. En 2020, l'enseigne a signé des **partenariats avec Deliveroo et Uber Eats** et lancé **Casino Plus**, en partenariat avec Ocado. L'enseigne poursuit le développement de ses **solutions autonomes** permettant d'élargir les amplitudes d'ouverture avec plus de 2 magasins sur 3 proposant ce service. Toujours dans les services et afin de réduire l'attente en caisse, l'enseigne a déployé des caisses rapides ainsi que la solution scan express via l'appli **Casino Max** pour un parcours client très novateur.
- Le chiffre d'affaires consolidé du segment **Proximité & Divers** s'est élevé à 2 199 millions d'euros, en croissance comparable de + 9,1 % porté par le maillage territorial, la dynamique commerciale (promotionnelle et animations) et un renforcement des horaires d'ouverture. Le **déploiement des services click & collect** au sein des différents réseaux et la signature d'un **partenariat avec Deliveroo** a permis d'enregistrer une **forte progression des ventes e-commerce**. De plus l'enseigne a accéléré le développement sur ces formats porteurs avec l'ouverture de nouveaux points de vente.

- Les ventes des **Hypermarchés** se sont élevées à 3 836 millions d’euros en 2020 et présentent un recul de -2,3% de leur chiffre d’affaires en comparable sur l’année pénalisés par l’impact négatif des confinements ainsi que par la fermeture des rayons dits non-essentiels et du couvre-feu au quatrième trimestre. Le **e-commerce a poursuivi sa bonne dynamique**, notamment grâce aux **partenariats signés avec Deliveroo et Uber Eats**. Par ailleurs, l’enseigne a accéléré sa stratégie d’implantation de “shop-in-shop” en 2020 avec la **signature de nouveaux partenariats avec les enseignes spécialisées C&A, Claire’s et Hema**. La stratégie de **digitalisation** s’est accentuée avec désormais 22% du CA réalisé via les porteurs de l’application **Casino Max** en supermarchés et hypermarchés (vs 20% fin 2019). Enfin le **déploiement des solutions autonomes** permettant d’élargir les amplitudes d’ouverture s’est accéléré avec 44 nouveaux HM équipés sur l’année 2020. 70% du parc de magasins dispose désormais de ces solutions autonomes.

**L’EBITDA France Retail** ressort à 1 451 millions d’euros, en baisse de -1,1%, reflétant une amélioration de + 55 bp de la marge, à 9,5 % du chiffre d’affaires. L’EBITDA de distribution France Retail (hors GreenYellow, Vindémia et prime exceptionnelle) enregistre une progression de +4,9%, en accélération au second semestre (+5,3%). L’EBITDA de la promotion immobilière<sup>1</sup> s’élève à 64 millions d’euros.

**Le ROC France Retail** s’établit à 625 millions d’euros, en recul de - 9,4 % au total par rapport à 2019. Le ROC de distribution France Retail (hors GreenYellow, Vindémia et prime exceptionnelle) enregistre une progression de +3,8%, en accélération au second semestre (+4,2%). Le ROC de la promotion immobilière<sup>1</sup> s’élève à 63 millions d’euros.

---

<sup>1</sup> Essentiellement lié à la déneutralisation d’EBITDA de promotion immobilière réalisée avec Mercialys. Les opérations de promotion immobilière réalisées avec Mercialys sont neutralisées dans l’EBITDA à hauteur de la participation du Groupe dans Mercialys. Une baisse de la participation de Casino dans Mercialys ou une cession par Mercialys de ces actifs se traduisent donc par une reconnaissance d’EBITDA antérieurement neutralisé

## NOUVELLES ACTIVITES

### GREENYELLOW

L'activité photovoltaïque est en accélération avec une **puissance totale installée en progression de +56%** en 2020 pour atteindre 335MWc, et un **pipeline photovoltaïque en hausse de +25%** à 565MWc<sup>1</sup> à fin 2020.

Les **volumes d'économies d'énergie générés chez les clients ont crû de +8%** pour atteindre 85 millions annuel. Le parc client BtoC pour la fourniture d'énergie, en partenariat avec Cdiscount, a doublé.

En 2020, GreenYellow a également poursuivi son **expansion géographique** et son **offre de services** :

- A l'international, en renforçant ses positions sur ses géographies et avec la **conquête de nouveaux territoires** comme le Vietnam (32 MWc de pipeline avancés au 31 décembre) et l'Afrique du Sud, marché prometteur où GreenYellow a installé une nouvelle filiale.
- En enrichissant son offre de services :
  - Avec les « **Utility as a service** » (business model de service de production de chaud et de froid) qui représentent un nouveau modèle d'affaire pour GreenYellow (17 premiers magasins Exito en Colombie) ;
  - Avec la **Mobilité électrique**, levier dans lequel GreenYellow a pris des engagements forts en tant que signataire de la charte 100 000 bornes et a d'ores et déjà installé **130 bornes de recharges** parmi lesquelles les premières bornes de recharges ultra-rapides en 2020 ;
  - Via des **solutions innovantes** comme la 1ère centrale solaire flottante livrée en Thaïlande.

Au vu de la base installée et des projets à date, GreenYellow anticipe un **EBITDA de 90 millions d'euros en 2021** (vs 64 millions d'euros en 2020<sup>2</sup>).

### DATA ET DATA CENTERS

**Après avoir développé ses solutions auprès des enseignes du Groupe, RelevanC propose désormais à des clients externes d'accélérer la valorisation de leurs données :**

- **Signature de premiers contrats** avec des distributeurs début 2021 (dont un client avec un réseau de plus de 10 000 magasins et 14 millions de clients fidèles)
- RelevanC offre des **services spécialisés dans la relation clients**, avec (i) l'optimisation du ciblage clients pour la publicité ou les dépenses marketing fournisseurs, (ii) la gestion des espaces publicitaires numériques ou en magasins

**Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 55 millions d'euros<sup>3</sup> et l'EBITDA s'établit à 18 millions d'euros, en progression de près de 50% sur 2020.**

La filiale compte plus de 100 personnes proposant :

- Une plateforme permettant à une enseigne et à ses fournisseurs de **personnaliser les campagnes promotionnelles** (promotions, optimisation du mode de contact...)
- Une plateforme **Retail Media** qui permet aux fournisseurs et aux vendeurs marketplace d'**acheter des emplacements publicitaires**, soit sur les sites du Groupe, soit à l'extérieur en ciblant les clients grâce à l'expertise de relevanC.

<sup>1</sup> MWc, Mega-Watt crête : puissance électrique maximale pouvant être fournie par une installation photovoltaïque dans des conditions standards

<sup>2</sup> EBITDA de 64 M€ en vision GreenYellow, 57 M€ en vision contributive

<sup>3</sup> Chiffre d'affaires après scission de 3W

Sur l'activité Data centers, ScaleMax a poursuivi sa stratégie de développement en 2020 :

- **Augmentation des capacités de calcul** avec l'ouverture d'un nouveau site à l'entrepôt Cdiscount de Verpilloux en plus de l'entrepôt de Réau (capacités cumulées de calcul de plus de 27 000 cœurs vs 20 000 à fin 2019)
- **Consolidation et diversification du portefeuille de clients** dans les domaines de la Banque (Société Générale, BNP Paribas, Natixis), des studios d'animation 3D (Illumination McGuff, Iconem) et de la Data et Intelligence artificielle (RelevanC, Cdiscount).

## E-COMMERCE (CDISCOUNT)

| <i>En millions d'euros</i>               | <b>2019 retraité</b> | <b>2020</b>  |
|------------------------------------------|----------------------|--------------|
| GMV (volume d'affaires) publié par Cnova | <b>3 899</b>         | <b>4 207</b> |
| EBITDA                                   | 69                   | 129          |
| <i>Dont Groupe Cdiscount</i>             | 68                   | 129          |
| <i>Dont Holdings</i>                     | 1                    | 0            |

**Le volume d'affaires ("GMV") du E-commerce** s'établit à 4,2 milliards d'euros en 2020, en croissance de +8,6%<sup>1</sup> en organique, tiré par la marketplace dont la quote-part représente 43,6% du GMV, en croissance de +5,3 pts.

Cdiscount confirme sa place de numéro 2 en France sur l'année avec une **base de plus de 10 millions de clients, en hausse de + 12 %**, et une moyenne de plus de **20 millions de visiteurs uniques mensuels**, avec un pic à 26 millions de visiteurs uniques en décembre 2020.

La **plateforme internationale poursuit son expansion** avec un GMV multiplié par 2 sur l'année et une progression de + 90 % au quatrième trimestre 2020. L'enseigne compte désormais 206 sites internet connectés à fin décembre et livre dans 27 pays européens.

La marge d'**EBITDA du E-commerce (Cdiscount)** s'améliore de + 285 bp, à 6,4 % du chiffre d'affaires, soit un EBITDA de 129 millions d'euros, en progression de + 60 millions d'euros, soutenue notamment par la marketplace, le développement des services marketing digitaux et la stratégie d'évolution du mix-produit des ventes en propre vers des catégories à marge élevée et à forte récurrence d'achat (maison, loisirs, beauté).

---

<sup>1</sup> Donnée publiée par la filiale.

## LATAM RETAIL

| <i>En millions d'euros</i>    | <b>2019 retraité</b> | <b>2020</b>   |
|-------------------------------|----------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires HT         | <b>16 358</b>        | <b>14 656</b> |
| EBITDA                        | <b>1 104</b>         | <b>1 161</b>  |
| Marge d'EBITDA                | 6,8%                 | 7,9%          |
| Résultat opérationnel courant | <b>628</b>           | <b>748</b>    |
| Marge opérationnelle courante | 3,8%                 | 5,1%          |

**Le chiffre d'affaires du segment Latam Retail** s'établit à 14 656 millions d'euros en 2020, en croissance organique de +17,3% et de +11,6% en comparable hors essence et calendaire.

**Les ventes de GPA Food au Brésil sont en hausse de +21,2% en organique** et de +12,8% en comparable hors essence et calendaire.

- **Assaí (Cash & Carry)** enregistre une croissance des ventes de +29,3% en organique cette année portée par l'excellente performance des 19 magasins ouverts sur l'année et des précédentes expansions, ainsi que par la bonne performance comparable. Assaí réaffirme son modèle d'activité et représente désormais **55% des ventes de GPA au Brésil**.
- Chez **Multivarejo**, l'**optimisation du portefeuille de magasins** se poursuit avec la conversion des magasins **Extra Super**, portant notamment le parc de magasins **Mercado Extra** à 147 magasins. **Pão de Açúcar** a bénéficié de la croissance de ses 46 magasins de nouvelle génération (G7), de l'accélération du e-commerce et de l'adaptation des initiatives commerciales au sein de chaque magasin. Sur le format **Proximité**, les ventes ont enregistré au quatrième trimestre 2020 une croissance à deux chiffres pour le dixième trimestre consécutif. Au sein des **Hypermarchés Extra**, le processus de rénovation des magasins se poursuit pour accroître leur attractivité (prix compétitifs, services clients, simplification de l'assortiment non-alimentaire).

GPA continue de déployer sa **stratégie omnicanale**. La croissance annuelle du **e-commerce alimentaire** est en hausse de +203%<sup>1</sup>, portée par l'expansion de la livraison express et du click & collect. James Delivery est désormais opérationnel dans 32 villes.

Le **chiffre d'affaires de Grupo Éxito** s'inscrit en hausse de +6,2% en organique et de +7,9% en comparable, porté par le succès des formats Éxito Wow et Carulla Fresh Market. Le E-commerce accélère sa croissance, à +166%<sup>1</sup> en Colombie.

L'**EBITDA de l'Amérique latine enregistre une croissance de +36,1% hors effet de change** en tenant compte de 139 millions d'euros de crédits fiscaux reçus par GPA. Hors crédits fiscaux l'EBITDA progresse de +19,4%.

**Le ROC s'établit à 748 millions d'euros, en hausse de +19,1% (+25,2% hors crédits fiscaux et effet de change)**, reflétant une amélioration de la marge à 5,1% (vs 3,8% en 2019). Au Brésil, le ROC hors crédits fiscaux et effet de change enregistre une progression de +70% chez Multivarejo, porté par la stratégie commerciale et des plans d'efficacité opérationnelle, et de +28% chez Assaí. Chez Grupo Éxito, le ROC hors effet de change est quasiment stable (-0,3%) dans un contexte de pandémie.

# Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2020.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr)

Les méthodes comptables exposées dans l'annexe aux comptes consolidés ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

## Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires HT consolidé** de 2020 s'élève à 31 912 millions d'euros, contre 34 645 millions d'euros en 2019, soit un recul de -7,9% au total, une hausse de +9,0% en organique<sup>1</sup> et de +7,8% en comparable<sup>2</sup>.

L'impact du change et de l'hyperinflation sur le chiffre d'affaires est négatif à - 12,6 %. L'impact des variations de périmètre est négatif à - 2,4 % et l'effet essence est de - 1,8 %.

L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 3 segments du Groupe.

## EBITDA

L'**EBITDA Groupe** s'établit à 2 742 millions d'euros, soit une variation de + 3,9 % après impact du change et de + 17,0 % à taux de change constant.

L'examen détaillé de l'évolution de l'EBITDA a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des trois segments du Groupe.

## Résultat opérationnel courant (ROC)

Le **résultat opérationnel courant** en 2020 s'élève à 1 426 millions d'euros (1 287 millions d'euros hors crédits fiscaux, contre 1 321 millions d'euros en 2019, soit une variation de + 7,9 % au total et de + 25,2 % à TCC (+ 14,8 % hors crédits fiscaux).

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des trois segments du Groupe.

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des trois segments du Groupe.

## Résultat financier

Le **Résultat financier** de la période fait apparaître une charge nette de - 748 millions d'euros (contre une charge nette de - 806 millions d'euros en 2019) qui est composée :

- **Du coût de l'endettement financier net** de - 357 millions d'euros (contre - 356 millions d'euros en 2019) ;
- **Des autres produits et charges financiers** pour une charge nette de - 392 millions d'euros (contre - 450 millions d'euros en 2019).

Le **Résultat financier normalisé** de la période est de -681 millions d'euros (-361 millions d'euros hors intérêts sur passifs de loyers) contre -772 millions d'euros en 2019 (-448 millions d'euros hors intérêts sur passifs de loyers). En France, le résultat financier hors charges d'intérêts sur passifs de loyers est impacté par une hausse des charges financières suite au refinancement de novembre 2019. Le résultat financier E-commerce est quasiment stable par rapport à 2019. En Amérique latine, les charges financières sont en baisse

**Les autres produits et charges opérationnels** font apparaître une charge nette de - 797 millions d'euros contre - 713 millions d'euros en 2019. En France, leur montant s'élève à -694 millions d'euros (contre -630 millions d'euros) dont -233 millions d'euros d'exceptionnels cash (contre -316 millions d'euros en 2019), en

<sup>1</sup> Hors essence et calendaire.

<sup>2</sup> Hors essence et calendaire.

réduction de près de 90 millions d'euros au second semestre (- 40 %). Les coûts exceptionnels non cash ressortent à -461 millions d'euros (contre -314 millions d'euros en 2019) et concernent principalement des dépréciations d'actifs.

### Résultat Net Part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'établit à - 82 millions d'euros contre - 132 millions d'euros en 2019.

La **quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises** est de 50 millions d'euros contre 46 millions d'euros en 2019.

La **part des intérêts minoritaires dans le résultat net des activités poursuivies** s'établit à 218 millions d'euros contre 112 millions d'euros en 2019. Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, les intérêts minoritaires normalisés s'élèvent à 265 millions d'euros en 2020 contre 154 millions d'euros en 2019.

Le **Résultat Net des activités poursuivies, Part du Groupe** s'établit à -370 millions d'euros (contre -396 millions d'euros en 2019) en raison principalement de dépréciations d'actifs et de charges exceptionnelles comptables dans le cadre de la transformation du Groupe et du plan de cession.

Le **Résultat Net des activités abandonnées, Part du Groupe** s'établit à -516 millions d'euros contre -1 048 millions d'euros en 2019.

Le **Résultat Net de l'ensemble consolidé, Part du Groupe** s'établit à -886 millions d'euros contre -1 444 millions d'euros en 2019.

Le **Résultat net normalisé<sup>1</sup> des activités poursuivies Part du Groupe** s'élève à 268 millions d'euros contre 196 millions d'euros en 2019, en croissance de +37% grâce à la solide progression du ROC et à une réduction des charges financières.

Le **Bénéfice Net par action normalisé dilué<sup>2</sup>** est de 2,17 euros contre 1,47 euros en 2019, en accélération de +88% au second semestre.

### Situation financière

La **Dette financière brute du groupe Casino** au 31 décembre 2020 s'élève à **7,4 milliards d'euros** (contre 9,2 milliards d'euros à fin 2019), dont 4,8 milliards d'euros en France sur le périmètre covenant<sup>3</sup> (contre 6,1 milliards d'euros à fin 2019).

La **Dette financière nette du Groupe après IFRS 5** ressort à **3,9 milliards d'euros** contre 4,1 milliards d'euros au 31 décembre 2019. En Amérique Latine, la réduction de la dette de 0,7 milliard d'euros résulte de la génération de cash flow et de l'effet change. En France, la dette financière nette est principalement impactée par le débouclage du TRS GPA (débouclé au S1 2020 pour -248 millions d'euros), les cessions étant compensées par une réduction des actifs en IFRS 5. **Hors IFRS 5, la dette financière nette est en réduction -556 millions d'euros en tenant compte du débouclage du TRS GPA<sup>4</sup>.**

**Au 31 décembre 2020, la liquidité du Groupe en France (y compris Cdiscount) était de 3,15 milliards d'euros, dont 819 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et 2,3 milliards d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées** disponibles à tout moment. Le Groupe dispose par ailleurs de 487 millions d'euros sur un compte séquestres dédié au remboursement de la dette brute.

### Informations financières additionnelles relatives à la documentation de refinancement 2019

Au 31 décembre 2020, **les covenants sont respectés**. Le **ratio Dette brute<sup>5</sup> / EBITDA ajusté<sup>6</sup>** est de **5,03x**, inférieur au plafond de 5,75x<sup>7</sup>, soit avec une marge de manœuvre de 679 millions d'euros sur la dette brute. Le **ratio EBITDA ajusté / Coûts de l'endettement financier net** est de **4,01x**, supérieur au seuil de 2,25x, soit une marge de manœuvre de 416 millions d'euros sur l'EBITDA.

<sup>1</sup> Voir définition page 2

<sup>2</sup> Le BNPA normalisé dilué intègre l'effet de dilution lié à la distribution des titres subordonnés TSSDI

<sup>3</sup> Périmètre tel que défini dans la documentation de novembre 2019 (France, E-commerce, Segisor)

<sup>4</sup> Le TRS GPA n'est pas intégré dans la dette financière. Il a été dénoué en 2020 dans une logique de simplification

<sup>5</sup> Emprunts et dettes financières sur le périmètre tel que défini dans la documentation de novembre 2019 (France, E-commerce, Segisor)

<sup>6</sup> L'EBITDA après loyers (ie. remboursements des passifs de loyers et des intérêts au titre des contrats de location)

<sup>7</sup> 5,75x au 31 décembre 2020, 6,50x au 31 mars 2021, 6,00x au 30 juin 2021 et 30 septembre 2021, et 4,75x à compter du 31 décembre 2021

## Perspectives

Les priorités du Groupe en France pour l'année 2021 sont :

- **Nette amélioration de la rentabilité dans la continuité du second semestre 2020**
- **Suite au recentrage du Groupe sur les formats porteurs, priorité désormais donnée à la croissance**
  - Expansion sur les formats de proximité urbaine, périurbaine et rurale (ouverture de 100 magasins au T1 et 200 au T2)
  - Développement du e-commerce sur des modèles structurellement rentables (entrepôt automatisé O'logistique, partenariat Amazon, click & collect et livraison à domicile depuis les formats urbains)
- **Poursuite du développement de Cdiscount, GreenYellow et RelevanC**
- **Progression de la capacité d'autofinancement et du cash-flow libre<sup>1</sup>**
  - Poursuite de la croissance de l'EBITDA
  - Poursuite de la réduction des charges exceptionnelles
  - Expansion sur les formats de proximité et l'e-commerce alimentaire, peu consommateurs de Capex
- **Poursuite du désendettement**
  - Au vu du succès du développement de l'ensemble de son portefeuille d'activité en France, le Groupe dispose d'une optionnalité accrue dans la réalisation de son plan de cession dont l'objectif de 4,5 milliards d'euros est confirmé
  - Compte tenu de la priorité donnée au plan de désendettement, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale 2021 de ne pas verser de dividende en 2021 au titre de l'exercice 2020.

---

<sup>1</sup> Périmètre France hors GreenYellow dont le développement et la transition vers un modèle de détention d'actifs sont assurés par ses ressources propres

## Evénements récents

### **Les enseignes Casino créent leur nouveau réseau e-commerce « Casino.fr » en le positionnant comme le site aux prix les plus bas du marché**

Dans la continuité du fort développement des services e-commerce amorcé en 2020, les enseignes Casino ont franchi une nouvelle étape dans le déploiement du e-commerce en France, en mettant en place le site tarifaire le moins cher sur plus de 300 points de retrait en France (hors IDF et Corse) sur une offre allant jusqu'à 18 000 références alimentaires, et avec toutes les solutions de services associées.

Cette nouvelle étape permet d'installer Casino.fr comme le 1er site de e-commerce alimentaire à proposer un tel niveau d'offre et de services au tarif le plus bas partout en France, hors Ile-de-France. Casino.fr permet de faciliter le quotidien des français de plus en plus nombreux à se tourner vers le e-commerce pour leurs achats de courses quotidiennes.

### **Cdiscount lance une nouvelle activité stratégique à destination des entreprises pour accélérer le e-commerce européen**

Fort de son expertise de leader du e-commerce, Cdiscount a annoncé le 18 janvier 2021 une nouvelle phase de son développement avec le lancement d'une activité BtoB : une solution complète de marketplace cle en main (technologie, produits, logistique) pour permettre aux acteurs du commerce physiques comme aux pureplayers d'accélérer leur activité de e-commerce.

Ce mouvement majeur vient renforcer la stratégie de croissance internationale et de rentabilité de l'entreprise. Par son caractère complet, cette solution est inédite sur le marché. Elle s'adresse à tous les acteurs du commerce avec des solutions adaptées à leur activité, à leurs ambitions de développement et à leur maturité digitale pour leur permettre de changer d'échelle. Elle a vocation à se déployer en priorité en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient ce qui représente un marché e-commerce de plus de 600 milliards.

### **Le Groupe Casino annonce l'obtention de l'autorisation de la cotation d'Assaí**

Le 19 février 2021, la société Companhia Brasileira de Distribuição (GPA), filiale du groupe Casino au Brésil, a annoncé avoir obtenu (i) le 10 février 2021, l'autorisation de la cotation des actions émises par la société Sendas Distribuidora S.A. (Assaí) sur le Novo Mercado ; (ii) et, le 12 février 2021, l'autorisation de la cotation des American Depositary Securities (ADSs) d'Assaí sur le New York Stock Exchange.

Ces cotations se font dans le prolongement des opérations précédemment annoncées de réorganisation et de scission des actifs de GPA. Les actions Assaí, actuellement entièrement détenues par GPA, seront distribuées aux actionnaires de GPA selon la parité d'une action Assaí pour une action GPA. La cotation des actions Assaí ainsi que de ses ADSs débutera le 1er mars 2021.

A l'issue de ce processus de cotation d'Assaí, le Groupe Casino, qui détient actuellement une participation de 41% au capital de GPA, détiendra alors 41% de GPA et une participation identique dans Assaí.

## Annexe : Indicateurs alternatifs de performance

Les définitions des principaux indicateurs non-gaap sont disponibles sur le site du groupe Casino (<https://www.groupe-casino.fr/fr/investisseurs/information-reglementee-amf-documents-amf/>), notamment le résultat net normalisé qui est repris ci-dessous.

Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies corrigé (i) des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie « principes comptables » de l'annexe annuelle aux comptes consolidés, (ii) des effets des éléments financiers non récurrents ainsi que (iii) des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements et (iv) de l'application des règles IFRIC 23.

Les éléments financiers non récurrents regroupent les variations de juste valeur des dérivés actions (par exemple les instruments de Total Return Swap et Forward portant sur les titres GPA) et les effets d'actualisation monétaire de passifs fiscaux brésiliens.

Cet agrégat permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités.

| en millions d'euros                                                   | 2019<br>retraité | Eléments de<br>normalisation | 2019<br>normalisé | 2020         | Eléments de<br>normalisation | 2020<br>normalisé |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|-------------------|--------------|------------------------------|-------------------|
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                                  | <b>1 321</b>     | <b>0</b>                     | <b>1 321</b>      | <b>1 426</b> | <b>0</b>                     | <b>1 426</b>      |
| Autres charges et produits opérationnels                              | (713)            | 713                          | 0                 | (797)        | 797                          | 0                 |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                          | <b>609</b>       | <b>713</b>                   | <b>1 321</b>      | <b>628</b>   | <b>797</b>                   | <b>1 426</b>      |
| Coût de l'endettement financier net                                   | (356)            | 0                            | (356)             | (357)        | 0                            | (357)             |
| Autres produits et charges financiers <sup>(1)</sup>                  | (450)            | 34                           | (416)             | (392)        | 67                           | (324)             |
| Charge d'impôt <sup>(2)</sup>                                         | (132)            | (114)                        | (246)             | (82)         | (180)                        | (261)             |
| Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises | 46               | 0                            | 46                | 50           | 0                            | 50                |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>                         | <b>(283)</b>     | <b>633</b>                   | <b>349</b>        | <b>(152)</b> | <b>685</b>                   | <b>533</b>        |
| dont intérêts minoritaires <sup>(3)</sup>                             | 112              | 41                           | 154               | 218          | 47                           | 265               |
| <b>dont part du Groupe</b>                                            | <b>(396)</b>     | <b>591</b>                   | <b>196</b>        | <b>(370)</b> | <b>638</b>                   | <b>268</b>        |

<sup>(1)</sup> Sont retraités des autres produits et charges financiers, principalement les effets d'actualisation monétaire des passifs fiscaux, ainsi que les variations de juste valeur des Total Return Swaps et des Forwards

<sup>(2)</sup> Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus

<sup>(3)</sup> Sont retraités des intérêts ne donnant pas le contrôle les montants associés aux éléments retraités ci-dessus



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020

## SOMMAIRE

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....                       | 21 |
| ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....                  | 22 |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE.....         | 23 |
| ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....             | 24 |
| ÉTATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES..... | 25 |
| NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....      | 26 |

# ÉTATS FINANCIERS

## Compte de résultat consolidé

| en millions d'euros                                                       | Notes         | 2020          | 2019 retraité <sup>(i)</sup> |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|
| <b>ACTIVITES POURSUIVIES</b>                                              |               |               |                              |
| Chiffre d'affaires, hors taxes                                            | 5 / 6.1       | 31 912        | 34 645                       |
| Autres revenus                                                            | 6.1           | 598           | 665                          |
| <b>Revenus totaux</b>                                                     | <b>6.1</b>    | <b>32 510</b> | <b>35 310</b>                |
| Coût d'achat complet des marchandises vendues                             | 6.2           | (24 314)      | (26 546)                     |
| <b>Marge des activités courantes</b>                                      | <b>5.1</b>    | <b>8 195</b>  | <b>8 765</b>                 |
| Coûts des ventes                                                          | 6.3           | (5 504)       | (6 073)                      |
| Frais généraux et administratifs                                          | 6.3           | (1 265)       | (1 371)                      |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                                      | <b>5.1</b>    | <b>1 426</b>  | <b>1 321</b>                 |
| <i>Exprimé en % du CA HT</i>                                              |               | <b>4,5%</b>   | 3,8%                         |
| Autres produits opérationnels                                             | 6.5           | 306           | 63                           |
| Autres charges opérationnelles                                            | 6.5           | (1 103)       | (776)                        |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                              |               | <b>628</b>    | <b>609</b>                   |
| <i>Exprimé en % du CA HT</i>                                              |               | <b>2,0%</b>   | 1,8%                         |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie                     | 11.3.1        | 16            | 39                           |
| Coût de l'endettement financier brut                                      | 11.3.1        | (373)         | (396)                        |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>                                | <b>11.3.1</b> | <b>(357)</b>  | <b>(356)</b>                 |
| Autres produits financiers                                                | 11.3.2        | 210           | 265                          |
| Autres charges financières                                                | 11.3.2        | (602)         | (715)                        |
| <b>Résultat avant impôt</b>                                               |               | <b>(120)</b>  | <b>(198)</b>                 |
| <i>Exprimé en % du CA HT</i>                                              |               | <b>-0,4%</b>  | -0,6%                        |
| Produit (Charge) d'impôt                                                  | 9.1           | (82)          | (132)                        |
| Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises | 3.2.3.3       | 50            | 46                           |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>                             |               | <b>(152)</b>  | <b>(283)</b>                 |
| <i>Exprimé en % du CA HT</i>                                              |               | <b>-0,5%</b>  | -0,8%                        |
| dont, part du Groupe                                                      |               | (370)         | (396)                        |
| dont, intérêts ne donnant pas le contrôle                                 |               | 218           | 112                          |
| <b>ACTIVITES ABANDONNEES</b>                                              |               |               |                              |
| <b>Résultat net des activités abandonnées</b>                             | <b>3.4.2</b>  | <b>(508)</b>  | <b>(1 054)</b>               |
| dont, part du Groupe                                                      | 3.4.2         | (516)         | (1 048)                      |
| dont, intérêts ne donnant pas le contrôle                                 | 3.4.2         | 7             | (6)                          |
| <b>ENSEMBLE CONSOLIDE</b>                                                 |               |               |                              |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                               |               | <b>(660)</b>  | <b>(1 338)</b>               |
| dont, part du Groupe                                                      |               | (886)         | (1 444)                      |
| dont, intérêts ne donnant pas le contrôle                                 | 12.8          | 225           | 106                          |

## Résultat net par action

| en euros                                         | Notes   | 2020   | 2019 retraité <sup>(i)</sup> |
|--------------------------------------------------|---------|--------|------------------------------|
| <b>Des activités poursuivies, part du Groupe</b> |         |        |                              |
| ▪ de base                                        | 12.10.2 | (3,75) | (4,01)                       |
| ▪ dilué                                          |         | (3,75) | (4,01)                       |
| <b>De l'ensemble consolidé, part du Groupe</b>   |         |        |                              |
| ▪ de base                                        | 12.10.2 | (8,54) | (13,72)                      |
| ▪ dilué                                          |         | (8,54) | (13,72)                      |

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

## État du résultat global consolidé

| en millions d'euros                                                                         | 2020           | 2019 retraité <sup>(i)</sup> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------|
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                                 | <b>(660)</b>   | <b>(1 338)</b>               |
| <b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>                                      | <b>(1 367)</b> | <b>(128)</b>                 |
| Couvertures de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture <sup>(ii)</sup>          | (17)           | (27)                         |
| Écarts de conversion <sup>(iii)</sup>                                                       | (1 328)        | (110)                        |
| Instruments de dette évalués à la juste valeur par OCI                                      | 1              | 6                            |
| Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments recyclables     | (27)           | (4)                          |
| Effets d'impôt                                                                              | 5              | 6                            |
| <b>Éléments non recyclables en résultat</b>                                                 | <b>(10)</b>    | <b>(14)</b>                  |
| Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par OCI                           | -              | (1)                          |
| Écarts actuariels                                                                           | (14)           | (18)                         |
| Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments non recyclables | -              | (1)                          |
| Effets d'impôt                                                                              | 5              | 6                            |
| <b>Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, nets d'impôt</b>              | <b>(1 377)</b> | <b>(142)</b>                 |
| <b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice, net d'impôt</b>          | <b>(2 037)</b> | <b>(1 480)</b>               |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                                                  | <i>(1 455)</i> | <i>(1 537)</i>               |
| <i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                                    | <i>(581)</i>   | <i>58</i>                    |

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

(ii) La variation de la réserve de coût de couverture relative aux exercices 2020 et 2019 n'est pas significative

(iii) La variation négative de l'exercice 2020 de 1 328 millions d'euros résulte principalement de la dépréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 957 et 235 millions d'euros. En 2019, la variation négative de 110 millions d'euros résultait principalement de la dépréciation des monnaies brésilienne, argentine et uruguayenne pour respectivement 70, 57 et 54 millions d'euros partiellement compensée par l'appréciation de la monnaie colombienne pour 68 millions d'euros

Les mouvements de chaque exercice sont présentés à la note 12.7.2.

## État de la situation financière consolidée

| <b>ACTIFS</b><br>en millions d'euros                                                       | Notes | 31 décembre<br>2020 | 31 décembre<br>2019 retraité <sup>(i)</sup> | 1 <sup>er</sup> janvier<br>2019 retraité <sup>(i)</sup> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Goodwill                                                                                   | 10.1  | 6 656               | 7 489                                       | 8 682                                                   |
| Immobilisations incorporelles                                                              | 10.2  | 2 061               | 2 296                                       | 2 265                                                   |
| Immobilisations corporelles                                                                | 10.3  | 4 279               | 5 113                                       | 5 843                                                   |
| Immeubles de placement                                                                     | 10.4  | 428                 | 493                                         | 497                                                     |
| Actifs au titre de droits d'utilisation                                                    | 7.1.1 | 4 888               | 5 602                                       | 5 312                                                   |
| Participations dans les entreprises associées et les coentreprises                         | 3.2.3 | 191                 | 341                                         | 500                                                     |
| Autres actifs non courants                                                                 | 6.9   | 1 217               | 1 183                                       | 1 151                                                   |
| Actifs d'impôts différés                                                                   | 9.2.1 | 1 035               | 784                                         | 666                                                     |
| <b>Actifs non courants</b>                                                                 |       | <b>20 754</b>       | <b>23 300</b>                               | <b>24 916</b>                                           |
| Stocks                                                                                     | 6.6   | 3 209               | 3 775                                       | 3 834                                                   |
| Créances clients                                                                           | 6.7   | 941                 | 836                                         | 905                                                     |
| Autres actifs courants                                                                     | 6.8   | 1 770               | 1 536                                       | 1 383                                                   |
| Créances d'impôts courants                                                                 |       | 167                 | 111                                         | 165                                                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                    | 11.1  | 2 744               | 3 572                                       | 3 730                                                   |
| Actifs détenus en vue de la vente                                                          | 3.4.1 | 932                 | 2 818                                       | 8 464                                                   |
| <b>Actifs courants</b>                                                                     |       | <b>9 763</b>        | <b>12 647</b>                               | <b>18 481</b>                                           |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                                                                        |       | <b>30 517</b>       | <b>35 948</b>                               | <b>43 397</b>                                           |
| <b>PASSIFS</b><br>en millions d'euros                                                      | Notes | 31 décembre<br>2020 | 31 décembre<br>2019 retraité <sup>(i)</sup> | 1 <sup>er</sup> janvier<br>2019 retraité <sup>(i)</sup> |
| Capital social                                                                             | 12.2  | 166                 | 166                                         | 168                                                     |
| Primes, titres auto-détenus, autres réserves et résultats                                  |       | 3 097               | 4 603                                       | 6 312                                                   |
| <b>Capitaux propres part du Groupe</b>                                                     |       | <b>3 263</b>        | <b>4 769</b>                                | <b>6 480</b>                                            |
| <b>Intérêts ne donnant pas le contrôle</b>                                                 | 12.8  | <b>2 856</b>        | <b>3 488</b>                                | <b>5 203</b>                                            |
| <b>Capitaux propres</b>                                                                    | 12    | <b>6 118</b>        | <b>8 256</b>                                | <b>11 682</b>                                           |
| Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes                           | 8.2   | 351                 | 357                                         | 366                                                     |
| Autres provisions non courantes                                                            | 13.1  | 374                 | 458                                         | 475                                                     |
| Dettes financières brutes non courantes                                                    | 11.2  | 6 701               | 8 100                                       | 6 782                                                   |
| Passifs de loyers non courants                                                             | 7.1.1 | 4 281               | 4 761                                       | 4 327                                                   |
| Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle | 3.3.1 | 45                  | 61                                          | 63                                                      |
| Autres dettes non courantes                                                                | 6.10  | 201                 | 181                                         | 469                                                     |
| Passifs d'impôts différés                                                                  | 9.2.2 | 508                 | 566                                         | 667                                                     |
| <b>Passifs non courants</b>                                                                |       | <b>12 461</b>       | <b>14 485</b>                               | <b>13 150</b>                                           |
| Provisions pour retraites et engagements assimilés courantes                               | 8.2   | 12                  | 11                                          | 11                                                      |
| Autres provisions courantes                                                                | 13.1  | 189                 | 153                                         | 157                                                     |
| Dettes fournisseurs                                                                        |       | 6 190               | 6 580                                       | 6 668                                                   |
| Dettes financières brutes courantes                                                        | 11.2  | 1 355               | 1 549                                       | 2 199                                                   |
| Passifs de loyers courants                                                                 | 7.1.1 | 705                 | 723                                         | 657                                                     |
| Dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle     | 3.3.1 | 119                 | 105                                         | 126                                                     |
| Dettes d'impôts exigibles                                                                  |       | 98                  | 48                                          | 127                                                     |
| Autres dettes courantes                                                                    | 6.10  | 3 059               | 2 839                                       | 2 613                                                   |
| Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente                                   | 3.4.1 | 210                 | 1 197                                       | 6 008                                                   |
| <b>Passifs courants</b>                                                                    |       | <b>11 937</b>       | <b>13 206</b>                               | <b>18 565</b>                                           |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                                   |       | <b>30 517</b>       | <b>35 948</b>                               | <b>43 397</b>                                           |

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

## État des flux de trésorerie consolidés

| en millions d'euros                                                                                     | Notes         | 2020           | 2019 retraité <sup>(i)</sup> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|------------------------------|
| Résultat avant impôt des activités poursuivies                                                          |               | (120)          | (198)                        |
| Résultat avant impôt des activités abandonnées                                                          | 3.4.2         | (462)          | (979)                        |
| <b>Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé</b>                                                     |               | <b>(581)</b>   | <b>(1 177)</b>               |
| Dotations aux amortissements                                                                            | 6.4           | 1 316          | 1 318                        |
| Dotations aux provisions et dépréciation                                                                | 4.1           | 390            | 240                          |
| Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur                                                    | 11.3.2        | 78             | 40                           |
| Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés                                      | 8.3.1         | 12             | 13                           |
| Autres charges / (produits) calculés                                                                    |               | (56)           | (62)                         |
| Résultats sur cessions d'actifs                                                                         | 4.4           | (88)           | 9                            |
| Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle |               | 58             | 11                           |
| Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises                                         | 3.2.1 / 3.2.2 | 17             | 43                           |
| Coût de l'endettement financier net                                                                     | 11.3.1        | 357            | 356                          |
| Intérêts financiers nets au titre des contrats de location                                              | 11.3.2        | 320            | 324                          |
| Coût de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées                                  | 11.3.2        | 60             | 77                           |
| Résultats de cession et retraitements liés aux activités abandonnées                                    |               | 258            | 977                          |
| <b>Capacité d'Autofinancement (CAF)</b>                                                                 |               | <b>2 142</b>   | <b>2 170</b>                 |
| Impôts versés                                                                                           |               | (157)          | (259)                        |
| Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)                                                         | 4.2           | 26             | 92                           |
| Impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées                                        |               | 211            | (882)                        |
| <b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>                                                   |               | <b>2 222</b>   | <b>1 120</b>                 |
| <b>Dont activités poursuivies</b>                                                                       |               | <b>2 215</b>   | <b>2 004</b>                 |
| Décaissements liés aux acquisitions :                                                                   |               |                |                              |
| ▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement                                | 4.3           | (927)          | (1 107)                      |
| ▪ d'actifs financiers                                                                                   | 4.1.1         | (942)          | (440)                        |
| Encaissements liés aux cessions :                                                                       |               |                |                              |
| ▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement                                | 4.4           | 423            | 890                          |
| ▪ d'actifs financiers                                                                                   | 4.1.1         | 461            | 68                           |
| Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle                                       | 4.5           | 157            | 218                          |
| Incidence des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises       | 4.6           | (63)           | (39)                         |
| Variation des prêts et avances consentis                                                                |               | (28)           | (42)                         |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées                  |               | 453            | 422                          |
| <b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>                                     |               | <b>(466)</b>   | <b>(32)</b>                  |
| <b>Dont activités poursuivies</b>                                                                       |               | <b>(920)</b>   | <b>(453)</b>                 |
| Dividendes versés :                                                                                     |               |                |                              |
| ▪ aux actionnaires de la société mère                                                                   | 12.9          | -              | (169)                        |
| ▪ aux intérêts ne donnant pas le contrôle                                                               | 4.7           | (45)           | (83)                         |
| ▪ aux porteurs de TSSDI                                                                                 | 12.9          | (36)           | (46)                         |
| Augmentation et diminution de capital de la société mère                                                |               | -              | -                            |
| Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle                                 | 4.8           | (55)           | (971)                        |
| Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus                                                        | 12.4          | (1)            | (40)                         |
| Augmentation emprunts et dettes financières                                                             | 4.9           | 2 066          | 4 542                        |
| Diminution emprunts et dettes financières                                                               | 4.9           | (2 632)        | (3 694)                      |
| Remboursement des passifs de loyer                                                                      |               | (603)          | (649)                        |
| Intérêts financiers nets versés                                                                         | 4.10          | (717)          | (670)                        |
| Autres remboursements                                                                                   |               | (23)           | (12)                         |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées                    |               | (73)           | (297)                        |
| <b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>                                       |               | <b>(2 117)</b> | <b>(2 088)</b>               |
| <b>Dont activités poursuivies</b>                                                                       |               | <b>(2 044)</b> | <b>(1 792)</b>               |
| Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies                         |               | (494)          | (3)                          |
| Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées                         |               | -              | 19                           |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                                                          | <b>4.9</b>    | <b>(856)</b>   | <b>(984)</b>                 |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture</b>                                         |               | <b>3 530</b>   | <b>4 514</b>                 |
| - Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies                           | 11.1          | 3 471          | 3 592                        |
| - Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente           |               | 59             | 922                          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture</b>                                          |               | <b>2 675</b>   | <b>3 530</b>                 |
| - Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies                           | 11.1          | 2 675          | 3 471                        |
| - Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente           |               | (1)            | 59                           |

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

## État de variation des capitaux propres consolidés

| En millions d'euros<br>(avant affectation du résultat)                                            | Capital    | Réserves<br>liées au<br>capital <sup>(i)</sup> | Titres<br>auto-<br>détenus | TSSDI        | Réserves<br>et résultats<br>consolidés | Autres<br>réserves <sup>(ii)</sup> | Capitaux<br>propres<br>Part du Groupe<br><sup>(iii)</sup> | Intérêts ne<br>donnant<br>pas le<br>contrôle <sup>(iv)</sup> | Capitaux<br>propres<br>Totaux |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------------------------------|----------------------------|--------------|----------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 publié</b>                                                      | <b>168</b> | <b>3 939</b>                                   | <b>(33)</b>                | <b>1 350</b> | <b>3 516</b>                           | <b>(2 446)</b>                     | <b>6 494</b>                                              | <b>5 208</b>                                                 | <b>11 702</b>                 |
| Incidences IFRS 16 (note 1.3)                                                                     | -          | -                                              | -                          | -            | (15)                                   | -                                  | (14)                                                      | (5)                                                          | (19)                          |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 retraité (*)</b>                                                | <b>168</b> | <b>3 939</b>                                   | <b>(33)</b>                | <b>1 350</b> | <b>3 502</b>                           | <b>(2 446)</b>                     | <b>6 480</b>                                              | <b>5 203</b>                                                 | <b>11 682</b>                 |
| Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice retraité (*)                            | -          | -                                              | -                          | -            | -                                      | (93)                               | (93)                                                      | (48)                                                         | (142)                         |
| Résultat de l'exercice retraité (*)                                                               | -          | -                                              | -                          | -            | (1 444)                                | -                                  | (1 444)                                                   | 106                                                          | (1 338)                       |
| <b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice retraité (*)</b>                | <b>-</b>   | <b>-</b>                                       | <b>-</b>                   | <b>-</b>     | <b>(1 444)</b>                         | <b>(93)</b>                        | <b>(1 537)</b>                                            | <b>58</b>                                                    | <b>(1 480)</b>                |
| Opérations sur capital                                                                            | -          | -                                              | -                          | -            | -                                      | -                                  | -                                                         | -                                                            | -                             |
| Opérations sur titres auto-détenus <sup>(v)</sup>                                                 | (2)        | (38)                                           | 5                          | -            | (5)                                    | -                                  | (40)                                                      | -                                                            | (40)                          |
| Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions <sup>(vi)</sup>                               | -          | -                                              | -                          | -            | (169)                                  | -                                  | (169)                                                     | (92)                                                         | (261)                         |
| Dividendes versés / à verser aux porteurs de TSSDI <sup>(vi)</sup>                                | -          | -                                              | -                          | -            | (37)                                   | -                                  | (37)                                                      | -                                                            | (37)                          |
| Palements en actions                                                                              | -          | -                                              | -                          | -            | 6                                      | -                                  | 6                                                         | 16                                                           | 22                            |
| Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales <sup>(vii)</sup> | -          | -                                              | -                          | -            | -                                      | -                                  | -                                                         | (725)                                                        | (725)                         |
| Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales <sup>(viii) (*)</sup>  | -          | -                                              | -                          | -            | 48                                     | -                                  | 48                                                        | (1 007)                                                      | (959)                         |
| Autres mouvements                                                                                 | -          | -                                              | -                          | -            | 19                                     | -                                  | 19                                                        | 35                                                           | 54                            |
| <b>Au 31 décembre 2019 retraité (*)</b>                                                           | <b>166</b> | <b>3 901</b>                                   | <b>(28)</b>                | <b>1 350</b> | <b>1 919</b>                           | <b>(2 539)</b>                     | <b>4 769</b>                                              | <b>3 488</b>                                                 | <b>8 256</b>                  |
| <b>Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice</b>                                  | <b>-</b>   | <b>-</b>                                       | <b>-</b>                   | <b>-</b>     | <b>-</b>                               | <b>(570)</b>                       | <b>(570)</b>                                              | <b>(807)</b>                                                 | <b>(1 377)</b>                |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                                                     | <b>-</b>   | <b>-</b>                                       | <b>-</b>                   | <b>-</b>     | <b>(886)</b>                           | <b>-</b>                           | <b>(886)</b>                                              | <b>225</b>                                                   | <b>(660)</b>                  |
| <b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice</b>                             | <b>-</b>   | <b>-</b>                                       | <b>-</b>                   | <b>-</b>     | <b>(886)</b>                           | <b>(570)</b>                       | <b>(1 455)</b>                                            | <b>(581)</b>                                                 | <b>(2 037)</b>                |
| Opérations sur capital                                                                            | -          | -                                              | -                          | -            | -                                      | -                                  | -                                                         | -                                                            | -                             |
| Opérations sur titres auto-détenus <sup>(v)</sup>                                                 | -          | -                                              | 6                          | -            | (7)                                    | -                                  | (1)                                                       | -                                                            | (1)                           |
| Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions <sup>(vi)</sup>                               | -          | -                                              | -                          | -            | -                                      | -                                  | -                                                         | (80)                                                         | (80)                          |
| Dividendes versés / à verser aux porteurs de TSSDI <sup>(vi)</sup>                                | -          | -                                              | -                          | -            | (34)                                   | -                                  | (34)                                                      | -                                                            | (34)                          |
| Palements en actions                                                                              | -          | -                                              | -                          | -            | 7                                      | -                                  | 7                                                         | 7                                                            | 14                            |
| Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales                  | -          | -                                              | -                          | -            | -                                      | -                                  | -                                                         | 1                                                            | 1                             |
| Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales                        | -          | -                                              | -                          | -            | (38)                                   | -                                  | (38)                                                      | (1)                                                          | (38)                          |
| Autres mouvements                                                                                 | -          | -                                              | -                          | -            | 15                                     | -                                  | 15                                                        | 22                                                           | 37                            |
| <b>Au 31 décembre 2020</b>                                                                        | <b>166</b> | <b>3 901</b>                                   | <b>(22)</b>                | <b>1 350</b> | <b>976</b>                             | <b>(3 109)</b>                     | <b>3 263</b>                                              | <b>2 856</b>                                                 | <b>6 118</b>                  |

(\*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(ii) Voir note 12.6

(iii) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon

(iv) Voir note 12.8

(v) Voir note 12.4 pour les opérations sur titres auto-détenus

(vi) Voir note 12.9 pour les dividendes versés et à verser aux porteurs d'actions et TSSDI. Les dividendes de l'exercice versés et à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle concernent principalement GPA et Exito à hauteur respectivement de 49 et 22 millions d'euros (2019 : GPA, Exito et Franprix – Leader Price pour respectivement 44, 24 et 19 millions d'euros)

(vii) L'incidence négative de -725 millions d'euros en 2019 correspondait essentiellement à la perte de contrôle de Via Varejo

(viii) En 2019, l'incidence négative de -959 millions d'euros correspondait essentiellement à l'opération de simplification de la structure du Groupe en Amérique Latine à hauteur de -931 millions d'euros

# COMPTES CONSOLIDES

## SOMMAIRE DETAILLE DES NOTES ANNEXES

|               |                                                                                                          |           |                |                                                                                                        |            |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>NOTE 1</b> | <b>PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX -----</b>                                                               | <b>27</b> | 8.5            | EFFECTIF MOYEN DU GROUPE.....                                                                          | 68         |
| 1.1           | REFERENTIEL .....                                                                                        | 27        | <b>NOTE 9</b>  | <b>IMPOTS -----</b>                                                                                    | <b>68</b>  |
| 1.2           | BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES.....                                      | 28        | 9.1            | CHARGE D'IMPOT.....                                                                                    | 69         |
| 1.3           | CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES ET RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE.....                     | 29        | 9.2            | IMPOTS DIFFERES.....                                                                                   | 70         |
| <b>NOTE 2</b> | <b>FAITS MARQUANTS -----</b>                                                                             | <b>31</b> | <b>NOTE 10</b> | <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT ----</b>                       | <b>71</b>  |
| <b>NOTE 3</b> | <b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION-----</b>                                                                   | <b>33</b> | 10.1           | GOODWILL .....                                                                                         | 71         |
| 3.1           | OPERATIONS DE PERIMETRE REALISEES EN 2020 .....                                                          | 35        | 10.2           | AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....                                                             | 72         |
| 3.2           | PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES COENTREPRISES .....                                 | 36        | 10.3           | IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....                                                                      | 74         |
| 3.3           | ENGAGEMENTS LIES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION ....                                                      | 39        | 10.4           | IMMEUBLES DE PLACEMENT .....                                                                           | 75         |
| 3.4           | ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES .....                                         | 41        | 10.5           | DEPRECIATION DES ACTIFS NON COURANTS (INCORPORELS, CORPORELS, IMMEUBLES DE PLACEMENT ET GOODWILL)..... | 77         |
| <b>NOTE 4</b> | <b>COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE-----</b>                                | <b>43</b> | <b>NOTE 11</b> | <b>STRUCTURE FINANCIERE ET COUTS FINANCIERS -----</b>                                                  | <b>79</b>  |
| 4.1           | RECONCILIATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS .....                                                        | 43        | 11.1           | TRESORERIE NETTE .....                                                                                 | 81         |
| 4.2           | RECONCILIATION DE LA VARIATION DU BFR AVEC LES POSTES DU BILAN .....                                     | 44        | 11.2           | EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....                                                                    | 82         |
| 4.3           | RECONCILIATION DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS....                                                    | 44        | 11.3           | RESULTAT FINANCIER.....                                                                                | 86         |
| 4.4           | RECONCILIATION DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS .....                                                      | 44        | 11.4           | JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....                                                          | 87         |
| 4.5           | INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES VARIATIONS DE PERIMETRE AVEC CHANGEMENT DE CONTROLE .....                | 45        | 11.5           | OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS .....                                        | 90         |
| 4.6           | INCIDENCES DES VARIATIONS DE PERIMETRE EN LIEN AVEC DES ENTREPRISES ASSOCIEES ET DES COENTREPRISES ..... | 45        | <b>NOTE 12</b> | <b>CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION -----</b>                                                   | <b>99</b>  |
| 4.7           | RECONCILIATION DES DIVIDENDES VERSES AUX INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE .....                       | 45        | 12.1           | GESTION DU CAPITAL .....                                                                               | 100        |
| 4.8           | INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES TRANSACTIONS AVEC LES INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE .....          | 45        | 12.2           | ELEMENTS SUR CAPITAL SOCIAL.....                                                                       | 100        |
| 4.9           | RECONCILIATION ENTRE LA VARIATION DE TRESORERIE ET LA VARIATION DE DETTE FINANCIERE NETTE .....          | 46        | 12.3           | TITRES DONNANT ACCES A DES NOUVELLES ACTIONS .....                                                     | 100        |
| 4.10          | RECONCILIATION DES INTERETS FINANCIERS NETS VERSES .....                                                 | 46        | 12.4           | ACTIONS PROPRES ET D'AUTOCONTROLE .....                                                                | 100        |
| 4.11          | FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT LIES A DES ACTIFS FINANCIERS .....                                   | 46        | 12.5           | TSSDI .....                                                                                            | 100        |
| <b>NOTE 5</b> | <b>INFORMATION SECTORIELLE-----</b>                                                                      | <b>47</b> | 12.6           | COMPOSITION DES AUTRES RESERVES .....                                                                  | 101        |
| 5.1           | INDICATEURS CLES PAR SECTEUR OPERATIONNEL.....                                                           | 47        | 12.7           | AUTRES INFORMATIONS SUR LES RESERVES CONSOLIDEES.....                                                  | 101        |
| 5.2           | INDICATEURS CLES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE.....                                                              | 48        | 12.8           | INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIFS.....                                                 | 103        |
| <b>NOTE 6</b> | <b>DONNEES LIEES A L'ACTIVITE -----</b>                                                                  | <b>48</b> | 12.9           | DIVIDENDES.....                                                                                        | 104        |
| 6.1           | PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES .....                                                                  | 48        | 12.10          | RESULTAT NET PAR ACTION .....                                                                          | 105        |
| 6.2           | COUT D'ACHAT COMPLET DES MARCHANDISES VENDUES....                                                        | 50        | <b>NOTE 13</b> | <b>AUTRES PROVISIONS-----</b>                                                                          | <b>106</b> |
| 6.3           | NATURE DE CHARGES PAR FONCTION .....                                                                     | 51        | 13.1           | DECOMPOSITION ET VARIATIONS .....                                                                      | 106        |
| 6.4           | AMORTISSEMENTS.....                                                                                      | 51        | 13.2           | DETAIL DES PROVISIONS POUR LITIGES DE GPA .....                                                        | 106        |
| 6.5           | AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....                                                            | 52        | 13.3           | PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS.....                                                                       | 107        |
| 6.6           | STOCKS .....                                                                                             | 53        | <b>NOTE 14</b> | <b>TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES -----</b>                                                       | <b>109</b> |
| 6.7           | CREANCES CLIENTS .....                                                                                   | 53        | <b>NOTE 15</b> | <b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE -----</b>                                                       | <b>110</b> |
| 6.8           | AUTRES ACTIFS COURANTS.....                                                                              | 54        | <b>NOTE 16</b> | <b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -----</b>                                                   | <b>110</b> |
| 6.9           | AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....                                                                          | 55        | <b>NOTE 17</b> | <b>PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES --</b>                                                             | <b>111</b> |
| 6.10          | AUTRES DETTES .....                                                                                      | 56        | <b>NOTE 18</b> | <b>NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES MAIS NON ENCORE ENTREES EN VIGUEUR-----</b>                      | <b>114</b> |
| 6.11          | ENGAGEMENTS HORS BILAN .....                                                                             | 56        |                |                                                                                                        |            |
| <b>NOTE 7</b> | <b>CONTRATS DE LOCATION-----</b>                                                                         | <b>57</b> |                |                                                                                                        |            |
| 7.1           | PRENEUR.....                                                                                             | 60        |                |                                                                                                        |            |
| 7.2           | BAILLEUR .....                                                                                           | 61        |                |                                                                                                        |            |
| <b>NOTE 8</b> | <b>CHARGES DE PERSONNEL -----</b>                                                                        | <b>62</b> |                |                                                                                                        |            |
| 8.1           | FRAIS DE PERSONNEL .....                                                                                 | 62        |                |                                                                                                        |            |
| 8.2           | PROVISION POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES .....                                                  | 62        |                |                                                                                                        |            |
| 8.3           | PAIEMENT EN ACTIONS.....                                                                                 | 65        |                |                                                                                                        |            |
| 8.4           | REMUNERATIONS BRUTES ALLOUEES AUX MEMBRES DU COMITE EXECUTIF GROUPE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION....   | 67        |                |                                                                                                        |            |

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

En date du 24 février 2021, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2020.

### Note 1 Principes comptables généraux

#### 1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2020.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

#### Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2020

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et sans incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe :

- *Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition du caractère significatif*

Ces amendements, obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sont d'application prospective.

Ils viennent modifier et compléter la définition du terme « significatif » dans IAS 1 et IAS 8.

Par ailleurs, ces amendements harmonisent la définition du caractère significatif avec la rédaction du Cadre Conceptuel des IFRS.

- *Amendements aux références du Cadre conceptuel pour les normes IFRS*

Ces amendements, obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sont d'application prospective.

L'objectif de ces amendements est de remplacer, dans plusieurs normes et interprétations, les références existantes à des cadres précédents par des références au cadre conceptuel révisé. Les principales normes concernées sont les suivantes : IFRS 2, IFRS 3, IFRS 6, IFRS 14, IAS 1, IAS 8, IAS 34, IAS 37, IAS 38, IFRIC 12, IFRIC 19, IFRIC 20, IFRIC 22 et SIC-32.

- *Amendements à IFRS 3 – Définition d'une entreprise*

Ces amendements sont d'application prospective.

Ils visent à clarifier le guide d'application de la norme sur la distinction entre une entreprise et un groupe d'actifs.

La définition modifiée souligne que la finalité de l'entreprise (les « outputs ») est de fournir des biens ou services aux clients alors que la précédente définition mettait l'accent sur les rendements pour les investisseurs et autres tiers.

Par ailleurs, un test facultatif (le « test de concentration ») a été introduit pour simplifier l'appréciation à porter pour pouvoir conclure qu'un ensemble d'activités et d'actifs ne constitue pas une entreprise.

- *Amendement à IFRS 16 – Allègement de loyers liés au Covid19*

Cet amendement est d'application rétrospective et obligatoire au plus tard à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020 pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Il offre à titre de simplification optionnelle, une exception pour une durée limitée à l'application des principes de comptabilisation d'IFRS 16 des modifications contractuelles et permet aux locataires de comptabiliser ces allègements comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrats de location. Cette exception s'applique aux allègements de loyers liés au Covid-19 qui réduisent les paiements de location dus au plus tard le 30 juin 2021. L'amendement doit être appliqué de manière cohérente à tous les contrats ayant des caractéristiques similaires et dans des circonstances semblables.

## **Décision de l'IFRS IC relative à la détermination de la durée exécutoire des contrats de location et la durée d'amortissement des agencements**

Les incidences liées à l'application de la décision de l'IFRS IC relative à la norme IFRS 16 sont détaillées dans la note 1.3.

## **Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et appliqués par anticipation par le Groupe**

- *Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 16 – Réforme des taux de référence*

La première phase du projet, axée sur la continuité présumée de l'efficacité de la couverture et d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020, avait été adoptée par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les amendements de la phase 2, publiés le 27 août 2020 et qui sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été adoptés par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2020 par le Groupe.

Ces amendements se concentrent sur les effets sur les états financiers du remplacement de l'ancien taux d'intérêt de référence par un autre taux de référence du fait de la réforme et offrent des expédients pratiques pour la comptabilisation des modifications de contrats.

L'adoption de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

## **1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés**

### **1.2.1 Bases d'évaluation**

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3 ;
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers évalués à la juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

### **1.2.2 Recours à des estimations et au jugement**

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements, estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur :

- le classement et l'évaluation d'actifs du segment France selon IFRS 5 (note 3.4) ;
- les évaluations des actifs non courants et goodwill (note 10.5) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs (note 9) ;
- la reconnaissance, la présentation et l'évaluation de la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (principalement ICMS, PIS et COFINS au Brésil) (notes 5.1, 6.9 et 13) ;
- les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation (note 1.3) ;
- ainsi que les provisions pour risques (note 13), notamment fiscaux et sociaux au Brésil.

## 1.3 Changements de méthodes comptables et retraitement de l'information comparative

### 1.3.1 Impacts sur les états financiers consolidés

Les tableaux ci-dessous présentent les incidences sur le compte de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés et l'état de la situation financière consolidée précédemment publiés, résultant principalement de l'application rétrospective de la décision de l'IFRS IC relative à la détermination de la durée exécutoire des contrats de location et la durée d'amortissement des agencements dans le cadre de la norme IFRS 16 – Contrats de location (note 1.3.2).

#### Impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019

| en millions d'euros                                                       | 31 Décembre<br>2019 publié | Incidences<br>décision IFRS IC | 31 Décembre<br>2019 retraité |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Chiffre d'affaires                                                        | 34 645                     | -                              | 34 645                       |
| Autres revenus                                                            | 665                        | -                              | 665                          |
| <b>Revenus totaux</b>                                                     | <b>35 310</b>              | <b>-</b>                       | <b>35 310</b>                |
| Coût d'achat complet des marchandises vendues                             | (26 547)                   | 1                              | (26 546)                     |
| Coût des ventes                                                           | (6 100)                    | 28                             | (6 073)                      |
| Frais généraux et administratifs                                          | (1 371)                    | -                              | (1 371)                      |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                                      | <b>1 292</b>               | <b>29 <sup>(i)</sup></b>       | <b>1 321</b>                 |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                              | <b>574</b>                 | <b>35</b>                      | <b>609</b>                   |
| Coût de l'endettement financier net                                       | (356)                      | -                              | (356)                        |
| Autres produits et charges financiers                                     | (394)                      | (56) <sup>(ii)</sup>           | (450)                        |
| <b>Résultat avant impôt</b>                                               | <b>(176)</b>               | <b>(21)</b>                    | <b>(198)</b>                 |
| Produit (charge) d'impôt                                                  | (137)                      | 6                              | (132)                        |
| Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises | 46                         | -                              | 46                           |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>                             | <b>(268)</b>               | <b>(15)</b>                    | <b>(283)</b>                 |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                                | <i>(384)</i>               | <i>(12)</i>                    | <i>(396)</i>                 |
| <i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                           | <i>116</i>                 | <i>(4)</i>                     | <i>112</i>                   |
| <b>Résultat net des activités abandonnées</b>                             | <b>(1 054)</b>             | <b>-</b>                       | <b>(1 054)</b>               |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                                | <i>(1 048)</i>             | <i>-</i>                       | <i>(1 048)</i>               |
| <i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                           | <i>(6)</i>                 | <i>-</i>                       | <i>(6)</i>                   |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                               | <b>(1 322)</b>             | <b>(15)</b>                    | <b>(1 338)</b>               |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                                | <i>(1 432)</i>             | <i>(12)</i>                    | <i>(1 444)</i>               |
| <i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                           | <i>110</i>                 | <i>(4)</i>                     | <i>106</i>                   |

(i) Dont 13 et 16 millions d'euros au titre respectivement des secteurs France Retail et Latam Retail

(ii) Dont -31 et -25 millions d'euros au titre respectivement des secteurs France Retail et Latam Retail

#### Impacts sur les principaux agrégats de l'état des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2019

| en millions d'euros                                                          | 31 Décembre<br>2019 publié | Incidences<br>décision IFRS IC | 31 Décembre<br>2019 retraité |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>                        | <b>1 120</b>               | <b>-</b>                       | <b>1 120</b>                 |
| <i>Dont résultat avant impôt de l'ensemble consolidé</i>                     | <i>(1 156)</i>             | <i>(21)</i>                    | <i>(1 177)</i>               |
| <i>Dont autres éléments de la CAF</i>                                        | <i>3 325</i>               | <i>21</i>                      | <i>3 346</i>                 |
| <i>Dont variation du BFR et impôts versés</i>                                | <i>(168)</i>               | <i>-</i>                       | <i>(168)</i>                 |
| <i>Dont impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées</i> | <i>(882)</i>               | <i>-</i>                       | <i>(882)</i>                 |
| <b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>          | <b>(32)</b>                | <b>-</b>                       | <b>(32)</b>                  |
| <b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>            | <b>(2 088)</b>             | <b>-</b>                       | <b>(2 088)</b>               |
| <i>Dont remboursement des passifs de loyers</i>                              | <i>(701)</i>               | <i>53</i>                      | <i>(649)</i>                 |
| <i>Dont intérêts financiers nets versés</i>                                  | <i>(617)</i>               | <i>(53)</i>                    | <i>(670)</i>                 |
| <i>Dont flux de trésorerie liés aux activités abandonnées</i>                | <i>(297)</i>               | <i>-</i>                       | <i>(297)</i>                 |
| Incidence des variations monétaires sur la trésorerie                        | 16                         | -                              | 16                           |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>                                      | <b>(984)</b>               | <b>-</b>                       | <b>(984)</b>                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture                          | 4 514                      | -                              | 4 514                        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture                           | 3 530                      | -                              | 3 530                        |

## Impacts sur les principaux agrégats de l'état de la situation financière consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2019

| en millions d'euros                                                  | 1er janvier<br>2019 publié | Incidences<br>décision IFRS IC | 1er janvier<br>2019 retraité |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <b>Actifs non courants</b>                                           | <b>24 189</b>              | <b>727</b>                     | <b>24 916</b>                |
| <i>Dont actifs au titre de droits d'utilisation</i>                  | 4 592                      | 720                            | 5 312                        |
| <i>Dont actifs d'impôts différés</i>                                 | 659                        | 7                              | 666                          |
| <b>Actifs courants</b>                                               | <b>18 450</b>              | <b>31</b>                      | <b>18 481</b>                |
| <i>Dont actifs détenus en vue de la vente</i>                        | 8 433                      | 31                             | 8 464                        |
| <b>Total actifs</b>                                                  | <b>42 639</b>              | <b>758</b>                     | <b>43 397</b>                |
| <b>Capitaux propres</b>                                              | <b>11 702</b>              | <b>(19)</b>                    | <b>11 682</b>                |
| <i>Dont capitaux propres part du Groupe</i>                          | 6 494                      | (14)                           | 6 480                        |
| <i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                      | 5 208                      | (5)                            | 5 203                        |
| <b>Passifs non courants</b>                                          | <b>12 384</b>              | <b>766</b>                     | <b>13 150</b>                |
| <i>Dont passifs de loyers non courants</i>                           | 3 560                      | 766                            | 4 327                        |
| <b>Passifs courants</b>                                              | <b>18 554</b>              | <b>11</b>                      | <b>18 565</b>                |
| <i>Dont passifs de loyers courants</i>                               | 677                        | (21)                           | 657                          |
| <i>Dont passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente</i> | 5 977                      | 31                             | 6 008                        |
| <b>Total capitaux propres et passifs</b>                             | <b>42 639</b>              | <b>758</b>                     | <b>43 397</b>                |

## Impacts sur les principaux agrégats de l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019

| en millions d'euros                                                                 | 31 Décembre<br>2019 publié | Incidences décision<br>IFRS IC & autres<br>retraitements | 31 Décembre<br>2019 retraité |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>Actifs non courants</b>                                                          | <b>22 524</b>              | <b>776</b>                                               | <b>23 300</b>                |
| <i>Dont actifs au titre de droits d'utilisation</i>                                 | 4 837                      | 764                                                      | 5 602                        |
| <i>Dont actifs d'impôts différés</i>                                                | 772                        | 12                                                       | 784                          |
| <b>Actifs courants</b>                                                              | <b>12 320</b>              | <b>328</b>                                               | <b>12 647</b>                |
| <i>Dont actifs détenus en vue de la vente <sup>(i)</sup></i>                        | 2 491                      | 328                                                      | 2 818                        |
| <b>Total actifs</b>                                                                 | <b>34 844</b>              | <b>1 104</b>                                             | <b>35 948</b>                |
| <b>Capitaux propres</b>                                                             | <b>8 291</b>               | <b>(34)</b>                                              | <b>8 256</b>                 |
| <i>Dont capitaux propres part du Groupe <sup>(ii)</sup></i>                         | 4 767                      | 1                                                        | 4 769                        |
| <i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup></i>                     | 3 523                      | (36)                                                     | 3 488                        |
| <b>Passifs non courants</b>                                                         | <b>13 661</b>              | <b>825</b>                                               | <b>14 485</b>                |
| <i>Dont passifs de loyers non courants</i>                                          | 3 937                      | 825                                                      | 4 761                        |
| <b>Passifs courants</b>                                                             | <b>12 892</b>              | <b>314</b>                                               | <b>13 206</b>                |
| <i>Dont passifs de loyers courants</i>                                              | 740                        | (16)                                                     | 723                          |
| <i>Dont passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente <sup>(i)</sup></i> | 867                        | 330                                                      | 1 197                        |
| <b>Total capitaux propres et passifs</b>                                            | <b>34 844</b>              | <b>1 104</b>                                             | <b>35 948</b>                |

<sup>(i)</sup> Une décompensation entre les passifs de loyers et les actifs au titre de droits d'utilisation a été effectuée au sein des lignes « actifs détenus en vue de la vente » et « passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente » dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019, pour un montant de 283 millions d'euros.

<sup>(ii)</sup> Un reclassement entre les capitaux propres part du Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle a été effectué pour un montant de 28 millions d'euros en lien avec l'opération de perte de contrôle de Via Varejo réalisée en juin 2019 (voir état de variation des capitaux propres consolidés).

### 1.3.2 Impacts liés à la première application de la décision de l'IFRS IC relative à la norme IFRS 16 « Contrats de location »

L'IFRS IC a publié le 16 décembre 2019 une décision relative (i) à la détermination de la durée exécutoire des contrats de locations en tacite reconduction ainsi que pour les contrats résiliables par chacune des parties sans pénalité contractuelle et (ii) au lien entre la durée d'amortissement des agencements indissociables du bien loué et la durée IFRS 16 d'un contrat de location. Cette décision apporte des précisions qui peuvent impacter la durée des baux au-delà des cas particuliers mentionnés.

Dans le cas particulier des baux commerciaux 3-6-9 français, l'ANC a exprimé une nouvelle position dans son relevé de conclusions du 3 juillet 2020 qui vient annuler et remplacer celle du 16 février 2018. L'ANC confirme que :

- la durée à retenir à l'origine du contrat est généralement de 9 ans. Cette durée peut être réduite à la période légale non résiliable de 3 ou 6 ans selon les décisions du preneur. Cette durée pourrait également être plus longue si le bail le prévoit ;
- une période de tacite prolongation peut également être prise en compte dans la détermination de la durée initiale si le preneur est raisonnablement certain d'utiliser cette disposition et/ou que le bailleur ne pourra donner congé sans pénalité significative ; elle constitue un prolongement du bail initial ;
- une tacite prolongation non prise en compte à l'origine du contrat donne lieu à une ré-estimation de la durée du bail et conduit à une modification de l'évaluation initiale de l'actif et du passif de location reflétant la durée complémentaire pour laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail ;
- les hypothèses utilisées pour déterminer la durée du bail et celles retenues pour la durée d'amortissements des agencements non réutilisables doivent être cohérentes.

Le Groupe a finalisé l'analyse de ses contrats de location consistant à identifier ceux dont le traitement retenu initialement dans le cadre de l'application d'IFRS 16 pouvait être affecté par cette position.

Les analyses ont conduit le Groupe à revoir à la hausse la durée des contrats de location suivants :

- en tacite reconduction ou résiliables à tout moment ;
- d'actifs sous-jacents (magasins, entrepôts) comprenant des agencements et installations indissociables, dont la valeur nette comptable résiduelle à la fin de la durée de bail estimée en application de la norme IFRS 16 peut constituer une pénalité (au sens de la décision IFRS IC) significative pour le Groupe.

## Note 2 Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

### ▪ Plan de sauvegarde Rallye

En date du 2 mars 2020, la société Casino, Guichard-Perrachon a été informée par son actionnaire de référence, Rallye, que le Tribunal de commerce de Paris a arrêté le 28 février les plans de sauvegarde de Rallye et de ses filiales, ainsi que de leurs maisons-mères.

### Impact de la pandémie mondiale liée au Covid-19 sur les comptes consolidés

La pandémie de Covid-19 a touché l'ensemble des secteurs d'activité et la grande distribution n'a pas fait exception à ce phénomène. En tant qu'industrie de première nécessité, les enseignes ont maintenu leurs activités durant la période de crise et ont redoublé d'efforts afin de permettre aux consommateurs de continuer à s'approvisionner dans les meilleures conditions possibles dans un contexte de crise sanitaire inédit.

L'ensemble des implantations du Groupe à travers le monde a été touché par la propagation du Covid-19 et par les mesures prises par les gouvernements pour le contenir. L'épidémie de Covid-19 a eu un impact significatif sur nos opérations, notamment en nous obligeant à gérer le nombre de clients dans nos magasins, réduire le fonctionnement de certains magasins en fonction des préconisations ou des directives des différents gouvernements, investir dans des équipements de protection et autres équipements de sécurité, accélérer le déploiement des caisses automatiques, augmenter notre capacité de livraison à domicile et les options d'achat click & collect, constituer nos stocks de produits de consommation de base et faire évoluer nos organisations de travail vers un environnement de travail à distance pour nos fonctions de siège. De nombreuses exigences de restrictions de sécurité imposées par les gouvernements des pays où nous opérons ont été rétablies depuis l'automne dernier en raison de l'accroissement de nouveaux cas qui se poursuit dans de nombreux pays ; ce durcissement fait suite à l'assouplissement des lourdes mesures de restriction imposées au début de la pandémie jusqu'à l'été 2020.

Le Groupe a enregistré au 1<sup>er</sup> semestre 2020 une forte croissance de son chiffre d'affaires qui a été accompagnée de surcoûts liés au maintien de l'activité dans des conditions dégradées. Les surcoûts temporaires enregistrés lors de ce 1<sup>er</sup> semestre ont été fortement réduits au second semestre. Depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre, l'ensemble de l'organisation est adaptée aux contraintes de la pandémie avec des surcoûts limités.

Toutefois, l'impact financier à long terme de la pandémie Covid-19 sur des facteurs tels que la consommation des ménages, le produit intérieur brut et les taux de change sont inconnus pour le moment. La poursuite de la prévalence

de l'épidémie de Covid-19 pourrait continuer à (i) réduire le pouvoir d'achat de nos clients, (ii) réduire le nombre de touristes qui contribuent généralement à nos revenus pendant les mois d'été dans certains de nos magasins, (iii) nuire à nos activités en perturbant ou en retardant la préparation et la livraison des produits dans nos magasins, (iv) impacter la disponibilité et le coût du transport, (v) impacter la stabilité financière de nos fournisseurs et franchisés et (vi) impacter la valorisation de nos actifs immobiliers. Bien que nous ayons constaté une augmentation significative du volume de livraison à domicile et des achats click & collect et drive & collect et que nous ayons adapté nos réseaux de distribution pour répondre à cette flambée de la demande, nous ne pouvons pas prédire si la Covid-19 (y compris les futures vagues de cette maladie) aura un impact à long terme sur le comportement d'achat des consommateurs et comment cela peut avoir un impact sur nos stratégies commerciales et nos perspectives futures.

Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes de bilan ou de compte de résultat sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à la crise. Les principaux sujets ont porté sur la valorisation des actifs incorporels et de goodwill, les évaluations à la juste valeur de certains actifs notamment classés selon IFRS 5, les dépréciations d'actifs financiers, les instruments dérivés affectés à la couverture d'opérations commerciales et les impôts différés actifs liés aux pertes fiscales. Ces revues n'ont pas abouti à des effets significatifs au 31 décembre 2020.

## **Plan de cession d'actifs non stratégiques**

Le Groupe a lancé mi-2018 un plan de cession d'actifs non stratégiques totalisant 1,8 milliards d'euros d'actifs cédés à fin 2019 (hors Vindémia). En 2020, le Groupe a poursuivi ce plan de cession avec essentiellement Vindémia le 30 juin 2020 (note 3.1.2), Leader Price à Aldi France (voir note 3.1.3), une participation de 5% du capital de Mercialis au cours du 2<sup>ème</sup> semestre (note 3.1.1) ainsi que des actifs immobiliers. En conséquence, le montant des cessions d'actifs non stratégiques atteint 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2020 sur un plan de cession annoncé de 4,5 milliards d'euros.

## **Spin-off d'Assai au Brésil**

GPA, la filiale brésilienne du Groupe, a réalisé le 31 décembre 2020 la scission de son activité de cash and carry (Assai) du reste de ses activités (MultiVarejo et Exito avec ses filiales uruguayenne et d'Argentine). L'objectif de cette opération est d'optimiser le potentiel d'Assai, d'une part, et des activités de distribution alimentaire plus traditionnelles de GPA et Exito, d'autre part. Cette opération leur permettra de fonctionner de manière autonome, de se concentrer sur leurs modèles d'entreprise et sur les opportunités de leurs marchés respectifs. Par ailleurs, elles bénéficieront d'un accès direct aux marchés de capitaux et aux différentes sources de financement, créant, ainsi, davantage de valeur pour leurs actionnaires. A l'issue de cette opération, le Groupe Casino, qui détient actuellement une participation de 41,2% au capital de GPA, détiendrait alors 41,2% de GPA et une participation identique dans la nouvelle entité Sendas Distribuidora S.A. (Assai) dont la cotation est attendue le 1<sup>er</sup> mars 2021 (note 15).

Cette opération n'a pas d'effet significatif sur les comptes consolidés s'agissant d'une opération interne au Groupe ; il se limite aux frais inhérents à ce type d'opération qui ont été reconnus en « autres charges opérationnelles » pour 25 millions d'euros (note 6.5) ainsi qu'une incidence fiscale de 12 millions d'euros (note 9.1.2).

## **Opérations de renforcement de la structure financière**

En 2020, le Groupe a poursuivi le renforcement de sa structure financière par le biais de plusieurs opérations.

Il a ainsi effectué des rachats de ses souches obligataires non sécurisées au travers de rachats effectués sur les marchés financiers et de deux offres publiques de rachat réalisées en novembre et décembre 2020. La totalité de ces rachats ont porté sur un montant de 1 400 millions d'euros de nominal dont 467, 122, 448, 289 et 74 millions d'euros pour les obligations à échéance respectivement de mai 2021, juin 2022, janvier 2023, mars 2024 et février 2025.

L'offre de rachat menée en décembre 2020 était couplée à 2 nouveaux financements :

- L'émission d'une obligation non sécurisée de 400 millions d'euros, portant un coupon de 6,625% et de maturité janvier 2026. Ces nouvelles obligations incluent les mêmes restrictions de dividendes que les financements levés en novembre 2019 ; ainsi le versement de dividendes ne sera libre qu'à condition que le ratio de levier brut soit inférieur à 3,5x post paiement ;
- Un abondement de 225 millions d'euros du prêt à terme (« Term Loan B ») de maturité janvier 2024, à un prix d'émission de 99.75% du nominal.

L'incidence comptable de ces opérations se résume ainsi au 31 décembre 2020 :

- Diminution de la dette financière brute y compris la composante de juste valeur des couvertures : -858 millions d'euros (note 11.2.2) dont -1 481 millions liés aux rachats obligataires et 623 millions d'euros (y compris frais) liés à la nouvelle émission obligataire ainsi qu'à l'abondement du prêt à terme (« Term Loan B ») ;
- Diminution des dérivés de couverture et encaissement net d'une soulte de 5 millions d'euros ;
- Gain de 42 millions d'euros présenté en « coût de l'endettement financier net » (note 11.3.1).

Au 31 décembre 2020, les fonds sur le compte séquestre dédié au remboursement des dettes financières s'établissent à 487 millions d'euros (note 6.8.1).

## Note 3 Périmètre de consolidation

### Principes comptables

#### Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation figurant en note 17.

#### FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

#### DROITS DE VOTE POTENTIELS

Le contrôle doit être apprécié en tenant compte des droits de vote potentiels mais seulement s'ils sont substantifs c'est-à-dire que l'entité a la capacité pratique d'exercer ses droits au regard du prix, de la date et des modalités d'exercice.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'actions, des options d'achat d'actions, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération dans le cadre de son appréciation du contrôle d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou à l'issue d'un événement futur.

#### COENTREPRISES

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

#### ENTREPRISES ASSOCIEES

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

#### METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et, le cas échéant, dans les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. L'éventuelle perte de valeur et le résultat de cession portant sur les titres mis en équivalence sont comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les résultats sur les opérations d'acquisitions ou de cessions internes avec les entreprises associées mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation du Groupe dans ces sociétés. En l'absence de précision dans les normes IFRS dans le cas où l'élimination excède la valeur nette comptable des titres mis en équivalence, le Groupe plafonne l'élimination de résultat interne et le complément de l'élimination est suivi extra-comptablement pour être imputé sur les bénéfices des exercices suivants de l'entité mise en équivalence. Par ailleurs, le Groupe suit une approche transparente afin de mettre en équivalence les entreprises associées et considère, le cas échéant, le pourcentage final que détient le Groupe dans la détermination de la quote-part de résultat à éliminer.

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable à la dilution du Groupe dans une filiale d'une société mise en équivalence, l'incidence d'une dilution est comptabilisée en quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises.

### Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, la contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles », sauf ceux liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. À la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 étaient traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »). Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'allouer une nouvelle valeur aux actifs et passifs acquis correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne conduit pas à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survivance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

### Transfert interne de titres consolidés

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable d'un transfert interne de titres consolidés entraînant une variation de pourcentage d'intérêts, le Groupe applique le principe suivant :

- les titres transférés sont maintenus à leur valeur historique et le résultat de cession est éliminé en totalité chez l'entité acquérant les titres ;
- les intérêts ne donnant pas le contrôle sont ajustés pour refléter la variation de leur part dans les capitaux propres en contrepartie des réserves consolidées sans que le résultat ni les capitaux propres ne soient affectés.

Les coûts et frais liés aux opérations de transfert interne de titres et de manière plus large aux réorganisations internes sont présentés en « autres charges opérationnelles ».

### Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la maison-mère du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés, figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reclassé en résultat. Dans la mesure où le Groupe applique la méthode de consolidation par palier, la sortie d'une activité à l'étranger à l'intérieur d'un palier ne déclenche pas le recyclage des écarts de conversion en résultat, celui-ci intervenant lors de la sortie du palier.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

En application de la norme IAS 29, les postes du bilan et du compte de résultat des filiales dans des économies hyperinflationnistes sont (i) réévalués pour tenir compte des changements du pouvoir d'achat des monnaies locales et en utilisant des indices d'inflation officiels ayant cours à la clôture, et (ii) convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture. Au sein du groupe Casino, l'Argentine est considérée comme un pays hyperinflationniste depuis 2018.

### 3.1 Opérations de périmètre réalisées en 2020

#### 3.1.1 TRS Mercialys

Le 26 juillet 2018, dans le cadre du plan de cession d'actifs annoncé, le Groupe avait réduit sa participation dans Mercialys en termes de droit de vote de 40,3% à 25,3% via la cession d'un bloc de 15% de ses actions à une banque, au travers d'un contrat de total return swap (TRS). Dans le cadre de cette opération, le Groupe avait encaissé immédiatement un montant de 213 millions d'euros avant frais (209 millions d'euros nets de frais).

Cet instrument n'était pas déconsolidant au sens de la norme IFRS 9 tant que la banque n'a pas vendu les titres sur le marché ; une dette financière était enregistrée au titre des actions non encore cédées sur le marché.

A fin 2019, 64,6% des actions du TRS avaient été écoulées. A ce titre, le Groupe avait reconnu une moins-value de cession des titres de 20 millions d'euros en « Autres charges opérationnelles » et la dette financière s'établissait à 102 millions d'euros. Par ailleurs, les titres faisant l'objet du TRS étaient classés en « Actifs détenus en vue de la vente » pour la quote-part non cédée en application d'IFRS 5 soit 46 millions d'euros.

Le 21 août 2020, le Groupe a abondé le TRS à hauteur de 5 % de titres Mercialys qui a permis d'encaisser immédiatement un montant de 26 millions d'euros placé sur le compte séquestre dédié au remboursement de la dette brute. Au 31 décembre 2020, la totalité des actions du TRS a été écoutée et Mercialys est comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence avec un pourcentage d'intérêts de 20,3% (30,6% au 31 décembre 2019).

Une perte a été reconnue dans les « Autres charges opérationnelles » à hauteur de 72 millions d'euros au titre du dénouement du TRS (note 6.5).

Globalement, le Groupe a décaissé sur l'exercice 2020 au titre de cet instrument un montant de 47 millions d'euros net des 26 millions d'euros encaissés au titre de l'abondement du TRS à hauteur de 5% (note 4.6).

#### 3.1.2 Cession de Vindémia

Dans le cadre de son plan de cession d'actifs non stratégiques, le groupe Casino a cédé Vindémia le 30 juin 2020 au groupe GBH et a encaissé 186 millions d'euros sur la base d'une valeur d'entreprise de 219 millions d'euros. Cette opération a généré un résultat de cession négatif de -23 millions d'euros y compris -13 millions d'euros liés au recyclage des écarts de conversion dans le résultat de cession.

Si cette cession avait été réalisée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les incidences sur le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et le résultat net consolidé du Groupe auraient été respectivement de -405, -22 et -9 millions d'euros.

#### 3.1.3 Cession à Aldi France de magasins et d'entrepôts Leader Price

En date du 30 novembre 2020, le groupe Casino a finalisé la cession à Aldi France de 3 entrepôts, 545 magasins Leader Price et de 2 supermarchés Casino pour un produit de cession pouvant atteindre 683 millions d'euros dont (i) 648 millions d'euros encaissés le jour du closing (note 3.4.2) et (ii) jusqu'à 35 millions d'euros de complément de prix potentiel qui serait versé ultérieurement sur la base du respect d'indicateurs opérationnels durant la période de transition.

L'accord prévoit en effet l'organisation d'une période de transition pendant laquelle les opérations au jour le jour continueront à être gérées par le groupe Casino en « bon père de famille » jusqu'au passage progressif des magasins sous enseigne Aldi prévu tout au long de l'année 2021.

L'acte de cession prévoit également un ensemble de déclarations et garanties usuelles de la part du cédant Casino au profit de l'acheteur Aldi. Elles incluent une garantie spécifique d'actif et de passif plafonnée à hauteur de 100 millions d'euros (note 6.11.1).

Le groupe Casino reste propriétaire de la marque Leader Price et peut l'exploiter en France et à l'international selon certaines conditions convenues avec Aldi. Le Groupe conserve ainsi une activité de grossiste auprès de 200 magasins Leader Price franchisés, et de clients externes ou internes (Franprix, Casino Géant ou supermarchés Casino).

Cette cession est intervenue après l'information et la consultation des instances représentatives du personnel, ainsi que l'autorisation de l'Autorité de la concurrence du 17 novembre 2020. A la date du closing, la perte de contrôle est définitive et se concrétise par le transfert des droits de vote et des pouvoirs attachés des entités cédées à Aldi. Par ailleurs, Aldi a la faculté de mettre un terme à tout moment et sans préavis, au mandat de gestion opérationnelle de Casino courant pendant la phase de transition.

En application de la norme IFRS 5 – "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées" (notes 3.4.1 et 3.4.2), les actifs et passifs détenus en vue de la vente étaient classés au bilan sur une ligne distincte depuis décembre 2019. Les résultats nets après impôt et les flux de trésorerie des années 2020 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat "Résultat net des activités abandonnées".

Cette opération a conduit à la reconnaissance d'une moins-value avant impôt de 206 millions d'euros présentée sur la ligne « activités abandonnées » (note 3.4.2).

## 3.2 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

### 3.2.1 Entreprises associées et coentreprises significatives

Le tableau ci-dessous présente les comptes résumés à 100% des quatre principales entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le cadre des activités poursuivies. Ces informations sont établies en conformité avec les normes IFRS, telles que publiées par les entreprises associées et coentreprises, et retraitées le cas échéant des ajustements effectués par le Groupe tels que des ajustements de réévaluation de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle, des ajustements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe et des éliminations d'opérations d'acquisitions ou de cessions intragroupes à hauteur du pourcentage de détention dans les sociétés mises en équivalence :

| en millions d'euros                                                      | 2020                   |                      |                                                  |                        | 2019                   |                      |                                                  |                        |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------|--------------------------------------------------|------------------------|------------------------|----------------------|--------------------------------------------------|------------------------|
|                                                                          | Mercialys              | Tuya <sup>(ii)</sup> | Floa Bank<br>(ex. Banque<br>du Groupe<br>Casino) | FIC <sup>(iii)</sup>   | Mercialys              | Tuya <sup>(ii)</sup> | Floa Bank<br>(ex. Banque<br>du Groupe<br>Casino) | FIC <sup>(iii)</sup>   |
| Pays                                                                     | France                 | Colombie             | France                                           | Brésil                 | France                 | Colombie             | France                                           | Brésil                 |
| Activité                                                                 | Foncière               | Bancaire             | Bancaire                                         | Bancaire               | Foncière               | Bancaire             | Bancaire                                         | Bancaire               |
| Nature de la relation                                                    | Entreprise<br>associée | Coentreprise         | Coentreprise                                     | Entreprise<br>associée | Entreprise<br>associée | Coentreprise         | Coentreprise                                     | Entreprise<br>associée |
| % d'intérêts et de droits<br>de vote <sup>(iv)</sup>                     | 20% <sup>(i)</sup>     | 50%                  | 50 %                                             | 36 %                   | 31% <sup>(i)</sup>     | 50%                  | 50 %                                             | 36 %                   |
| Revenus totaux                                                           | 231                    | 276                  | 224                                              | 168                    | 252                    | 321                  | 195                                              | 273                    |
| Résultat net des activités<br>poursuivies                                | 61                     | 6                    | 9                                                | 56                     | 104                    | (3)                  | 11                                               | 60                     |
| Autres éléments du<br>résultat global                                    | -                      | -                    | -                                                | -                      | -                      | -                    | -                                                | -                      |
| <b>Résultat global total</b>                                             | <b>61</b>              | <b>6</b>             | <b>9</b>                                         | <b>56</b>              | <b>104</b>             | <b>(3)</b>           | <b>11</b>                                        | <b>60</b>              |
| Actifs non courants                                                      | 2 858                  | 31                   | 35                                               | 8                      | 2 855                  | 22                   | 33                                               | 11                     |
| Actifs courants <sup>(v)</sup>                                           | 541                    | 747                  | 1 798                                            | 1 057                  | 130                    | 878                  | 1 411                                            | 1 569                  |
| Passifs non courants                                                     | (1 403)                | (403)                | (35)                                             | (3)                    | (1 280)                | (473)                | (35)                                             | (4)                    |
| Passifs courants                                                         | (423)                  | (252)                | (1 614)                                          | (880)                  | (315)                  | (314)                | (1 241)                                          | (1 370)                |
| dont passifs liés à<br>l'activité de crédit                              | -                      | (579)                | (1 591)                                          | (241)                  | -                      | (675)                | (1 236)                                          | (470)                  |
| <b>Actif net</b>                                                         | <b>1 573</b>           | <b>124</b>           | <b>184</b>                                       | <b>182</b>             | <b>1 389</b>           | <b>113</b>           | <b>168</b>                                       | <b>206</b>             |
| <b>Dividendes reçus de<br/>l'entreprise associée ou<br/>coentreprise</b> | <b>11</b>              | <b>-</b>             | <b>-</b>                                         | <b>3</b>               | <b>34</b>              | <b>-</b>             | <b>-</b>                                         | <b>6</b>               |

- (i) Au 31 décembre 2020, le Groupe détient 20% (25% au 31 décembre 2019) du capital de Mercialis lui permettant d'avoir une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières du groupe Mercialis (note 3.1.1). Cette analyse s'appuie sur (a) l'absence de majorité sur les décisions stratégiques au sein du Conseil d'administration de la société qui est composé d'une majorité d'indépendants, (b) des règles de gouvernance qui prévoient que les représentants de Casino au sein de Mercialis ne participent pas aux décisions portant sur des opérations réalisées avec le Groupe, (c) des accords contractuels opérationnels conclus entre le Groupe et la société à des conditions de marché et (d) l'analyse des droits effectifs exprimés lors des dernières Assemblées générales de Mercialis (Casino et ses parties liées n'ont pas le contrôle de l'Assemblée générale). Le pourcentage d'intérêt s'élève à 20% et 31% respectivement au 31 décembre 2020 et 2019
- (ii) Tuya est un partenariat bancaire entre Exito et Bancolumbia destiné à gérer des services bancaires proposés aux clients des magasins en Colombie, notamment la souscription de cartes bancaires en magasin. Ce partenariat a évolué en octobre 2016 avec l'entrée d'Exito au capital de Tuya à hauteur de 50%
- (iii) La société FIC a pour objet de financer les achats des clients de GPA et résulte d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco") et GPA. Elle est comptabilisée par mise en équivalence, GPA estimant exercer une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières
- (iv) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui détenu au niveau de Casino à l'exception des sociétés mises en équivalence Tuya et FIC qui correspond respectivement à celui au niveau du sous-groupe Exito et GPA. Suite à la cession de Via Varejo, GPA détient désormais 36% de FIC en termes de droits de vote et de pourcentage d'intérêts depuis juin 2019.
- (v) Concernant les entités Floa Bank (ex. Banque du Groupe Casino), Tuya et FIC, les actifs courants concernent principalement leur activité de crédit

### 3.2.2 Autres entreprises associées et coentreprises

Les informations financières agrégées relatives aux autres entreprises associées et coentreprises ne sont pas significatives. Le montant des dividendes reçus de ces entreprises associées et coentreprises s'élève à 3 millions d'euros en 2020 tout comme en 2019.

### 3.2.3 Variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

en millions d'euros

|                                                     |            |
|-----------------------------------------------------|------------|
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>         | <b>500</b> |
| Quote-part de résultat de l'exercice <sup>(i)</sup> | (18)       |
| Distribution                                        | (43)       |
| Autres mouvements                                   | (99)       |
| <b>Solde au 31 décembre 2019</b>                    | <b>341</b> |
| Quote-part de résultat de l'exercice                | 50         |
| Distribution                                        | (20)       |
| Autres mouvements                                   | (179)      |
| <b>Solde au 31 décembre 2020</b>                    | <b>191</b> |

(i) Dont -63 millions d'euros de quote-part de résultat des activités abandonnées de Leader Price en 2019

### 3.2.4 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées et des coentreprises

Concernant Mercialys, la juste valeur de cette participation à la clôture s'élève à 134 millions d'euros pour 20,3% de détention, déterminée sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2020 (2019 : 346 millions d'euros pour 30.6%) ; celle-ci fait ressortir une perte de valeur de 77 millions d'euros enregistrée en « Autres charges opérationnelles ».

Les autres entreprises associées et coentreprises qui ne sont pas cotées ne présentent pas de perte de valeur significative.

### 3.2.5 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 31 décembre 2020 et 2019, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

### 3.2.6 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

| en millions d'euros | 2020                  |                      | 2019 retraité         |                        |
|---------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|
|                     | Entreprises associées | Coentreprises        | Entreprises associées | Coentreprises          |
| Prêts               | 60                    | 7                    | 31                    | 11                     |
| dont dépréciation   | (2)                   | -                    | (1)                   | -                      |
| Créances            | 20                    | 22                   | 41                    | 44                     |
| dont dépréciation   | -                     | (1)                  | -                     | -                      |
| Dettes              | 160 <sup>(i)</sup>    | 143                  | 184 <sup>(i)</sup>    | 283                    |
| Charges             | 60 <sup>(ii)</sup>    | 798 <sup>(iii)</sup> | 57 <sup>(ii)</sup>    | 1 520 <sup>(iii)</sup> |
| Produits            | 288 <sup>(iv)</sup>   | 44                   | 312 <sup>(iv)</sup>   | 51                     |

(i) Dont un passif de loyer envers Mercialys portant sur des actifs immobiliers de 150 millions d'euros au 31 décembre 2020 dont 32 millions d'euros à moins d'un an (31 décembre 2019 : 169 millions d'euros dont 41 millions d'euros à moins d'un an)

(ii) Compte tenu de l'application de la norme IFRS 16, les montants ci-dessus n'incluent pas les montants de loyers liés aux 57 baux signés avec Mercialys, ces loyers s'élevant à 50 millions d'euros en 2020 (2019 : 63 baux pour 49 millions d'euros)

(iii) Dont 764 millions d'euros d'achats de carburant auprès de Distridyn (2019 : 1 234 millions d'euros et 235 millions d'euros d'achats de marchandises auprès de CD supply Innovation, le partenariat avec CDSI s'étant dénoué sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019)

(iv) Les produits de 288 millions d'euros en 2020 incluent à hauteur de 115 millions d'euros les ventes de marchandises de Franprix - Leader Price envers des masterfranchisés mis en équivalence (2019 : 312 millions d'euros qui incluent à hauteur de 145 millions d'euros les ventes de marchandises de Franprix - Leader Price et Distribution Casino France envers des masterfranchisés mis en équivalence). Ils incluent également les produits liés aux opérations immobilières avec Mercialys présentés en « Autres revenus » pour 116 millions d'euros dont l'incidence EBITDA s'élève à 65 millions d'euros (note 5.1) (2019 : « Autres revenus » de 95 millions d'euros pour une incidence EBITDA de 48 millions d'euros)

## Transactions avec Mercialys

Dans le cadre de ses relations avec Mercialys, Casino a conclu différents accords :

- Casino est locataire dans certains centres commerciaux. Les montants des loyers sont mentionnés ci-dessus.
- Convention de *Property Management* : le Groupe effectue la gestion locative de la quasi-totalité des sites de Mercialys. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 5 millions d'euros en 2020 contre 6 millions d'euros en 2019.
- Convention de partenariat : cette convention a été approuvée par le Conseil d'administration de Casino du 19 juin 2012. Un avenant à cette convention a été signé le 12 novembre 2014. Le principe fondamental de la Convention de partenariat, selon lequel Casino développe et mène un pipeline de projets que Mercialys acquiert pour nourrir sa croissance, a été préservé. La Convention initiale portait sur un pipeline de projets offrant une visibilité suffisante. La nouvelle convention permet à Mercialys de proposer de nouveaux projets qui seront étudiés par Casino puis suivis dans le cadre de comités de suivi.  
Casino n'engagera les travaux qu'une fois la commande réitérée par Mercialys, réitération qui interviendra après obtention définitive des autorisations et précommercialisation des projets au minimum à un seuil de 60% (en % des loyers prévisionnels – baux signés).  
Les prix d'acquisition des projets développés par Casino, uniquement déterminés dans le cadre de la convention initiale sur la base d'un taux de capitalisation des loyers défini selon une matrice - mise à jour semestriellement en fonction de l'évolution des taux d'expertise du patrimoine de Mercialys - et des loyers prévisionnels du projet, peuvent également être déterminés sur un prix de vente prévisionnel calculé sur la base du TRI prévisionnel (de 8 à 10%).  
Le principe du partage à 50/50 de l'*upside/downside* est maintenu pour tenir compte des conditions effectives auxquelles les actifs seront commercialisés. Ainsi, s'il existe un différentiel positif ou négatif ('*upside*' / '*downside*') entre les loyers effectifs résultant de la commercialisation et des loyers prévus à l'origine, le prix sera ajusté, à la hausse ou à la baisse, de 50% de la différence ainsi constatée. Dans le cadre du processus d'acquisition anticipée évoqué précédemment, une clause de rendez-vous entre les parties est prévue dans les contrats.  
En contrepartie de cette exclusivité, Mercialys s'est engagée à ne pas investir dans des opérations susceptibles d'avoir un impact concurrentiel significatif dans la zone de chalandise d'un site à enseigne alimentaire du Groupe Casino. Fin janvier 2017, les parties ont étendu de 3 ans la convention de Partenariat, jusqu'à fin 2020. La Convention de Partenariat a pris fin en décembre 2020, n'ayant pas fait l'objet d'une nouvelle prolongation de sa durée par les parties.
- Convention de prestations de services : le Groupe fournit des prestations représentatives de fonctions supports à Mercialys en matière de gestion administrative, de comptabilité-finance, d'informatique et immobilière. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 1 million d'euros en 2020 (2019 : 2 millions d'euros).
- Convention de prestations de conseils : Mercialys met à disposition de Casino une équipe de spécialistes de valorisation de patrimoines immobiliers. Il n'y a pas eu de prestations au titre de cette convention en 2020.  
Les parties ont décidé de mettre un terme à cette convention le 31 décembre 2018. Une nouvelle convention à durée déterminée, avec une première période de six mois, commençant à courir du 1er janvier au 30 juin 2019 a été conclue, ayant pour objet des prestations d'asset management délivrées par les équipes de Mercialys au titre des projets gérés pour le compte de Casino. Cette Convention sera automatiquement et tacitement reconduite pour une nouvelle période de six mois, étant précisé que la durée totale de cette convention ne pourra pas excéder 48 mois. La Convention, non renouvelée par les parties, est arrivée à son terme fin 2020.
- Convention de mandat de vente : Casino est mandaté par Mercialys dans le cadre de recherche d'acquéreurs d'actifs immobiliers. Cette convention est devenue caduque en 2020.
- Convention de compte courant : Mercialys avait conclu le 8 septembre 2005 avec Casino une Convention de compte courant et de gestion de trésorerie. Par ce biais, Mercialys et Casino avaient mis en place un compte courant d'actionnaires qui enregistrerait tous versements, retraits ou avances des sommes pouvant être effectués réciproquement entre les deux sociétés. Suite à la réduction de la participation de Casino dans le capital de Mercialys en 2012, les deux parties ont décidé de résilier la Convention de compte courant et de gestion de trésorerie existante et de conclure une convention de compte courant. Cette convention a permis à Mercialys de conserver un compte courant avec Casino lui donnant la possibilité de bénéficier d'avances de trésorerie de la part de Casino dans la limite de 50 millions d'euros.  
La durée de la Convention a été étendue à plusieurs reprises. En décembre 2019, un avenant à cette convention a été conclu portant le seuil de l'avance à 35 millions d'euros et l'échéance au 31 décembre 2021. En décembre 2020, un avenant à cette convention a été conclu portant l'échéance de cette convention au 31 décembre 2022. A fin décembre 2020, aucune avance de trésorerie n'a été octroyée à Mercialys.

Le 23 décembre 2020, Mercialys a cédé 5 actifs immobiliers à la SCI AMR (entité mise en équivalence chez Mercialys) pour un prix net vendeur à 100% de 198 millions d'euros. Par ailleurs, le 21 décembre 2020, Mercialys a également cédé un autre actif immobilier à une société tierce pour un prix net vendeur de 31 millions d'euros.

L'incidence dans les comptes consolidés du Groupe de ces deux opérations se résume par la reconnaissance d'un produit de 37 millions d'euros reconnu en « Autres revenus » conduisant à une contribution en EBITDA de 19 millions d'euros au titre de la déneutralisation des marges reconnues antérieurement sur opérations de promotion immobilière entre Casino et Mercialys (note 5.1).

### 3.2.7 Engagements à l'égard des coentreprises

Le Groupe a octroyé à Distridyn des cautions et garanties (présentées également en note 6.11.1) dont le montant s'élève à 68 millions d'euros au 31 décembre 2020 (tout comme au 31 décembre 2019).

## 3.3 Engagements liés au périmètre de consolidation

### 3.3.1 Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle – « PUTs minoritaires »

#### Principe comptable

Le Groupe a consenti aux intérêts ne donnant pas le contrôle de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Les options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont présentés en « passifs financiers » ; les « puts à prix fixes » sont comptabilisés pour leurs valeurs actualisées et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs. Le Groupe présente le montant des « Puts minoritaires » en lecture directe au bilan consolidé.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, puis la norme IFRS 10, appliquée dans les comptes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, précisent le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de vente, selon que les options ont été émises avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2010, en conformité avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers :

- les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en goodwill. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en goodwill ;
- les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en réduction des capitaux propres. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en capitaux propres.

Les Puts minoritaires s'analysent comme suit au 31 décembre 2020 :

| en millions d'euros           | % de détention du Groupe | Engagement vis-à-vis des intérêts ne donnant pas le contrôle | Prix fixe ou variable | Dettes non courantes <sup>(iii)</sup> | Dettes courantes <sup>(iii)</sup> |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Franprix <sup>(i)</sup>       | 70,00%                   | 30,00%                                                       | V                     | 34                                    | -                                 |
| Éxito (Disco) <sup>(ii)</sup> | 62,49%                   | 29,82%                                                       | V                     | -                                     | 100                               |
| Autres                        |                          |                                                              |                       | 11                                    | 19                                |
| <b>Total des engagements</b>  |                          |                                                              |                       | <b>45</b>                             | <b>119</b>                        |

(i) La valeur de cette promesse d'achat portant sur des filiales du sous-groupe Franprix est basée sur le résultat net et un multiple de chiffre d'affaires. La variation de +/- 10% de ces indicateurs n'a pas d'impact significatif. La période d'exercice de cette option s'échelonne entre 2022 et 2025

(ii) Cette option est exercable à tout moment jusqu'au 30 juin 2021 ; en cas de non exercice le contrat prévoit un renouvellement automatique jusqu'au 30 juin 2025. Le prix d'exercice est basé sur la plus avantageuse entre différentes formules de calcul et un prix minimum. Au 31 décembre 2020, le prix d'exercice correspond au prix minimum

(iii) Au 31 décembre 2019, les « Puts minoritaires » s'élevaient à 166 millions d'euros dont 105 millions d'euros en part courante

### 3.3.2 Engagements hors bilan

#### Principe comptable

Les promesses d'achat (put) et les promesses de vente (call) portant sur des participations (titres ne donnant pas le contrôle de la société) sont généralement comptabilisées comme des dérivés. Usuellement, les prix d'exercice de ces promesses reflètent la juste valeur des actifs sous-jacents.

La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat, mais est également bénéficiaire de promesses de vente ; dans ce cas-là, la valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Au 31 décembre 2020, il n'existe plus de promesse d'achat d'actions portant sur des sociétés non contrôlées. En 2019, le montant de ces promesses d'achat d'actions s'élevait à 5 millions d'euros et concernait des sociétés au sein du sous-groupe Monoprix.

Le montant des promesses de vente d'actions portant sur des sociétés non contrôlées s'élève à 316 millions d'euros au

31 décembre 2020 (2019 : 339 millions d'euros) dont les principales ont été octroyées dans le cadre des transactions avec Mercialys :

- une promesse de vente à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur 100% des actifs ou sur 100% des titres de la société Hyperthetis Participations exerçable à compter du 31 décembre 2020 et jusqu'au 31 mars 2022 ;
- une promesse de vente à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur un actif immobilier précédemment cédé à la société Immosiris exerçable à compter du 31 mars 2021 et jusqu'au 30 septembre 2022 ;

### 3.4 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

#### Principe comptable

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification. Compte tenu de ces caractéristiques, la part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente est présentée en minoration de la dette financière nette (note 11).

Les immobilisations corporelles, incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, une fois classés comme détenus en vue de la vente, ne sont plus amortis.

Dans le cas d'une modification du plan de vente et/ou quand les critères de classement en actifs détenus en vue de la vente ne sont plus respectés, les actifs ne peuvent plus être présentés selon les principes applicables à cette catégorie. Ils doivent alors être évalués au plus faible de :

- la valeur comptable de l'actif (ou groupe d'actifs) avant son classement dans cette catégorie, ajustée des amortissements et dépréciations qui auraient été comptabilisés si l'actif n'avait pas été classé en actifs détenus en vue de la vente ;
- la valeur recouvrable à la date à laquelle la décision de ne plus céder a été prise.

L'impact de ces ajustements qui comprennent principalement le rattrapage des amortissements non comptabilisés pendant la période de classement en actifs détenus en vue de la vente, est enregistré en « Autres charges opérationnelles ».

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte,
- ou est une activité acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée intervient au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente.

Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe. Cette ligne dénommée « Résultat net des activités abandonnées » comprend le résultat net après impôts des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le cas échéant, une perte de valeur pour refléter la juste valeur diminuée des coûts de la vente et/ou les plus ou moins-values nettes d'impôt réalisées au titre des cessions de ces activités.

#### 3.4.1 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

| en millions d'euros                        | Notes         | 2020       |            | 2019 retraité <sup>(i)</sup> |              |
|--------------------------------------------|---------------|------------|------------|------------------------------|--------------|
|                                            |               | Actif      | Passif     | Actif                        | Passif       |
| Sous-groupe Leader Price                   | 3.1.3 / 3.4.2 | -          | -          | 1 362                        | 706          |
| Autres France Retail <sup>(ii)</sup>       |               | 914        | 210        | 1 405                        | 491          |
| Autres Latam Retail <sup>(iii)</sup>       |               | 19         | -          | 51                           | -            |
| <b>Total</b>                               |               | <b>932</b> | <b>210</b> | <b>2 818</b>                 | <b>1 197</b> |
| Actif net                                  |               | 722        |            | 1 621                        |              |
| Dont part du Groupe de la filiale vendeuse | 11.2          | 720        |            | 1 602                        |              |

(i) Une décompensation entre les passifs de loyers et les actifs au titre de droits d'utilisation a été effectuée au sein des lignes « actifs détenus en vue de la vente » et « passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente » dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019, pour un montant de 283 millions d'euros

(ii) Au 31 décembre 2019 et 2020, cette ligne est composée principalement de magasins et d'actifs immobiliers en relation avec les plans de cession d'actifs et de rationalisation du parc magasins

(iii) Le groupe GPA a finalisé sur l'exercice 2020 la cession d'un terrain pour un montant de 200 millions de réais générant une plus-value de cession de 134 millions de réais (soit 23 millions d'euros), enregistrée dans les autres produits opérationnels (note 6.5).

### 3.4.2 Activités abandonnées

En 2020, le résultat des activités abandonnées est composé essentiellement de la contribution aux résultats de Leader Price jusqu'à sa date de cession, du résultat de cession ainsi que des engagements en lien avec la phase de transition (note 3.1.3). En 2019, le résultat des activités abandonnées était composé essentiellement (i) de la contribution aux résultats du Groupe de Via Varejo (y compris Cnova Brésil) jusqu'à sa date de cession et du résultat de sa cession ainsi que (ii) de la contribution aux résultats de Leader Price à hauteur de -1 046 millions d'euros. Le détail du résultat des activités abandonnées est présenté ci-dessous :

| en millions d'euros                                                                                                | 2020         | 2019           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------------|
| Chiffre d'affaires, hors taxes                                                                                     | 1 528        | 4 376          |
| Charges nettes <sup>(i)</sup>                                                                                      | (1 784)      | (4 681)        |
| Résultat de cession <sup>(ii)</sup>                                                                                | (206)        | 29             |
| <i>Prix de cession encaissé</i>                                                                                    | 648          | 615            |
| <i>Frais relatifs aux cessions</i>                                                                                 | (4)          | (39)           |
| <i>Actif net comptable cédé ajusté <sup>(iii)</sup></i>                                                            | (850)        | (543)          |
| <i>Recyclage des autres éléments du résultat global net d'impôt <sup>(iv)</sup></i>                                | -            | (4)            |
| Perte résultant de la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de Leader Price <sup>(v)</sup> | -            | (704)          |
| <b>Résultat net avant impôt des activités abandonnées</b>                                                          | <b>(462)</b> | <b>(979)</b>   |
| Produit / (charge) d'impôt                                                                                         | 15           | (16)           |
| Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises                                          | (62)         | (60)           |
| <b>Résultat net des activités abandonnées</b>                                                                      | <b>(508)</b> | <b>(1 054)</b> |
| <i>Dont part du Groupe</i>                                                                                         | <b>(516)</b> | <b>(1 048)</b> |
| <i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                                                           | 7            | (6)            |

(i) Dont un produit brut de 231 millions de réais (soit 39 millions d'euros) reconnu en 2020 correspondant au droit de GPA de recevoir une partie du bénéfice de l'exclusion de l'ICMS de la base du PIS et COFINS de son ancienne filiale Globex à la suite d'une décision de justice prononcée pour Via Varejo, sur la période allant de 2007 et 2010. Dans l'attente d'une documentation juridique probante à recevoir de Via Varejo pour les crédits de la période allant de 2003 à 2007, le droit de GPA de recevoir le crédit fiscal est considéré comme étant un actif éventuel, évalué à environ 277 millions de réais (soit 43 millions d'euros) (note 13.3)

(ii) Le résultat de cession 2020 est relatif à la cession de Leader Price le 30 novembre 2020 (note 3.1.3). En 2019, il était relatif à la cession de Via Varejo le 14 juin 2019

(iii) L'actif net comptable cédé est ajusté d'éléments pour conformer l'actif aux dispositions contractuelles relatives à la période de transition

(iv) En 2019, la cession effective de Via Varejo n'a pas déclenché de recyclage d'écart de conversion en résultat

(v) Lors de la séparation du segment opérationnel Franprix – Leader Price en deux, au cours de l'exercice 2019, la répartition du goodwill entre les activités Leader Price, Franprix et Geimex a été évaluée sur la base des valeurs relatives de chacune des activités (valeur d'utilité issue du test d'impairment). La juste valeur de Leader Price avait été estimée sur la base d'une valeur d'entreprise de 735 millions d'euros (y compris complément de prix éventuel de 35 millions d'euros versé en cas de respect d'indicateurs opérationnels durant une période de transition) auquel il avait été déduit une estimation du rachat de masters-franchisés et d'indépendants ainsi qu'une estimation de la consommation de trésorerie future du sous-groupe jusqu'à la date de cession effective

Le résultat par action des activités abandonnées est présenté en note 12.10.

## Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

### Principe comptable

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat avant impôt de l'ensemble consolidé et est ventilé selon trois catégories :

- les flux de trésorerie générés par l'activité : y compris impôts, frais liés aux prises de contrôle, dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises, et paiements reçus dans le cadre d'une subvention ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement : notamment prises de contrôle (hors frais liés à l'acquisition), pertes de contrôle y compris frais de transactions, acquisitions et cessions de titres de participation non consolidés et d'entreprises associées et coentreprises (y compris frais de transactions), les compléments de prix payés dans le cadre de regroupement d'entreprises à hauteur de la dette déterminée dans le délai d'affectation ainsi que les acquisitions et cessions d'immobilisations (y compris frais et paiements différés) ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations de financement : notamment émissions et remboursements d'emprunts, émissions d'instruments de capitaux propres, transactions entre actionnaires (y compris les frais de transactions et le cas échéant les paiements différés), remboursement des passifs de loyers, intérêts nets versés (flux cash liés au coût de l'endettement, aux coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées et aux intérêts financiers au titre des contrats de location), transactions relatives aux actions propres et dividendes versés. Cette catégorie inclut également les flux générés par les dettes fournisseurs requalifiées en dettes financières.

### 4.1 Réconciliation des dotations aux provisions

| en millions d'euros                                                               | Notes  | 2020         | 2019<br>retraité |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|------------------|
| Perte de valeur nette sur goodwill                                                | 10.1.2 | (15)         | (17)             |
| Perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles                           | 10.2.2 | (20)         | (8)              |
| Perte de valeur nette sur immobilisations corporelles                             | 10.3.2 | (121)        | (70)             |
| Perte de valeur nette sur immeubles de placement                                  | 10.4.2 | (2)          | (4)              |
| Perte de valeur nette sur actifs au titre de droits d'utilisation                 | 7.1.1  | (78)         | (12)             |
| Perte de valeur nette sur autres actifs                                           |        | (90)         | (140)            |
| (Dotation) / reprise de provision pour risques et charges                         | 13.1   | (78)         | 5                |
| <b>Total des dotations aux provisions</b>                                         |        | <b>(404)</b> | <b>(247)</b>     |
| Part des dotations aux provisions présentée en activités abandonnées              |        | 14           | 6                |
| <b>Dotations aux provisions retraitées dans le tableau des flux de trésorerie</b> |        | <b>(390)</b> | <b>(240)</b>     |

## 4.2 Réconciliation de la variation du BFR avec les postes du bilan

| en millions d'euros                   | Notes                | 31 décembre 2019 | Flux de trésorerie d'exploitation | Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées | Autres flux de trésorerie | Variations de périmètre | Variations de change | Reclass. et autres <sup>(i)</sup> | 31 décembre 2020 |
|---------------------------------------|----------------------|------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------------------|------------------|
| Stocks de marchandises                | 6.6                  | (3 485)          | (44)                              | -                                                           | -                         | (8)                     | 483                  | (5)                               | (3 059)          |
| Stocks de promotion immobilière       | 6.6                  | (290)            | (29)                              | (8)                                                         | -                         | 11                      | 27                   | 140                               | (150)            |
| Fournisseurs                          | Bilan                | 6 580            | 51                                | (24)                                                        | -                         | 69                      | (743)                | 257                               | 6 190            |
| Créances clients et comptes rattachés | 6.7                  | (836)            | (122)                             | -                                                           | -                         | (3)                     | 39                   | (18)                              | (941)            |
| (Autres créances) / dettes            | 6.8.1 / 6.9.1 / 6.10 | 302              | 171                               | 1                                                           | (621) <sup>(i)</sup>      | 106                     | 143                  | 172                               | 274              |
| <b>TOTAL</b>                          |                      | <b>2 272</b>     | <b>26</b>                         | <b>(32)</b>                                                 | <b>(621)</b>              | <b>173</b>              | <b>(50)</b>          | <b>546</b>                        | <b>2 314</b>     |

| en millions d'euros                   | Notes                | 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | Flux de trésorerie d'exploitation | Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées | Autres flux de trésorerie | Variations de périmètre | Variations de change | Reclass. et autres | 31 décembre 2019 |
|---------------------------------------|----------------------|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|------------------|
| Stocks de marchandises                | 6.6                  | (3 655)                      | 1                                 | (35)                                                        | -                         | (13)                    | 37                   | 180                | (3 485)          |
| Stocks de promotion immobilière       | 6.6                  | (179)                        | (100)                             | 1                                                           | -                         | (2)                     | -                    | (10)               | (290)            |
| Fournisseurs                          | Bilan                | 6 668                        | 328                               | (83)                                                        | -                         | 33                      | (46)                 | (321)              | 6 580            |
| Créances clients et comptes rattachés | 6.7                  | (905)                        | (64)                              | (134)                                                       | -                         | 62                      | 11                   | 195                | (836)            |
| (Autres créances) / dettes            | 6.8.1 / 6.9.1 / 6.10 | 542                          | (74)                              | (2)                                                         | (463) <sup>(i)</sup>      | 134                     | 5                    | 160                | 302              |
| <b>TOTAL</b>                          |                      | <b>2 471</b>                 | <b>92</b>                         | <b>(254)</b>                                                | <b>(463)</b>              | <b>213</b>              | <b>8</b>             | <b>204</b>         | <b>2 272</b>     |

<sup>(i)</sup> En 2020 et 2019, ces montants reflètent principalement les encaissements et décaissements liés à des actifs financiers (note 4.11)

<sup>(ii)</sup> Reflète principalement le transfert des actifs de Green Yellow en liaison avec le changement de stratégie de la filiale (note 10.3.2), les effets des classements d'actifs et de passifs selon IFRS 5 ainsi que le changement de valeur du TRS GPA

## 4.3 Réconciliation des acquisitions d'immobilisations

| en millions d'euros                                                                                                       | Notes  | 2020         | 2019           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|----------------|
| Augmentations et acquisitions d'immobilisations incorporelles                                                             | 10.2.2 | (239)        | (269)          |
| Augmentations et acquisitions d'immobilisations corporelles                                                               | 10.3.2 | (660)        | (868)          |
| Augmentations et acquisitions d'immeubles de placement                                                                    | 10.4.2 | (3)          | (14)           |
| Augmentations et acquisitions de droits au bail présentés en droits d'utilisation                                         | 7.1.1  | (3)          | (8)            |
| Variations des dettes sur immobilisations                                                                                 |        | (26)         | 21             |
| Neutralisation de la capitalisation des coûts d'emprunts (IAS 23) <sup>(i)</sup>                                          | 10.3.3 | 3            | 5              |
| Incidences des activités abandonnées                                                                                      |        | 1            | 26             |
| <b>Flux de décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement</b> |        | <b>(927)</b> | <b>(1 107)</b> |

<sup>(i)</sup> Flux sans effet sur la trésorerie

## 4.4 Réconciliation des cessions d'immobilisations

| en millions d'euros                                                                                                  | Notes  | 2020       | 2019       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------|------------|
| Sorties d'immobilisations incorporelles                                                                              | 10.2.2 | 5          | 7          |
| Sorties d'immobilisations corporelles                                                                                | 10.3.2 | 236        | 188        |
| Sorties d'immeubles de placement                                                                                     | 10.4.2 | -          | -          |
| Sorties de droits au bail présentés en droits d'utilisation                                                          | 7.1.1  | 6          | 8          |
| Résultats de cessions d'actifs <sup>(i)</sup>                                                                        |        | 141        | 61         |
| Variation des créances sur immobilisations                                                                           |        | (27)       | (32)       |
| Sorties des actifs classés en IFRS 5                                                                                 |        | 61         | 664        |
| Incidences des activités abandonnées                                                                                 |        | -          | (7)        |
| <b>Flux d'encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement</b> |        | <b>423</b> | <b>890</b> |

<sup>(i)</sup> Avant retraitement IFRS 16 lié aux cessions-bails

#### 4.5 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

| en millions d'euros                                                      | 2020       | 2019       |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Montant payé pour les prises de contrôle                                 | (20)       | (12)       |
| Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle      | 9          | 6          |
| Montant reçu pour les pertes de contrôle                                 | 211        | 227        |
| (Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle      | (43)       | (4)        |
| <b>Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle</b> | <b>157</b> | <b>218</b> |

En 2020, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résulte principalement de la perte de contrôle de Vindémia (note 3.1.2).

En 2019, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résultait principalement de :

- la perte de contrôle de magasins déficitaires en lien avec le plan de rationalisation du parc pour 166 millions d'euros ;
- la cession de l'activité de restauration collective ainsi que la cession de restaurants.

#### 4.6 Incidences des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises

| en millions d'euros                                                                                       | 2020        | 2019        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Montant payé pour l'acquisition de titres d'entreprises associées et coentreprises                        | (16)        | (35)        |
| Décaissement net lié au TRS Mercialys (note 3.1.1)                                                        | (47)        | (4)         |
| <b>Incidences des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises</b> | <b>(63)</b> | <b>(39)</b> |

#### 4.7 Réconciliation des dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle

| en millions d'euros                                                                                                        | Notes | 2020        | 2019        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------|-------------|
| Dividendes versés / à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle                                                       | 12.8  | (80)        | (92)        |
| Variation de la dette de dividendes à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle                                       |       | 35          | 9           |
| Effet de change                                                                                                            |       | -           | (1)         |
| Incidences des activités abandonnées                                                                                       |       | -           | -           |
| <b>Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie</b> |       | <b>(45)</b> | <b>(83)</b> |

#### 4.8 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle

| en millions d'euros                                                                              | Notes | 2020        | 2019         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------|--------------|
| GPA - acquisition de 41,27% des titres Exito en 2019                                             |       | (21)        | (917)        |
| Vindémia – rachat de minoritaires de la filiale à Mayotte en 2019                                |       | -           | (18)         |
| Autres                                                                                           |       | (33)        | (36)         |
| <b>Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle</b> |       | <b>(55)</b> | <b>(971)</b> |

## 4.9 Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de dette financière nette

| en millions d'euros                                                      | Notes | 2020           | 2019 retraité  |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| <b>Variation de trésorerie</b>                                           |       | <b>(856)</b>   | <b>(984)</b>   |
| Augmentation d'emprunts et dettes financières <sup>(i)</sup>             |       | <b>(2 066)</b> | <b>(4 542)</b> |
| Diminution d'emprunts et dettes financières <sup>(i)</sup>               |       | <b>2 632</b>   | <b>3 694</b>   |
| Allocation / (utilisation) compte séquestre                              | 4.11  | <b>295</b>     | <b>193</b>     |
| Décaissements / (encaissements) d'actifs financiers                      |       | <b>(55)</b>    | <b>(38)</b>    |
| Variations de dettes sans effet de trésorerie <sup>(i)</sup>             |       | <b>(719)</b>   | <b>(27)</b>    |
| <i>Variation part du Groupe d'actifs nets détenus en vue de la vente</i> |       | <b>(817)</b>   | <b>(161)</b>   |
| <i>Variation d'autres actifs financiers</i>                              |       | <b>7</b>       | <b>118</b>     |
| <i>Dettes financières liées aux variations de périmètre</i>              |       | <b>102</b>     | <b>95</b>      |
| <i>Variation de couverture de juste valeur</i>                           |       | <b>(27)</b>    | <b>(85)</b>    |
| <i>Intérêts courus</i>                                                   |       | <b>(32)</b>    | <b>(26)</b>    |
| <i>Autres</i>                                                            |       | <b>49</b>      | <b>32</b>      |
| Incidence des variations monétaires <sup>(i)</sup>                       |       | <b>896</b>     | <b>55</b>      |
| Variation des emprunts et dettes financières des activités abandonnées   |       | <b>14</b>      | <b>974</b>     |
| <b>Variation de dette financière nette</b>                               |       | <b>142</b>     | <b>(677)</b>   |
| Dette financière nette à l'ouverture <sup>(ii)</sup>                     |       | <b>4 055</b>   | <b>3 378</b>   |
| Dette financière nette à la clôture                                      | 11.2  | <b>3 914</b>   | <b>4 055</b>   |

(i) Ces incidences sont relatives uniquement aux activités poursuivies

(ii) Après prise en compte des incidences de l'application de la décision de l'IFRS IC relative à IFRS 16 pour 2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (sans incidence au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

## 4.10 Réconciliation des intérêts financiers nets versés

| en millions d'euros                                                                               | Notes         | 2020         | 2019 retraité |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Coût de l'endettement financier net présenté au compte de résultat</b>                         | <b>11.3.1</b> | <b>(357)</b> | <b>(356)</b>  |
| Neutralisation de gains/pertes de changes latents                                                 |               | <b>(6)</b>   | <b>13</b>     |
| Neutralisation des amortissements de frais et primes d'émission/remboursement                     |               | <b>53</b>    | <b>41</b>     |
| Capitalisation des coûts d'emprunts                                                               | 10.3.3        | <b>(3)</b>   | <b>(5)</b>    |
| Variation des intérêts courus et des dérivés de couverture de juste valeur des dettes financières |               | <b>(27)</b>  | <b>40</b>     |
| Intérêts financiers versés sur passifs de loyers                                                  | 11.3.2        | <b>(317)</b> | <b>(324)</b>  |
| Coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées                           | 11.3.2        | <b>(60)</b>  | <b>(77)</b>   |
| <b>Intérêts financiers nets versés tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie</b>  |               | <b>(717)</b> | <b>(670)</b>  |

## 4.11 Flux de trésorerie d'investissement liés à des actifs financiers

En 2020, les décaissements et les encaissements liés aux actifs financiers s'élèvent respectivement à 942 et 461 millions d'euros soit un décaissement net de 481 millions d'euros. Il se compose principalement du montant décaissé de 248 millions d'euros lors du dénouement du TRS portant sur les actions GPA (note 11.3.2) et du décaissement net lié au compte séquestre dédié au refinancement « RCF » pour un montant de 295 millions d'euros. La variation du compte séquestre reflète le placement sur ce compte des produits de cessions (i) de Vindémia (note 3.1.2), Leader Price (note 3.1.3) et des 5% dans Mercialys (note 3.1.1), et (ii) l'utilisation des fonds au titre du remboursement du reliquat de l'obligation à échéance 2020 (note 11.2.2) et d'une partie des rachats obligataires (note 2).

En 2019, les décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers s'élevaient à 440 millions d'euros et se composaient principalement (i) du versement en compte séquestre dans le cadre de l'opération de refinancement à hauteur de 291 millions d'euros dont un solde de 193 millions d'euros au 31 décembre 2019 (note 6.8.1) et (ii) d'un montant décaissé de 109 millions d'euros lors du dénouement du forward portant sur les actions GPA (note 11.3.2).

## Note 5 Information sectorielle

### Principe comptable

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe Casino ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les secteurs présentés (dits « secteurs de reporting ») sont les suivants :

- France Retail : secteur de reporting qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution (principalement les enseignes des sous-groupes Casino, Monoprix, Franprix et Vindémia jusqu'à sa cession le 30 juin 2020),
- Latam Retail : secteur de reporting qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution alimentaire en Amérique Latine (principalement les enseignes alimentaires de GPA ainsi que les enseignes des sous-groupes Éxito, Disco - Devoto et Libertad),
- E-commerce : secteur de reporting qui regroupe les activités de Cdiscount et la holding Cnova N.V.

Au cours de l'exercice 2019, le segment opérationnel Franprix – Leader Price a été séparé entre Franprix, Leader Price et Géimex.

Les secteurs regroupés au sein de France Retail et de Latam Retail présentent une nature des produits vendus, des actifs et moyens humains nécessaires à l'exploitation, une typologie de clientèle, des modes de distribution, une offre marketing et une performance financière long-terme similaires.

Les secteurs de reporting reflètent les activités pures de distribution ainsi que les activités accessoires liées à la distribution. En particulier, compte tenu de la stratégie duale et de l'interconnexion entre distribution et immobilier, les secteurs opérationnels comprennent la gestion des actifs immobiliers, les opérations de promotion immobilière et les activités énergétiques (activités de GreenYellow).

La Direction évalue la performance de ces secteurs sur la base du chiffre d'affaires ainsi que sur la base du résultat opérationnel courant (inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des « Business Units » du Groupe) et de l'EBITDA. L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, aucune information n'est présentée par secteur opérationnel en annexe dans le cadre d'IFRS 8.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

### 5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

| en millions d'euros                                                           | France Retail               | Latam Retail                 | E-commerce   | 2020           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|--------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires externe (6.1)</b>                                       | <b>15 219</b>               | <b>14 656</b>                | <b>2 037</b> | <b>31 912</b>  |
| <b>EBITDA</b>                                                                 | <b>1 451 <sup>(i)</sup></b> | <b>1 161 <sup>(ii)</sup></b> | <b>129</b>   | <b>2 742</b>   |
| <b>Dotations aux amortissements opérationnels courants (notes 6.3 et 6.4)</b> | <b>(826)</b>                | <b>(413)</b>                 | <b>(77)</b>  | <b>(1 316)</b> |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                                          | <b>625 <sup>(i)</sup></b>   | <b>748 <sup>(ii)</sup></b>   | <b>53</b>    | <b>1 426</b>   |

(i) Dont 64 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France correspondant essentiellement en 2020 à la déneutralisation des marges sur opérations de promotion immobilière entre Casino et Mercialys faisant suite à la dilution de Casino dans Mercialys et à la cession d'actifs par Mercialys à hauteur respectivement de 45 et 19 millions d'euros (note 3.2.6)

(ii) Dont 817 millions de réels (soit 139 millions d'euros) au titre de crédits de taxes reconnus par GPA comprenant 995 millions de réels (soit 169 millions d'euros) reconnus en chiffre d'affaires correspondant au bénéfice de l'exclusion de l'ICMS de la base du PIS et COFINS à la suite d'une décision de justice favorable prononcée en octobre 2020 (note 13.3)

| en millions d'euros                                                           | France Retail               | Latam Retail  | E-commerce   | 2019 retraité  |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------|--------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires externe (6.1)</b>                                       | <b>16 322</b>               | <b>16 358</b> | <b>1 966</b> | <b>34 645</b>  |
| <b>EBITDA</b>                                                                 | <b>1 467 <sup>(i)</sup></b> | <b>1 104</b>  | <b>69</b>    | <b>2 640</b>   |
| <b>Dotations aux amortissements opérationnels courants (notes 6.3 et 6.4)</b> | <b>(778)</b>                | <b>(476)</b>  | <b>(65)</b>  | <b>(1 318)</b> |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                                          | <b>689 <sup>(i)</sup></b>   | <b>628</b>    | <b>4</b>     | <b>1 321</b>   |

(i) Dont 56 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France correspondant essentiellement en 2019 à la déneutralisation des marges sur opérations de promotion immobilière entre Casino et Mercialys faisant suite à la dilution de Casino dans Mercialys et à la cession d'actifs par Mercialys à hauteur respectivement de 38 et 10 millions d'euros (note 3.2.6)

## 5.2 Indicateurs clés par zone géographique

| en millions d'euros                                   | France        | Amérique latine | Autres zones | Total         |
|-------------------------------------------------------|---------------|-----------------|--------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2020</b> | <b>17 235</b> | <b>14 656</b>   | <b>21</b>    | <b>31 912</b> |
| Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2019        | 18 285        | 16 343          | 17           | 34 645        |

| en millions d'euros                                             | France        | Amérique latine | Autres zones | Total         |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|--------------|---------------|
| <b>Actifs non courants au 31 décembre 2020 <sup>(i)</sup></b>   | <b>10 559</b> | <b>7 898</b>    | <b>56</b>    | <b>18 512</b> |
| Actifs non courants au 31 décembre 2019 retraité <sup>(i)</sup> | 11 222        | 10 067          | 59           | 21 348        |

(i) Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les actifs au titre de droits d'utilisation, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que les actifs sur contrats et les charges constatées d'avance à plus d'un an

## Note 6 Données liées à l'activité

### 6.1 Produits des activités ordinaires

#### Principe comptable

#### Produits des activités ordinaires :

Les produits des activités ordinaires sont composés du « Chiffre d'affaires, hors taxes » et des « Autres revenus ». Ils sont présentés au compte de résultat sur l'agrégat « Revenus totaux ».

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins et les stations-service, sur les sites e-commerce, dans les établissements de restauration, les revenus générés par les activités de franchise et de location gérance ainsi que les revenus des activités financières.

L'essentiel du « Chiffre d'affaires » du Groupe correspond à des produits dans le champ d'application d'IFRS 15.

Les « Autres revenus » comprennent les produits liés aux activités de promotion immobilière et de marchand de biens, les revenus locatifs, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes ainsi que les produits associés aux activités énergétiques.

Les « Autres revenus » incluent majoritairement des produits dans le champ d'application d'IFRS 15 ainsi que des revenus locatifs dans le champ d'application d'IFRS 16.

Les produits des activités ordinaires sont évalués sur la base du prix contractuel qui correspond au montant de rémunération auquel le Groupe s'attend à avoir droit, en échange des biens ou services fournis. Le prix de la transaction est alloué à chacune des obligations de performance du contrat, qui constitue l'unité de compte pour la reconnaissance du revenu. Le revenu est reconnu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service. La reconnaissance du revenu peut donc se faire à un instant donné ou en continu, c'est-à-dire à l'avancement.

Les principales sources de revenus du Groupe sont les suivantes :

- les ventes de biens (y compris dans le cadre de l'activité de marchand de biens) : dans ce cas, le Groupe n'a généralement qu'une obligation de performance qui est la délivrance du bien au client. Les revenus attachés à ces ventes sont reconnus à l'instant où le contrôle du bien a été transféré au client, généralement lors de la livraison, soit principalement :
  - lors du passage en caisse dans le cas des ventes en magasin ;
  - à la réception de la marchandise chez les franchisés et affiliés ;
  - à la réception par le client pour les ventes e-commerce.
- les prestations de services, telles que les ventes d'abonnements, les redevances de franchise, les prestations logistiques, les revenus immobiliers (produits locatifs, honoraires de gestion locative) : dans ce cas, le Groupe n'a généralement, pour les transactions entrant dans le champ d'application IFRS 15, qu'une obligation de performance qui est la réalisation de la prestation. Les revenus attachés à ces prestations sont reconnus en continu sur la période où les services sont rendus.
- les produits des activités de promotion immobilière : dans ce cas, le Groupe a généralement plusieurs obligations de performance dont certaines peuvent être réalisées à un instant donné et d'autres en continu selon la méthode de l'avancement. Le résultat à l'avancement est généralement calculé à partir de la marge à terminaison prévisionnelle, pondérée par le taux d'avancement déterminé selon les coûts encourus (méthode des *inputs*).
- les produits associés aux activités énergétiques : le Groupe identifie généralement une obligation de performance lors de la livraison de centrales photovoltaïques (assortie le cas échéant d'une contrepartie variable) ou la cession de contrats de performance énergétique. Le Groupe vend également des services à l'énergie reconnus lors de la réalisation de la prestation.

La grande majorité des revenus sont reconnus à un instant donné.

En cas de paiement différé d'une durée inhabituellement longue et non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est reconnu pour un montant correspondant au prix actualisé. La différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant est constatée en « autres produits financiers » répartis sur la durée du différé suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe propose à ses clients des programmes de fidélité qui leur permettent de bénéficier de rabais ou d'autres avantages lors des prochains achats. Les avantages cumulés par les clients dans le cadre de ces programmes de fidélité constituent une obligation de performance distincte de la vente initiale. En conséquence, un passif sur contrat est comptabilisé au titre de cette obligation de performance. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

### Actifs et passifs sur contrats, coûts d'obtention et d'exécution des contrats :

- Un actif sur contrat reflète le droit pour une entité d'obtenir une contrepartie en échange des biens ou services qu'elle a fournis à son client lorsque ce droit dépend d'autre chose que de l'écoulement du temps. A ce titre, une créance ne constitue pas un actif sur contrat.

Le Groupe enregistre un actif sur contrat lorsqu'il s'est acquitté de tout ou partie de son obligation de performance mais il n'a pas un droit incondicional à être payé (le Groupe n'ayant pas encore le droit de facturer son client). Compte tenu de son activité, les actifs sur contrats du Groupe ne sont pas significatifs.

- Un passif sur contrat reflète une obligation pour une entité de fournir à son client des biens ou des services pour lesquels elle a déjà reçu une contrepartie du client.

Le Groupe enregistre des passifs sur contrats principalement au titre de ses programmes de fidélisation des clients, des avances perçues, et de ses ventes pour lesquelles tout ou partie de l'obligation de performance est à réaliser (notamment ventes d'abonnements et de cartes cadeaux, obligations de performance futures au titre de son activité de promotion immobilière ayant fait l'objet d'une facturation suivie d'un règlement de la contrepartie).

- Les coûts d'obtention des contrats sont des coûts marginaux qui ont été engagés pour obtenir des contrats avec des clients, qui n'auraient pas été engagés si les contrats n'avaient pas été obtenus et que le Groupe s'attend à recouvrer.

Les coûts d'exécution des contrats sont des coûts directement liés à un contrat, qui procurent au Groupe des ressources nouvelles ou accrues qui lui permettront de remplir ses obligations de performance futures et que le Groupe s'attend à recouvrer.

Pour le Groupe, les coûts d'obtention et d'exécution des contrats sont principalement ceux engagés dans le cadre de son activité de franchise et d'affiliation. Le Groupe capitalise ces coûts qui sont amortis sur la durée du contrat de franchise ou d'affiliation et font l'objet de tests de dépréciation périodique.

Les actifs sur contrats, coûts d'obtention et d'exécution des contrats entrent dans le champ d'application d'IFRS 9 au titre des dépréciations d'actifs.

#### 6.1.1 Ventilation des revenus totaux

| en millions d'euros            | France Retail | Latam Retail  | E-commerce   | 2020          |
|--------------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| Chiffre d'affaires, hors taxes | 15 219        | 14 656        | 2 037        | 31 912        |
| Autres revenus                 | 455           | 142           | -            | 598           |
| <b>Revenus totaux</b>          | <b>15 674</b> | <b>14 799</b> | <b>2 037</b> | <b>32 510</b> |

  

| en millions d'euros            | France Retail | Latam Retail  | E-commerce   | 2019          |
|--------------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| Chiffre d'affaires, hors taxes | 16 322        | 16 358        | 1 966        | 34 645        |
| Autres revenus                 | 494           | 171           | -            | 665           |
| <b>Revenus totaux</b>          | <b>16 816</b> | <b>16 528</b> | <b>1 966</b> | <b>35 310</b> |

#### 6.1.2 Coûts d'obtention et d'exécution des contrats, actifs et passifs sur contrats

| En millions d'euros                                                           | Notes     | 2020 | 2019 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|------|------|
| Coûts d'obtention des contrats présentés en « immobilisations incorporelles » | 10.2      | 111  | 113  |
| Actifs sur contrats                                                           | 6.8 / 6.9 | -    | 11   |
| Actifs au titre des droits de retour présentés en « stocks »                  | 6.6       | 3    | 2    |
| Passifs sur contrats                                                          | 6.10      | 135  | 150  |

## 6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues

### Principe comptable

#### Marge des activités courantes

La marge des activités courantes correspond à la différence entre les « Revenus totaux » et le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

Le « Coût d'achat complet des marchandises vendues » intègre les achats nets des ristournes, des coopérations commerciales et, le cas échéant, des crédits d'impôts attachés à ces achats, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution, et les coûts logistiques. Il inclut également le coût de revient et la variation de stock liés aux activités de promotion immobilière et de marchands de biens.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A chaque clôture, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

#### Variation de stocks

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

#### Coûts logistiques

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid – Rendu droits acquittés) sont présentés en « achats et variations de stocks ». Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

| en millions d'euros                                  | Note | 2020            | 2019 retraité   |
|------------------------------------------------------|------|-----------------|-----------------|
| Achats et variation de stocks                        |      | (22 880)        | (25 102)        |
| Coûts logistiques                                    | 6.3  | (1 434)         | (1 444)         |
| <b>Coût d'achat complet des marchandises vendues</b> |      | <b>(24 314)</b> | <b>(26 546)</b> |

## 6.3 Nature de charges par fonction

### Principe comptable

#### Coût des ventes

Les « Coûts des ventes » sont composés des coûts supportés par les points de ventes.

#### Frais généraux et administratifs

Les « Frais généraux et administratifs » sont composés des coûts des fonctions supports, et notamment les fonctions achat et approvisionnement, commerciale et marketing, informatique et finance.

#### Frais avant ouverture et après fermeture

Les frais avant ouverture ne correspondant pas à la définition d'un actif et les frais après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

| en millions d'euros                            | Coûts<br>logistiques <sup>(i)</sup> | Coûts des<br>ventes | Frais<br>généraux et<br>administratifs | 2020           |
|------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|----------------------------------------|----------------|
| Frais de personnel                             | (518)                               | (2 474)             | (735)                                  | (3 727)        |
| Autres charges                                 | (780)                               | (2 060)             | (321)                                  | (3 161)        |
| Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4) | (136)                               | (970)               | (209)                                  | (1 316)        |
| <b>Total</b>                                   | <b>(1 434)</b>                      | <b>(5 504)</b>      | <b>(1 265)</b>                         | <b>(8 204)</b> |

| en millions d'euros                            | Coûts<br>logistiques <sup>(i)</sup> | Coûts des<br>ventes | Frais<br>généraux et<br>administratifs | 2019 retraité  |
|------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|----------------------------------------|----------------|
| Frais de personnel                             | (545)                               | (2 831)             | (784)                                  | (4 160)        |
| Autres charges                                 | (764)                               | (2 246)             | (399)                                  | (3 409)        |
| Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4) | (135)                               | (996)               | (188)                                  | (1 318)        |
| <b>Total</b>                                   | <b>(1 444)</b>                      | <b>(6 073)</b>      | <b>(1 371)</b>                         | <b>(8 887)</b> |

(i) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

## 6.4 Amortissements

| en millions d'euros                                                      | Notes            | 2020           | 2019 retraité  |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|----------------|
| Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles            | 10.2.2           | (198)          | (177)          |
| Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles              | 10.3.2           | (443)          | (476)          |
| Dotation aux amortissements sur immeubles de placement                   | 10.4.2           | (12)           | (14)           |
| Dotation aux amortissements sur actifs au titre des droits d'utilisation | 7.1.1            | (663)          | (720)          |
| <b>Total des dotations aux amortissements</b>                            |                  | <b>(1 317)</b> | <b>(1 388)</b> |
| Part des dotations aux amortissements présentée en activités abandonnées |                  | -              | 70             |
| <b>Dotations aux amortissements des activités poursuivies</b>            | <b>5.1 / 6.3</b> | <b>(1 316)</b> | <b>(1 318)</b> |

## 6.5 Autres produits et charges opérationnels

### Principe comptable

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units » tels que les cessions d'actifs non courants, les pertes de valeur d'actifs non courants et les incidences relatives à des opérations de périmètre (notamment les frais et honoraires liés à des prises de contrôle, résultats de pertes de contrôle, réévaluations de quote-part antérieurement détenue) ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques (y compris effet de désactualisation).

| en millions d'euros                                                                                                                                | 2020           | 2019 retraité |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|
| <b>Total des Autres Produits opérationnels</b>                                                                                                     | <b>306</b>     | 63            |
| <b>Total des Autres Charges opérationnelles</b>                                                                                                    | <b>(1 103)</b> | (776)         |
|                                                                                                                                                    | <b>(797)</b>   | <b>(713)</b>  |
| <b>Détail par nature</b>                                                                                                                           |                |               |
| Résultat de cession d'actifs non courants (i) (vii)                                                                                                | <b>89</b>      | (7)           |
| Pertes nettes de valeur des actifs (ii) (vii)                                                                                                      | <b>(303)</b>   | (158)         |
| Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (iii) (vii)                                                                           | <b>(245)</b>   | (198)         |
| <b>Résultat de cession d'actifs non courants, pertes nettes de valeur des actifs et produits / charges nets liés à des opérations de périmètre</b> | <b>(459)</b>   | <b>(363)</b>  |
| Provisions et charges pour restructuration (iv) (iii) (vii)                                                                                        | <b>(219)</b>   | (206)         |
| Provisions et charges pour litiges et risques (v)                                                                                                  | <b>(100)</b>   | (95)          |
| Autres (vi)                                                                                                                                        | <b>(19)</b>    | (50)          |
| <b>Sous-total</b>                                                                                                                                  | <b>(339)</b>   | <b>(350)</b>  |
| <b>Total autres produits et charges opérationnels nets</b>                                                                                         | <b>(797)</b>   | <b>(713)</b>  |

- (i) Le résultat net de cession d'actifs non courants sur l'exercice 2020 concerne principalement le secteur Latam Retail avec un gain de 79 millions d'euros réalisé essentiellement sur des cessions d'actifs immobiliers au Brésil et le secteur France Retail avec un profit de 9 millions d'euros. En 2019, le résultat net de cession d'actifs non courants concernait principalement le secteur France Retail avec une perte de 37 millions d'euros et le secteur Latam Retail avec un profit de 31 millions d'euros
- (ii) La perte de valeur enregistrée sur l'exercice 2020 porte principalement sur le secteur France Retail en liaison avec le plan de cession d'actifs et les tests de perte de valeur sur des magasins isolés. La perte de valeur enregistrée sur l'exercice 2019 portait principalement sur le secteur France Retail en liaison avec le plan de cession d'actifs
- (iii) La charge nette de 245 millions d'euros constatée sur l'exercice 2020 résulte principalement de la cession de titres Mercialys avec une perte de 72 millions d'euros, ainsi que la cession de la filiale Vindemia et de diverses autres opérations de périmètre du secteur France Retail représentant une perte nette de 97 millions d'euros. Les opérations du secteur Latam Retail représentent une perte de 38 millions d'euros avec notamment les frais liés au spin off d'Assai au Brésil pour un montant de 25 millions d'euros (note 2). La charge nette de 198 millions d'euros constatée sur l'exercice 2019 portait principalement sur le secteur France Retail pour un montant de 191 millions d'euros avec notamment le plan de rationalisation du parc, le plan de cession ainsi que la réorganisation des activités en Amérique Latine
- (iv) La charge de restructuration au titre de l'exercice 2020 concerne principalement les secteurs France Retail à hauteur de 149 millions d'euros (principalement des coûts de transformation, de réorganisation et de coûts de fermeture notamment de magasins) et Latam Retail (principalement GPA) pour 66 millions d'euros. La charge de restructuration au titre de l'exercice 2019 concernait principalement les secteurs France Retail et Latam Retail à hauteur respectivement de 131 et 70 millions d'euros
- (v) Les provisions et charges pour litiges et risques représentent une charge nette de 100 millions d'euros sur l'exercice 2020 qui reflète à hauteur de 66 millions d'euros essentiellement des risques fiscaux de GPA. Les provisions et charges pour litiges et risques représentaient une charge nette de 95 millions d'euros sur l'exercice 2019 qui reflétait à hauteur de 36 millions d'euros des risques fiscaux de GPA
- (vi) En 2019, ce poste comprenait 32 millions d'euros de coûts liés au programme de digitalisation réalisé chez Distribution Casino France (branche Hypermarchés et Supermarchés)
- (vii) Réconciliation du détail des pertes de valeur des actifs avec les tableaux de mouvements des immobilisations :

| en millions d'euros                                                               | Notes  | 2020         | 2019 retraité |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|---------------|
| Pertes de valeur de goodwill                                                      | 10.1.2 | <b>(15)</b>  | (17)          |
| Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles            | 10.2.2 | <b>(20)</b>  | (8)           |
| Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles              | 10.3.2 | <b>(121)</b> | (70)          |
| Reprises / (pertes) de valeur nettes des immeubles de placement                   | 10.4.2 | <b>(2)</b>   | (4)           |
| Reprises / (pertes) de valeur nettes des actifs droit d'utilisation               | 7.1.1  | <b>(78)</b>  | (12)          |
| Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs (IFRS 5 et autres)           |        | <b>(111)</b> | (140)         |
| <b>Total pertes nettes de valeur des actifs</b>                                   |        | <b>(348)</b> | <b>(251)</b>  |
| Pertes nettes de valeurs des actifs des activités abandonnées                     |        | <b>17</b>    | <b>10</b>     |
| <b>Pertes nettes de valeur des actifs des activités poursuivies</b>               |        | <b>(331)</b> | <b>(241)</b>  |
| dont présenté en « Provisions et charges pour restructurations »                  |        | <b>(31)</b>  | (52)          |
| dont présenté en « Autres pertes nettes de valeur des actifs »                    |        | <b>(303)</b> | (158)         |
| dont présenté en « Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre » |        | <b>4</b>     | (32)          |
| dont présenté en « Résultat de cession d'actifs non courants »                    |        | <b>-</b>     | -             |

## 6.6 Stocks

### Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette probable de réalisation. Cette dernière correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Si la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une dépréciation est constatée. Cette analyse est réalisée en tenant compte du contexte dans lequel évoluent chacune des « Business units » et de la nature, des caractéristiques d'ancienneté et de délai d'écoulement des produits.

La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti. Le sous-groupe GPA valorise ses stocks au coût moyen unitaire pondéré du fait notamment d'une obligation fiscale ; dans un contexte de rotation rapide des stocks, l'application de la méthode FIFO par GPA n'aurait pas d'incidence significative sur les comptes. La valeur des stocks comprend tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés. Le coût des stocks comprend également le cas échéant le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière et de marchand de biens, le groupe Casino enregistre en stock les actifs et projets en cours de construction.

| en millions d'euros                           | 2020         | 2019         |
|-----------------------------------------------|--------------|--------------|
| Valeur brute des stocks de marchandises       | 3 104        | 3 532        |
| Valeur brute des stocks de nature immobilière | 160          | 300          |
| <b>Brut</b>                                   | <b>3 265</b> | <b>3 833</b> |
| Dépréciation des stocks de marchandises       | (45)         | (48)         |
| Dépréciation des stocks de nature immobilière | (11)         | (10)         |
| <b>Dépréciation</b>                           | <b>(56)</b>  | <b>(58)</b>  |
| <b>Stocks en valeur nette (note 4.2)</b>      | <b>3 209</b> | <b>3 775</b> |

## 6.7 Créances clients

### Principe comptable

Les créances clients du Groupe correspondent à des actifs financiers courants (note 11) qui reflètent un droit inconditionnel à recevoir une contrepartie. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients correspond généralement au montant de la facture. Une dépréciation des créances clients est constituée pour couvrir les pertes de crédit attendues. Le Groupe applique le modèle simplifié pour l'évaluation des pertes de crédits attendues sur l'ensemble de ses créances clients. Celles-ci sont déterminées sur la base de taux de perte de crédit observés pour cette typologie de créances et ajustés en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client ou sur l'environnement économique.

Les créances clients peuvent faire l'objet d'une cession à des établissements bancaires ; elles sont maintenues à l'actif du bilan dès lors que le droit aux flux de trésorerie ou la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés n'est pas transféré à un tiers.

### 6.7.1 Composition des créances clients

| en millions d'euros                                    | Notes      | 2020       | 2019       |
|--------------------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Créances clients et comptes rattachés                  | 11.5.3     | 1 041      | 940        |
| Dépréciation des créances clients et comptes rattachés | 6.7.2      | (100)      | (104)      |
| <b>Créances clients en valeur nette</b>                | <b>4.2</b> | <b>941</b> | <b>836</b> |

### 6.7.2 Dépréciation des créances clients

| en millions d'euros                                                     | 2020         | 2019         |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Dépréciation des créances clients à l'ouverture</b>                  | <b>(104)</b> | <b>(125)</b> |
| Dotation                                                                | (49)         | (44)         |
| Reprise                                                                 | 54           | 59           |
| Autres (variation de périmètre, reclassements et différences de change) | (1)          | 7            |
| <b>Dépréciation des créances clients à la clôture</b>                   | <b>(100)</b> | <b>(104)</b> |

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées à la note 11.5.3 « Risque de contrepartie ».

## 6.8 Autres actifs courants

### 6.8.1 Composition des autres actifs courants

| en millions d'euros                                                             | Notes  | 2020         | 2019         |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|--------------|
| <b>Actifs financiers</b>                                                        |        | <b>1 237</b> | <b>975</b>   |
| Autres créances                                                                 |        | 714          | 673          |
| Actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers             | 11.2.1 | 1            | 1            |
| Actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants | 11.2.1 | 12           | 31           |
| Comptes séquestres et garanties <sup>(i)</sup>                                  | 11.2.1 | 505          | 257          |
| Comptes courants des sociétés non consolidées                                   |        | 25           | 12           |
| Dépréciation des autres créances et comptes courants                            | 6.8.2  | (34)         | (32)         |
| Dérivés actifs de couverture de juste valeur                                    | 11.5.1 | 15           | 17           |
| Dérivés actifs hors couverture et couverture de flux de trésorerie              | 11.5.1 | -            | 7            |
| Actifs sur contrats                                                             | 6.1.2  | -            | 11           |
| <b>Actifs non financiers</b>                                                    |        | <b>532</b>   | <b>561</b>   |
| Autres créances                                                                 |        | 296          | 240          |
| Créances fiscales et sociales brésiliennes                                      | 6.9    | 151          | 242          |
| Dépréciation des autres créances                                                | 6.8.2  | -            | (1)          |
| Charges constatées d'avance                                                     |        | 84           | 80           |
| <b>Autres actifs courants</b>                                                   |        | <b>1 770</b> | <b>1 536</b> |

(i) Dont 487 millions d'euros de compte séquestre lié à l'opération de refinancement réalisée en novembre 2019 (2019 : 193 millions d'euros)

Les « autres créances » comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales (hors Brésil) ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'achats, de charges locatives et de primes d'assurances.

### 6.8.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

| en millions d'euros                                                       | 2020        | 2019        |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Dépréciation des autres créances et comptes courants à l'ouverture</b> | <b>(33)</b> | <b>(31)</b> |
| Dotation                                                                  | (32)        | (51)        |
| Reprise                                                                   | 33          | 47          |
| Autres (variation de périmètre, reclassements et différences de change)   | (1)         | 2           |
| <b>Dépréciation des autres créances et comptes courants à la clôture</b>  | <b>(34)</b> | <b>(33)</b> |

## 6.9 Autres actifs non courants

### 6.9.1 Composition des autres actifs non courants

| en millions d'euros                                                                    | Notes  | 2020         | 2019         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|--------------|
| <b>Actifs financiers</b>                                                               |        | <b>449</b>   | <b>381</b>   |
| Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat                            |        | 38           | 41           |
| Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global |        | 5            | 4            |
| Actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants        | 11.2.1 | 48           | 29           |
| Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants                              | 11.5.1 | 77           | 62           |
| Autres actifs financiers                                                               |        | 287          | 291          |
| Prêts                                                                                  |        | 118          | 121          |
| Dérivés actifs hors couverture                                                         | 11.5.1 | -            | 7            |
| Autres créances non courantes                                                          |        | 170          | 163          |
| Dépréciation des autres actifs non courants                                            | 6.9.2  | (7)          | (46)         |
| <b>Actifs non financiers</b>                                                           |        | <b>768</b>   | <b>802</b>   |
| Autres actifs non financiers                                                           |        | 125          | 188          |
| Dépôts judiciaires versés par GPA                                                      | 13.2   | 109          | 176          |
| Autres créances non courantes                                                          |        | 16           | 12           |
| Dépréciation des autres actifs non courants                                            | 6.9.2  | -            | -            |
| Créances fiscales et sociales brésiliennes (voir ci-après)                             |        | 632          | 599          |
| Charges constatées d'avance                                                            |        | 10           | 15           |
| <b>Autres actifs non courants</b>                                                      |        | <b>1 217</b> | <b>1 183</b> |

GPA possède des créances fiscales pour un montant total de 784 millions d'euros (dont 632 et 151 millions d'euros respectivement au titre de la part non courante et courante), principalement liées à l'ICMS (TVA) pour 431 millions d'euros, PIS/COFINS (TVA) et INSS (cotisations patronales liées au régime de protection sociale). Le recouvrement de la principale créance fiscale (ICMS) est attendu comme suit :

| en millions d'euros  | 2020       |
|----------------------|------------|
| À moins d'un an      | 115        |
| Entre un et cinq ans | 228        |
| Au-delà de cinq ans  | 89         |
| <b>Total</b>         | <b>431</b> |

GPA reconnaît les crédits de taxes qui lui sont dus, notamment ICMS, à chaque fois qu'elle a pu valider et réunir la documentation justifiant ses droits ainsi que l'estimation de l'utilisation de ces droits dans un horizon de temps raisonnable. Ces crédits sont reconnus principalement comme une réduction du coût des achats de marchandises vendues.

### 6.9.2 Dépréciation des autres actifs non courants

| en millions d'euros                                                            | 2020        | 2019        |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Dépréciation des autres actifs non courants à l'ouverture</b>               | <b>(46)</b> | <b>(48)</b> |
| Dotation                                                                       | (1)         | -           |
| Reprise                                                                        | -           | -           |
| Autres reclassements et autres mouvements                                      | 40          | 2           |
| <b>Dépréciation des autres actifs non courants à la clôture <sup>(i)</sup></b> | <b>(7)</b>  | <b>(46)</b> |

- (i) Au 31 décembre 2019, correspondait principalement à la dépréciation de prêts octroyés par Franprix à des masterfranchisés faisant suite à la prise en compte de la quote-part de perte au titre des intérêts minoritaires de Casino dans certains magasins de ces masterfranchisés

## 6.10 Autres dettes

| en millions d'euros                          | 2020              |               |              | 2019              |               |              |
|----------------------------------------------|-------------------|---------------|--------------|-------------------|---------------|--------------|
|                                              | Part non courante | Part courante | Total        | Part non courante | Part courante | Total        |
| <b>Passifs financiers</b>                    | <b>88</b>         | <b>1 817</b>  | <b>1 906</b> | <b>74</b>         | <b>1 775</b>  | <b>1 849</b> |
| Dérivés passifs (note 11.5.1) <sup>(i)</sup> | 46                | 19            | 65           | 41                | 185           | 227          |
| Dettes fiscales, sociales et diverses        | 39                | 1 650         | 1 689        | 33                | 1 394         | 1 427        |
| Dettes sur immobilisations                   | 3                 | 140           | 143          | -                 | 194           | 194          |
| Comptes courants                             | -                 | 8             | 8            | -                 | 2             | 2            |
| <b>Passifs non financiers</b>                | <b>113</b>        | <b>1 242</b>  | <b>1 355</b> | <b>108</b>        | <b>1 064</b>  | <b>1 172</b> |
| Dettes fiscales, sociales et diverses        | 107               | 1 015         | 1 122        | 100               | 832           | 932          |
| Passifs sur contrats (note 6.1.2)            | -                 | 134           | 135          | -                 | 150           | 150          |
| Produits constatés d'avance                  | 6                 | 93            | 99           | 8                 | 83            | 90           |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>201</b>        | <b>3 059</b>  | <b>3 261</b> | <b>181</b>        | <b>2 839</b>  | <b>3 020</b> |

- (i) En 2019 comprenait principalement la juste valeur de l'instrument de TRS de GPA pour 177 millions d'euros, instrument qui a été dénoué sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 (note 11.3.2)

## 6.11 Engagements hors bilan

### Principe comptable

À chaque clôture annuelle, la Direction estime, au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les Directions financières, juridiques et fiscales qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Les engagements liés à l'activité courante concernent principalement les activités opérationnelles du Groupe ainsi que des lignes de crédit confirmées non utilisées qui constituent un engagement lié au financement.

Les engagements hors bilan liés au périmètre sont présentés en note 3.3.2.

### 6.11.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues.

| en millions d'euros                                               | 2020         | 2019         |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Actifs donnés en garantie <sup>(i)</sup>                          | 145          | 206          |
| Cautions et garanties bancaires données <sup>(ii)</sup>           | 2 023        | 2 343        |
| Garanties données dans le cadre de cessions d'actifs non courants | 11           | 15           |
| Autres engagements                                                | 54           | 62           |
| <b>Total des engagements donnés</b>                               | <b>2 233</b> | <b>2 625</b> |
| <i>Echéances :</i>                                                |              |              |
| < à 1 an                                                          | 149          | 140          |
| De 1 à 5 ans                                                      | 2 066        | 2 476        |
| > à 5 ans                                                         | 18           | 9            |

- (i) Correspond à des actifs immobilisés qui ont été nantis ou hypothéqués ainsi que des actifs circulants grevés de sûretés réelles. À fin 2020, concerne GPA à hauteur de 119 millions d'euros dans le cadre de litiges essentiellement fiscaux décrits en note 13.2 (2019 : 189 millions d'euros). Le montant de 145 millions d'euros en 2020 et 206 millions d'euros en 2019 n'inclut pas les garanties données dans le cadre de l'opération de refinancement de novembre 2019 (note 11.5.4)
- (ii) En 2020, concerne à hauteur de 1 821 millions d'euros GPA qui a octroyé des cautions et garanties bancaires dans le cadre de litiges de nature essentiellement fiscale (2019 : 2 252 millions d'euros) décrites en note 13.2. Ce montant inclut également des cautions et des garanties accordées pour le compte de coentreprises pour 68 millions d'euros (2019 : 68 millions d'euros) décrites en note 3.2.7 et une garantie octroyée à Aldi dans le cadre de la cession de Leader Price à hauteur de 100 millions d'euros (note 3.1.3)

### 6.11.2 Engagements reçus

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) au titre des garanties reçues.

| en millions d'euros                                     | 2020         | 2019         |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Cautions et garanties bancaires reçues                  | 47           | 64           |
| Actifs financiers assortis de garanties                 | 65           | 91           |
| Lignes de crédit confirmées non utilisées (note 11.2.4) | 2 496        | 2 666        |
| Autres engagements                                      | 30           | 20           |
| <b>Total des engagements reçus</b>                      | <b>2 639</b> | <b>2 841</b> |
| <i>Echéances :</i>                                      |              |              |
| < à 1 an                                                | 353          | 350          |
| De 1 à 5 ans                                            | 2 197        | 2 364        |
| > à 5 ans                                               | 89           | 127          |

## Note 7 Contrats de location

### Principe comptable

#### En tant que preneur

Le Groupe est preneur dans un grand nombre de contrats de location immobiliers portant essentiellement sur les murs de ses magasins, les entrepôts de stockage, des bâtiments de bureaux et les appartements des locataires gérants. Il est également preneur dans des contrats mobiliers essentiellement en France portant sur des véhicules, des matériels d'équipement des magasins (notamment équipements de production de froid) et des équipements logistiques.

Les contrats de location du Groupe sont comptabilisés en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », en tenant compte des termes et conditions des contrats et de tous les faits et circonstances pertinents.

A la date de conclusion d'un contrat, le Groupe détermine si ce contrat est (ou contient) un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant le paiement d'une contrepartie.

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan chez le preneur et se traduisent par la constatation :

- d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat. Cet actif est présenté sur la ligne « Actifs au titre de droits d'utilisation » de l'état de la situation financière consolidée ;
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers sur cette même durée présentée sur les lignes « Passifs de loyers courants » et « Passifs de loyers non courants » de l'état de la situation financière consolidée. Les passifs de loyers ne sont pas inclus dans la dette financière nette du Groupe.

#### EVALUATION INITIALE

A la date de prise d'effet du contrat :

- le passif de loyer est comptabilisé pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers fixes futurs relatifs à la durée estimée du contrat, telle que déterminée par le Groupe. Généralement, le Groupe utilise le taux d'endettement marginal comme taux d'actualisation. Les loyers fixes futurs incluent la réévaluation éventuelle de loyer correspondant à un index ou un taux de croissance contractuellement établi. Ils peuvent également inclure la valeur d'une option d'achat ou l'estimation de pénalités de fin de contrat anticipée, lorsque Casino est raisonnablement certain d'exercer de telles options. En outre, les paiements fixes incluent la déduction des éventuels avantages incitatifs à la location à recevoir à la date d'effet du contrat de location.
- l'actif relatif au droit d'utilisation correspond à la valeur du passif de loyer diminuée des avantages incitatifs à la location reçus du bailleur, et augmentée de loyers payés d'avance, des coûts directs initiaux ainsi qu'une estimation des coûts de remise en état lorsque ceux-ci font l'objet d'obligations contractuelles.

Le Groupe ne prend en compte que la composante locative du contrat dans l'évaluation de la dette locative. En outre, pour certaines classes d'actifs dont les contrats de location comportent une composante service et locative, le Groupe peut être amené à comptabiliser un contrat unique qualifié de location (i.e. sans distinction entre le service et la composante locative).

#### EVALUATION ULTERIEURE

Le passif de loyer est comptabilisé au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évolution de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- Elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période. Cette charge d'intérêt est enregistrée au compte de résultat dans les « autres charges financières » ;
  - Et diminuée du montant des paiements de loyers effectués.
- Les flux de trésorerie relatifs aux paiements du principal du passif de loyers ainsi que des intérêts associés sont présentés dans les activités liées aux opérations de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidés. Généralement, ces décaissements de loyers sont présentés sur les lignes intitulées « remboursements des passifs de loyer » et « intérêts financiers nets versés ». Toutefois, le Groupe présente de manière distincte les décaissements de loyers au titre des contrats de location dont il est démontré que l'actif sous-jacent est durablement dégradé. C'est notamment le cas lorsque l'actif a été totalement déprécié ; ces flux de trésorerie sont alors présentés sur la ligne dénommée « Autres remboursements » dans les flux de financement.

Outre les cas de modifications de contrats, une réévaluation de la dette est effectuée en contrepartie de l'actif au titre du droit d'utilisation dans les situations suivantes:

- En cas de révision de la durée du contrat ;
- En cas de changement d'appréciation relative à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option d'achat ;
- En cas de changement du montant de paiement attendu au titre de la garantie de valeur résiduelle octroyée au bailleur ;
- En cas de changement des loyers variables basés sur un taux ou un index, et ce, lorsque l'ajustement du taux ou de l'indice prend effet (c'est-à-dire lorsque les loyers sont effectivement modifiés).

Dans les deux premiers cas, la dette est réévaluée en utilisant un taux d'actualisation révisé à la date de réévaluation. Dans les deux derniers cas, le taux d'actualisation utilisé lors de l'évaluation initiale est inchangé.

Le droit d'utilisation est évalué selon le modèle du coût et amorti, à partir de la date de prise d'effet du contrat, sur la durée estimée du contrat. Ceci génère une charge d'amortissement linéaire au compte de résultat. En outre, il est diminué le cas échéant de toute perte de valeur conformément à la norme IAS 36 (note 10.5) et il est réajusté en cas de réévaluation du passif de loyers.

Dans le cas d'une rupture anticipée de contrat, tout écart résultant de la décomptabilisation du passif de loyer et du droit d'utilisation est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits opérationnels ou autres charges opérationnelles.

#### **ESTIMATION DE LA DUREE DES CONTRATS DE LOCATION**

La durée de location correspond à la période exécutoire du contrat (c'est-à-dire la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable par le bailleur ainsi qu'à l'ensemble des renouvellements possibles prévus au contrat à la main exclusive du preneur) et tient compte des options de résiliation et de renouvellement dont respectivement la non-utilisation ou l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine.

Dans l'estimation de cette durée raisonnablement certaine, le Groupe prend en compte l'ensemble des caractéristiques liées aux actifs loués (cadre juridique du pays, emplacement, catégories telle que magasins, entrepôts, bureaux, appartements, nature immobilière ou mobilière, l'horizon économique d'utilisation...). Au titre de la location de murs de magasins, des critères économiques peuvent être analysés tels que la performance des actifs sous-jacents et l'existence d'investissements significatifs récents réalisés dans les magasins.

Généralement, la durée retenue relative aux baux immobiliers et aux baux mobiliers correspond à la durée initiale prévue au contrat.

De manière plus spécifique, pour les baux commerciaux conclus en France (3-6-9) et conformément à la position publiée par l'ANC le 3 juillet 2020, le Groupe reconnaît comme durée exécutoire à la date de début du contrat de location une durée en générale de 9 ans.

Pour les contrats de location qui comportent des clauses de tacite reconduction, le Groupe considérant qu'il n'est pas en mesure d'anticiper dès l'origine cette période de reconduction tacite et qu'elle ne devient raisonnablement certaine qu'au terme de la durée du contrat initialement prise en compte, le droit d'utilisation et le passif de loyer sont réappréciés à cette date-là, en l'absence d'évènement antérieur, pour tenir compte d'une période de tacite reconduction de 9 années.

Enfin, le Groupe peut être également amené à revoir la durée du bail lorsque des travaux d'agencements significatifs sont effectués en cours de bail pouvant conduire à une « pénalité » économique significative reflétée à travers la valeur résiduelle des agencements au terme du bail.

#### **DETERMINATION DU TAUX D'ACTUALISATION**

Généralement, le taux d'actualisation utilisé pour calculer le passif de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur la même durée et dans un environnement économique similaire avec les mêmes garanties, les fonds nécessaires à l'acquisition de

l'actif. Le Groupe détermine ses taux d'actualisation par zone géographique (pays) en prenant notamment en compte le spread de crédit de l'entité et en fonction de la durée des contrats de location.

#### **DROITS AU BAIL**

Les droits au bail rattachés, le cas échéant, à des contrats de location sont présentés dans le compte « actifs au titre de droits d'utilisation ». En fonction des modalités juridiques propres à chaque droit au bail, ils sont soit amortis sur la durée du contrat de location sous-jacent, soit non amortis (cas général) mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

#### **CONTRATS DE LOCATION DE BIENS DE COURTE DUREE ET DE BIENS PORTANT SUR DES ACTIFS DE FAIBLE VALEUR**

Le Groupe a choisi d'appliquer les deux exemptions proposées par la norme sur les contrats suivants :

- Contrats de location de biens de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois à compter de la date d'origine du contrat). Un contrat de location avec option d'achat ne constitue pas un contrat de location à court terme ;
- Contrats de location de biens portant sur des actifs de faible valeur, c'est-à-dire dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à 5 000 euros.

Au sein du Groupe, il s'agit essentiellement des contrats qui portent sur des équipements magasins et des équipements administratifs tels que des tablettes, ordinateurs, téléphones portables et photocopieurs.

Les loyers relatifs à ces contrats sont présentés en charges opérationnelles dans le compte de résultat consolidé au même titre que les loyers variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation initiale du passif de loyer. Les flux de trésorerie liés aux paiements de ces contrats sont quant à eux présentés dans les flux de trésorerie générés par l'activité de l'état des flux de trésorerie consolidés.

#### **OPERATIONS DE CESSIION-BAIL**

Une transaction de cession-bail est une opération par laquelle le propriétaire d'un bien le cède à un tiers pour le reprendre en location. Si la cession du bien par le vendeur-preneur constitue une vente selon IFRS 15 :

- Le vendeur-preneur évalue le droit d'utilisation résultant du contrat de location comme une proportion de la valeur nette comptable de l'actif transféré, correspondant au droit d'utilisation qu'il conserve. Ainsi, le résultat de cession (profit ou perte) n'est constaté qu'à hauteur des droits effectivement transférés à l'acquéreur-bailleur ;
- L'acquéreur-bailleur comptabilise l'acquisition de l'actif selon les normes applicables et le contrat de location conformément à IFRS 16.

Si la cession du bien par le vendeur-preneur n'est pas une vente au sens d'IFRS 15 : dans ce cas, l'opération est comptabilisée comme une opération de financement. Ainsi :

- Le vendeur-preneur constate l'actif cédé à son bilan et comptabilise un passif financier à hauteur de la contrepartie reçue de l'acquéreur-bailleur ;
- L'acquéreur-bailleur ne comptabilise pas l'actif acquis à son bilan et reconnaît un actif financier à hauteur de la contrepartie transférée.

#### **IMPOTS DIFFERES**

En cas de différence temporelle issue d'un contrat de location, un impôt différé est comptabilisé (note 9).

#### **En tant que bailleur**

Lorsque le Groupe agit en tant que bailleur, il détermine à la date de signature du bail si chaque bail est un contrat de location-financement ou un contrat de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur qui conduit le Groupe à :
  - Décomptabiliser du bilan l'immobilisation louée ;
  - Constater une créance financière classée en « actifs financiers au coût amorti » et présentée en « autres actifs courants » et « autres actifs non courants » dans l'état de la situation financière consolidée, pour une valeur égale à la valeur actualisée, au taux implicite du contrat ou taux marginal d'endettement, des paiements de location à recevoir au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au Groupe ;
  - Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts reconnus au compte de résultat consolidé dans les autres produits financiers et d'autre part l'amortissement du capital qui vient réduire le montant de la créance.
- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur présente les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et comptabilise les loyers perçus en tant que produits, sur une base linéaire, sur la durée du contrat de location, dans la catégorie « autres revenus » du compte de résultat consolidé.

## 7.1 Preneur

Les informations relatives aux contrats de location sont présentées ci-après.

### 7.1.1 Informations relatives au bilan

#### COMPOSITION ET VARIATION DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

| en millions d'euros                                          | Terrains et agencements | Constructions et agencements | Autres immobilisations corporelles | Autres immobilisations incorporelles | Total        |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|--------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 retraité, valeur nette</b> | <b>44</b>               | <b>4 955</b>                 | <b>114</b>                         | <b>200</b>                           | <b>5 312</b> |
| Nouveaux actifs                                              | -                       | 790                          | 149                                | -                                    | 939          |
| Réévaluation                                                 | 8                       | 384                          | -                                  | 1                                    | 393          |
| Sorties d'actifs                                             | (9)                     | (63)                         | -                                  | -                                    | (72)         |
| Dotations aux amortissements                                 | (6)                     | (661)                        | (48)                               | (5)                                  | (720)        |
| Reprises / (Pertes) de valeur nettes                         | -                       | (11)                         | (1)                                | -                                    | (12)         |
| Variation de périmètre                                       | -                       | 7                            | -                                  | -                                    | 7            |
| Effet des variations de change                               | -                       | (27)                         | -                                  | (3)                                  | (30)         |
| Reclassements IFRS 5                                         | 2                       | (175)                        | (7)                                | -                                    | (180)        |
| Autres reclassements et autres mouvements                    | -                       | (27)                         | -                                  | (10)                                 | (37)         |
| <b>Au 31 décembre 2019 retraité, valeur nette</b>            | <b>39</b>               | <b>5 173</b>                 | <b>207</b>                         | <b>183</b>                           | <b>5 602</b> |
| <b>Nouveaux actifs</b>                                       | <b>1</b>                | <b>382</b>                   | <b>6</b>                           | <b>-</b>                             | <b>389</b>   |
| <b>Réévaluation</b>                                          | <b>4</b>                | <b>336</b>                   | <b>-</b>                           | <b>8</b>                             | <b>347</b>   |
| <b>Sorties d'actifs</b>                                      | <b>(5)</b>              | <b>(241)</b>                 | <b>(4)</b>                         | <b>-</b>                             | <b>(251)</b> |
| <b>Dotations aux amortissements</b>                          | <b>(6)</b>              | <b>(600)</b>                 | <b>(47)</b>                        | <b>(11)</b>                          | <b>(663)</b> |
| <b>Reprises / (Pertes) de valeur nettes</b>                  | <b>-</b>                | <b>(78)</b>                  | <b>-</b>                           | <b>-</b>                             | <b>(78)</b>  |
| <b>Variation de périmètre</b>                                | <b>-</b>                | <b>(1)</b>                   | <b>-</b>                           | <b>-</b>                             | <b>(1)</b>   |
| <b>Effet des variations de change</b>                        | <b>(1)</b>              | <b>(482)</b>                 | <b>(1)</b>                         | <b>(53)</b>                          | <b>(537)</b> |
| <b>Reclassements IFRS 5</b>                                  | <b>-</b>                | <b>(56)</b>                  | <b>(2)</b>                         | <b>(2)</b>                           | <b>(61)</b>  |
| <b>Autres reclassements et autres mouvements</b>             | <b>3</b>                | <b>111</b>                   | <b>23</b>                          | <b>2</b>                             | <b>140</b>   |
| <b>Au 31 décembre 2020, valeur nette</b>                     | <b>35</b>               | <b>4 545</b>                 | <b>181</b>                         | <b>127</b>                           | <b>4 888</b> |

#### PASSIFS DE LOYERS

| en millions d'euros       | Notes         | 2020         | 2019 retraité |
|---------------------------|---------------|--------------|---------------|
| Part courante             |               | 705          | 723           |
| Part non courante         |               | 4 281        | 4 761         |
| <b>Total</b>              | <b>11.5.4</b> | <b>4 987</b> | <b>5 485</b>  |
| <i>dont France Retail</i> |               | <b>3 128</b> | 3 427         |
| <i>dont Latam Retail</i>  |               | <b>1 685</b> | 1 869         |
| <i>dont E-commerce</i>    |               | <b>174</b>   | 189           |

L'analyse des échéances des passifs de loyers est présentée en note 11.5.4.

### 7.1.2 Informations relatives au compte de résultat

Les montants suivants ont été reconnus au compte de résultat sur l'exercice au titre des contrats exclus des passifs de loyers :

| en millions d'euros                                                                                                                                                    | 2020 | 2019 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Charge de loyer relative aux contrats de location variable <sup>(i)</sup>                                                                                              | 52   | 54   |
| Charge de loyer relative aux contrats de location court terme <sup>(i)</sup>                                                                                           | 7    | 9    |
| Charge de loyer relative aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et qui ne sont pas des contrats de location court terme <sup>(i)</sup> | 88   | 112  |

(i) Contrats exclus des passifs de loyers enregistrés au bilan

La charge d'amortissements sur actifs au titre de droits d'utilisation est présentée en note 7.1.1 et les intérêts financiers sur les passifs de loyers en note 11.3.2.

Les produits de sous-location tirés des droits d'utilisation sont présentés en notes 7.2.

### 7.1.3 Informations relatives au tableau des flux de trésorerie

Le montant total décaissé sur l'exercice au titre des contrats de location s'élève à 1 112 millions d'euros (2019 : 1 120 millions d'euros).

### 7.1.4 Transactions de cession-bail

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a réalisé des opérations de cession-bail dont les impacts sur les comptes consolidés du Groupe sont les suivants :

- Reconnaissance d'un actif au titre des droits d'utilisation et d'un passif de loyers à hauteur respectivement de 113 millions d'euros et 177 millions d'euros ;
- Diminution des immobilisations corporelles de 234 millions d'euros (note 10.3.2) ;
- Reconnaissance de plus-values de cession enregistrées dans les autres produits opérationnels à hauteur de 54 millions d'euros (note 6.5) et en résultat opérationnel courant à hauteur de 16 millions d'euros.

Les principales transactions ont été réalisées chez GPA et sont les suivantes :

- Le 5 mars 2020, GPA est entré dans une transaction de cession-bail avec un fond d'investissement qui porte sur 43 actifs immobiliers dont GPA est propriétaire pour un prix total de 1 246 millions de réais, dont un montant encaissé au 31 décembre 2020 de 1 183 millions de réais (soit 201 millions d'euros). A la date de closing, des contrats de location ont été conclus pour une durée de 15 ans renouvelable une fois. Au 31 décembre 2020, la vente des murs de 39 magasins a été réalisée pour un prix de cession de 1 183 millions de réais (soit 201 millions d'euros) et 4 actifs d'une valeur non significative ont été finalement exclus de la transaction.
- Par ailleurs, GPA a réalisé sur l'année la cession des murs de 5 autres magasins sur une transaction en prévoyant 6, pour un montant total de 92 millions de réais. Des contrats de location ont été conclus pour une durée de 10 ans renouvelable une fois.

## 7.2 Bailleur

### INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des paiements de loyers à recevoir au titre des contrats de location simple :

| en millions d'euros                                | 2020       | 2019       |
|----------------------------------------------------|------------|------------|
| A moins d'un an                                    | 56         | 65         |
| Entre 1 et 2 ans                                   | 28         | 36         |
| Entre 2 et 3 ans                                   | 17         | 25         |
| Entre 3 et 4 ans                                   | 10         | 20         |
| Entre 4 et 5 ans                                   | 9          | 15         |
| Dans 5 ans et plus                                 | 50         | 63         |
| <b>Montant non actualisé des loyers à recevoir</b> | <b>170</b> | <b>224</b> |

Les montants suivants ont été reconnus au compte de résultat sur l'exercice :

| en millions d'euros                                      | 2020 | 2019 |
|----------------------------------------------------------|------|------|
| <b>Contrats de location simple :</b>                     |      |      |
| Produits locatifs <sup>(i)</sup>                         | 121  | 109  |
| Produits de sous-location tirés des droits d'utilisation | 33   | 45   |

(i) Dont 9 millions d'euros de loyers variables ne dépendant pas d'un indice / taux en 2020 (2019 : 12 millions d'euros)

## Note 8 Charges de personnel

### 8.1 Frais de personnel

Les frais de personnel par destination sont présentés en note 6.3.

### 8.2 Provision pour retraites et engagements assimilés

#### Principe comptable

##### Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

- **Dans le cadre de régimes à cotisations définies**, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.
- **Dans le cadre de régimes à prestations définies**, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel (uniquement démissions).

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant, est comptabilisé immédiatement en charges.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- Les coûts des services rendus au cours de l'exercice qui sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ;
- Les coûts des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés soit en résultat opérationnel courant soit en autres produits et charges opérationnels ;
- La charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ». Elle est calculée par l'application du taux d'actualisation défini par IAS 19 aux passifs nets (montant des engagements après déduction du montant des actifs du régime) comptabilisés au titre des régimes à prestations définies, tels que déterminés au début de l'exercice.

La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

##### Provisions pour autres avantages long terme pendant l'emploi

- **Les autres avantages à long terme pendant l'emploi**, tels que les médailles du travail, sont également provisionnés sur la base d'une estimation actuarielle des droits acquis à la date de clôture. En ce qui concerne ces avantages, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

### 8.2.1 Composition des provisions pour retraites et engagements assimilés

| en millions d'euros                                       | 2020              |               |            | 2019              |               |            |
|-----------------------------------------------------------|-------------------|---------------|------------|-------------------|---------------|------------|
|                                                           | Part non courante | Part courante | Total      | Part non courante | Part courante | Total      |
| Retraites                                                 | 307               | 11            | 317        | 310               | 10            | 319        |
| Médailles du travail                                      | 33                | 1             | 34         | 35                | 1             | 36         |
| Prime pour services rendus                                | 12                | 1             | 12         | 11                | -             | 12         |
| <b>Provisions pour retraites et engagements assimilés</b> | <b>351</b>        | <b>12</b>     | <b>363</b> | <b>357</b>        | <b>11</b>     | <b>367</b> |

### 8.2.2 Présentation des régimes de retraite

#### REGIME A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement à travers le versement régulier de cotisations à un organisme gestionnaire. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et n'apporte donc pas de garantie sur le montant de la rente que les salariés percevront. Ce type de régime concerne majoritairement les employés des filiales françaises du Groupe. Ces derniers relèvent du régime général de la sécurité sociale qui est administré par l'Etat français.

La charge de l'exercice relative aux régimes à cotisations définies s'élève à 260 millions d'euros au titre de l'exercice 2020 et concerne à hauteur de 93% les filiales françaises du Groupe (252 millions d'euros hors activités abandonnées et 92% au titre de l'exercice 2020).

#### REGIME A PRESTATIONS DEFINIES

Dans certains pays, la législation ou un accord conventionnel prévoit le versement d'indemnités aux salariés à certaines échéances, soit à la date de départ à la retraite, soit à certaines échéances postérieurement à leur départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

### 8.2.3 Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies (engagements de retraite)

Les plans relevant des régimes à prestations définies sont exposés aux risques de taux d'intérêt, de taux d'augmentation des salaires et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

|                                         | France      |             | International |             |
|-----------------------------------------|-------------|-------------|---------------|-------------|
|                                         | 2020        | 2019        | 2020          | 2019        |
| Taux d'actualisation                    | 0,7%        | 0,6%        | 4,8% - 5,9%   | 6,1% - 6,6% |
| Taux de croissance attendu des salaires | 1,0% - 1,9% | 1,0% - 1,7% | 3,25%         | 3,5%        |
| Âge de départ à la retraite             | 62 - 65 ans | 62 - 65 ans | 57 - 62 ans   | 57 - 62 ans |

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

#### ANALYSE DE SENSIBILITE

L'impact d'une variation de +/- 50 points de base sur le taux d'actualisation générerait respectivement une variation de -5,7% et +6,1% du montant total des engagements.

Une variation de +/- 50 points de base sur le taux de croissance des salaires générerait respectivement une variation de +6,0% et -5,6% du montant total des engagements.

## 8.2.4 Evolution des engagements de retraite et des actifs de couverture

Les tableaux suivants permettent d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 et 2019.

| en millions d'euros                                      | France |      | International |      | Total |      |     |
|----------------------------------------------------------|--------|------|---------------|------|-------|------|-----|
|                                                          | 2020   | 2019 | 2020          | 2019 | 2020  | 2019 |     |
| Dette actuarielle de début de période                    | 332    | 341  | 6             | 8    | 338   | 349  |     |
| Eléments inclus dans le compte de résultat               | 1      | 7    | -             | (1)  | 1     | 6    |     |
| Coût des services rendus                                 | 18     | 19   | -             | -    | 18    | 19   |     |
| Intérêts sur le passif au titre des prestations définies | 2      | 5    | -             | -    | 2     | 6    |     |
| Coût des services passés                                 | -      | -    | -             | (2)  | -     | (2)  |     |
| Effet des réductions / liquidations de régime            | (19)   | (17) | -             | -    | (19)  | (17) |     |
| Eléments inclus en Autres éléments du résultat global    | 13     | 13   | (1)           | -    | 13    | 13   |     |
| (1) (Gains) ou pertes actuariels liés à :                | 13     | 13   | -             | -    | 13    | 13   |     |
| (i) des changements d'hypothèses financières             | 11     | 16   | -             | -    | 11    | 17   |     |
| (ii) des changements d'hypothèses démographiques         | (2)    | (3)  | -             | -    | (2)   | (3)  |     |
| (iii) des effets d'expérience                            | 4      | -    | -             | -    | 4     | -    |     |
| (2) Variation de change                                  | -      | -    | (1)           | -    | (1)   | -    |     |
| Autres                                                   | (17)   | (29) | (1)           | (1)  | (18)  | (30) |     |
| Prestations payées - Décaissements                       | (14)   | (12) | (1)           | (1)  | (14)  | (13) |     |
| Variation de périmètre                                   | -      | -    | -             | -    | -     | -    |     |
| Autres mouvements                                        | (3)    | (17) | -             | -    | (3)   | (17) |     |
| Dette actuarielle de fin de période                      | A      | 329  | 332           | 5    | 6     | 334  | 338 |
| Duration moyenne pondérée des régimes                    |        |      |               |      | 17    | 17   |     |

| en millions d'euros                                              | France     |            | International |          | Total      |            |
|------------------------------------------------------------------|------------|------------|---------------|----------|------------|------------|
|                                                                  | 2020       | 2019       | 2020          | 2019     | 2020       | 2019       |
| <b>Juste valeur des actifs de couverture de début de période</b> | <b>19</b>  | <b>21</b>  | <b>-</b>      | <b>-</b> | <b>19</b>  | <b>21</b>  |
| <b>Eléments inclus dans le compte de résultat</b>                | <b>-</b>   | <b>-</b>   | <b>-</b>      | <b>-</b> | <b>-</b>   | <b>-</b>   |
| Intérêts sur l'actif au titre des prestations définies           | -          | -          | -             | -        | -          | -          |
| <b>Eléments inclus en Autres éléments du résultat global</b>     | <b>1</b>   | <b>(2)</b> | <b>-</b>      | <b>-</b> | <b>1</b>   | <b>(2)</b> |
| (Pertes) et gains actuariels liés à l'effet d'expérience         | 1          | (2)        | -             | -        | 1          | (2)        |
| Variation de change                                              | -          | -          | -             | -        | -          | -          |
| <b>Autres</b>                                                    | <b>(2)</b> | <b>-</b>   | <b>-</b>      | <b>-</b> | <b>(2)</b> | <b>-</b>   |
| Prestations payées - Décaissements                               | (2)        | -          | -             | -        | (2)        | -          |
| Variation de périmètre                                           | -          | -          | -             | -        | -          | -          |
| Autres mouvements                                                | -          | -          | -             | -        | -          | -          |
| <b>Juste valeur des actifs de couverture de fin de période</b>   | <b>B</b>   | <b>17</b>  | <b>19</b>     | <b>-</b> | <b>17</b>  | <b>19</b>  |

| en millions d'euros                            |     | France |      | International |      | Total |      |
|------------------------------------------------|-----|--------|------|---------------|------|-------|------|
|                                                |     | 2020   | 2019 | 2020          | 2019 | 2020  | 2019 |
| ENGAGEMENT NET DE RETRAITE                     | A-B | 312    | 313  | 5             | 6    | 317   | 319  |
| Couverture financière des engagements financés |     | 102    | 102  | -             | -    | 102   | 102  |
| Valeur actuelle des obligations couvertes      |     | 120    | 121  | -             | -    | 120   | 121  |
| Juste valeur des actifs du régime              |     | (17)   | (19) | -             | -    | (17)  | (19) |
| Valeur actuelle des obligations non couvertes  |     | 209    | 211  | 5             | 6    | 215   | 218  |

L'actif de couverture est un fonds euros majoritairement composé d'obligations à taux fixe.

## RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS AU BILAN

| en millions d'euros                                | France     |            | International |          | Total      |            |
|----------------------------------------------------|------------|------------|---------------|----------|------------|------------|
|                                                    | 2020       | 2019       | 2020          | 2019     | 2020       | 2019       |
| <b>En début d'exercice</b>                         | <b>313</b> | <b>320</b> | <b>6</b>      | <b>8</b> | <b>319</b> | <b>328</b> |
| Charge de l'exercice                               | 1          | 7          | -             | (1)      | 1          | 6          |
| Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres | 13         | 15         | -             | -        | 13         | 15         |
| Variation de change                                | -          | -          | (1)           | -        | (1)        | -          |
| Prestations payées - Décaissements                 | (12)       | (12)       | (1)           | (1)      | (12)       | (13)       |
| Remboursement partiel des actifs du régime         | -          | -          | -             | -        | -          | -          |
| Variation de périmètre                             | -          | -          | -             | -        | -          | -          |
| Autres mouvements                                  | (3)        | (17)       | -             | -        | (3)        | (17)       |
| <b>En fin d'exercice</b>                           | <b>312</b> | <b>313</b> | <b>5</b>      | <b>7</b> | <b>317</b> | <b>319</b> |

## COMPOSANTE DE LA CHARGE DE LA PERIODE

| en millions d'euros                                                              | France   |          | International |            | Total    |          |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|---------------|------------|----------|----------|
|                                                                                  | 2020     | 2019     | 2020          | 2019       | 2020     | 2019     |
| Coût des services rendus                                                         | 18       | 19       | -             | -          | 18       | 19       |
| Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies <sup>(i)</sup> | 2        | 5        | -             | -          | 2        | 6        |
| Coût des services passés                                                         | -        | -        | -             | (2)        | -        | (2)      |
| Effet des réductions / liquidations de régime                                    | (19)     | (17)     | -             | -          | (19)     | (17)     |
| <b>Charge de l'exercice</b>                                                      | <b>1</b> | <b>7</b> | <b>-</b>      | <b>(1)</b> | <b>1</b> | <b>6</b> |
| Dont charge de l'exercice relative aux activités abandonnées                     | -        | (1)      | -             | -          | -        | (1)      |
| <b>Charge de l'exercice relative aux activités poursuivies</b>                   | <b>1</b> | <b>6</b> | <b>-</b>      | <b>(1)</b> | <b>1</b> | <b>5</b> |

(i) Eléments du résultat financier

## ECHEANCIER DES FLUX DE TRESORERIE FUTURS NON ACTUALISES

| en millions d'euros              | Echéancier des flux non actualisés |      |      |      |      |      |        |
|----------------------------------|------------------------------------|------|------|------|------|------|--------|
|                                  | Au bilan                           | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | > 2025 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 317                                | 11   | 7    | 13   | 15   | 20   | 832    |

### 8.3 Paiement en actions

#### Principe comptable

##### Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti ou en autres charges opérationnelles lorsque l'avantage accordé se rattache à une opération reconnue en « autres produits et charges opérationnels » (note 6.5). La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions. Lorsque des actions gratuites sont attribuées à des salariés dans le cadre d'opérations de périmètre, la charge correspondante est comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels ».

Des plans d'attribution d'actions gratuites sont attribués à certains membres de l'encadrement ainsi qu'à certains directeurs de magasins. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence et dans certains cas à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée.

### 8.3.1 Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat opérationnel en 2020 s'élève à 12 millions d'euros (2019 : 23 millions d'euros) dont respectivement 7 et 5 millions d'euros pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres.

### 8.3.2 Plans d'options sur actions de la société mère

Au 31 décembre 2020, il n'existe plus de plans d'options sur actions de la société mère.

### 8.3.3 Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites de Casino, Guichard-Perrachon

#### CARACTERISTIQUES ET HYPOTHESES DES PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

| Date de mise en place du plan | Date d'acquisition | Nombre d'actions gratuites autorisées | Nombre d'actions à remettre au 31/12/2020 | Dont nombre d'actions sous condition de performance <sup>(i)</sup> | Cours de bourse (en euros) <sup>(ii)</sup> | Juste valeur de l'action (en euros) <sup>(ii)</sup> |
|-------------------------------|--------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 16/12/2020                    | 31/07/2022         | 14 510                                | 11 487                                    | -                                                                  | 25,44                                      | 23,70                                               |
| 27/04/2020                    | 27/04/2023         | 4 226                                 | 4 226                                     | -                                                                  | 35,87                                      | 34,01                                               |
| 27/04/2020                    | 27/04/2021         | 108 457                               | 108 457                                   | -                                                                  | 35,87                                      | 32,58                                               |
| 27/04/2020                    | 31/03/2022         | 8 805                                 | 5 847                                     | -                                                                  | 35,87                                      | 33,99                                               |
| 27/04/2020                    | 27/04/2025         | 8 171                                 | 8 171                                     | 8 171                                                              | 35,87                                      | 26,25                                               |
| 27/04/2020                    | 27/04/2023         | 160 033                               | 148 760                                   | 148 760                                                            | 35,87                                      | 25,34                                               |
| 12/12/2019                    | 12/12/2022         | 28 043                                | 25 706                                    | -                                                                  | 45,15                                      | 42,37                                               |
| 12/12/2019                    | 12/12/2021         | 19 260                                | 9 175                                     | -                                                                  | 45,15                                      | 44,23                                               |
| 12/12/2019                    | 31/10/2021         | 8 939                                 | 8 939                                     | -                                                                  | 45,15                                      | 43,43                                               |
| 12/12/2019                    | 31/07/2021         | 27 626                                | 19 997                                    | -                                                                  | 45,15                                      | 42,88                                               |
| 07/05/2019                    | 31/03/2021         | 5 252                                 | 5 252                                     | -                                                                  | 35,49                                      | 28,65                                               |
| 07/05/2019                    | 31/01/2021         | 15 553                                | 12 052                                    | -                                                                  | 35,49                                      | 28,37                                               |
| 07/05/2019                    | 07/05/2024         | 7 809                                 | 7 809                                     | 7 809                                                              | 35,49                                      | 14,65                                               |
| 07/05/2019                    | 07/05/2022         | 184 608                               | 126 301                                   | 126 301                                                            | 35,49                                      | 16,44                                               |
| 13/12/2018                    | 14/12/2021         | 32 218                                | 12 493                                    | -                                                                  | 37,10                                      | 27,70                                               |
| 15/05/2018                    | 15/05/2021         | 1 500                                 | 1 500                                     | -                                                                  | 40,75                                      | 31,36                                               |
| 15/05/2018                    | 15/05/2023         | 7 326                                 | 6 853                                     | 6 853                                                              | 40,75                                      | 17,01                                               |
| 15/05/2018                    | 15/05/2021         | 177 117                               | 94 206                                    | 94 206                                                             | 40,75                                      | 18,35                                               |
| 20/04/2017                    | 20/04/2022         | 5 666                                 | 4 250                                     | 4 250                                                              | 51,00                                      | 27,25                                               |
| <b>TOTAL</b>                  |                    | <b>825 119</b>                        | <b>621 481</b>                            | <b>396 350</b>                                                     |                                            |                                                     |

(i) Les critères de performance retenus portent essentiellement sur les niveaux de croissance organique du chiffre d'affaires et les niveaux de résultats opérationnels courants ou EBITDA et dépendent de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché.

(ii) Moyenne pondérée

#### MOUVEMENTS DES ACTIONS GRATUITES

| Stock d'actions gratuites                                       | 2020           | 2019           |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Actions en cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b> | <b>641 801</b> | <b>487 276</b> |
| Actions attribuées                                              | 304 202        | 400 755        |
| Actions supprimées                                              | (136 679)      | (113 768)      |
| Actions émises                                                  | (187 843)      | (132 462)      |
| <b>Actions en cours d'acquisition au 31 décembre</b>            | <b>621 481</b> | <b>641 801</b> |

## Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA

- Plans « series B » : les options accordées aux bénéficiaires sont exerçables du 37<sup>ème</sup> au 42<sup>ème</sup> mois suivant la date d'attribution. Le prix d'exercice est de 0,01 real par option.
- Plans « series C » : les options accordées aux bénéficiaires sont exerçables du 37<sup>ème</sup> au 42<sup>ème</sup> mois suivant la date d'attribution. Le prix d'exercice correspond à 80% de la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action GPA à la bourse BOVESPA.

| Nom du plan | Date de l'attribution | Date de départ d'exercice des options | Date d'expiration | Nombre d'options attribuées (en milliers) | Prix d'exercice de l'option (en réais) | Nombre d'options en circulation au 31/12/2020 (en milliers) |
|-------------|-----------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Series C6   | 31/05/2019            | 31/05/2022                            | 30/11/2022        | 331                                       | 70,62                                  | 289                                                         |
| Series B6   | 31/05/2019            | 31/05/2022                            | 30/11/2022        | 434                                       | 0,01                                   | 392                                                         |
| Series C5   | 31/05/2018            | 31/05/2021                            | 30/11/2021        | 594                                       | 62,61                                  | 394                                                         |
| Series B5   | 31/05/2018            | 31/05/2021                            | 30/11/2021        | 594                                       | 0,01                                   | 393                                                         |
|             |                       |                                       |                   |                                           | <b>30,71</b>                           | <b>1 468</b>                                                |

## HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société GPA a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ces plans (respectivement « series » 5 et 6) :

- taux de rendement du dividende de 0,41% et 0,67% ;
- volatilité attendue de 36,52% et 32,74% ;
- taux d'intérêt sans risque de 9,29% et 7,32%.

La juste valeur moyenne des options en circulation s'élève à 58,78 réais brésiliens au 31 décembre 2020.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit au cours des exercices présentés :

|                                                    | 2020                                                 |                                          | 2019                                                 |                                          |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------|
|                                                    | Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré (en réais) | Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré (en réais) |
| <b>Options restantes au 1<sup>er</sup> janvier</b> | <b>2 153</b>                                         | <b>30,25</b>                             | <b>2 755</b>                                         | <b>26,03</b>                             |
| <i>Dont options exerçables</i>                     | -                                                    | -                                        | -                                                    | -                                        |
| Attributions                                       | -                                                    | -                                        | 765                                                  | 30,55                                    |
| Options exercées                                   | (489)                                                | 42,59                                    | (1 080)                                              | 21,55                                    |
| Options supprimées                                 | (69)                                                 | 23,93                                    | (126)                                                | 31,75                                    |
| Options expirées                                   | (127)                                                | 42,44                                    | (161)                                                | 16,74                                    |
| <b>Options restantes au 31 décembre</b>            | <b>1 468</b>                                         | <b>30,71</b>                             | <b>2 153</b>                                         | <b>30,25</b>                             |
| <i>Dont options exerçables</i>                     | -                                                    | -                                        | -                                                    | -                                        |

## 8.4 Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité exécutif Groupe et du Conseil d'administration

| en millions d'euros                                                    | 2020      | 2019      |
|------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Avantages à court terme hors charges sociales <sup>(i)</sup>           | 27        | 23        |
| Avantages à court terme : charges sociales                             | 4         | 3         |
| Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants | -         | -         |
| Paiements en actions <sup>(ii)</sup>                                   | 5         | 4         |
| <b>Total</b>                                                           | <b>36</b> | <b>30</b> |

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence

(ii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'options sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites

Les membres du Comité exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite supplémentaire.

## 8.5 Effectif moyen du Groupe

| Effectif moyen par catégorie (équivalent temps plein) | 2020           | 2019           |
|-------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Cadres                                                | 10 997         | 10 975         |
| Employés                                              | 171 262        | 177 359        |
| Agents de maîtrise                                    | 20 695         | 21 362         |
| <b>Total Groupe</b>                                   | <b>202 955</b> | <b>209 696</b> |

## Note 9 Impôts

### Principe comptable

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont majoritairement comprises dans le périmètre dont Casino, Guichard-Perrachon est tête de groupe d'intégration fiscale.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires déductibles d'imposition, les reports fiscaux déficitaires, les crédits d'impôts non utilisés et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle et conformément à IAS 12. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du "report variable").

Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté.

Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux est présentée sur la ligne « Charge d'impôt ».

Lorsque les versements effectués aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont fiscalement déductibles, le Groupe comptabilise l'effet d'impôt en compte de résultat.

En application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts » le Groupe présente les provisions d'impôts sur les résultats relatives aux positions fiscales incertaines en dettes d'IS.

## 9.1 Charge d'impôt

### 9.1.1 Analyse de la charge d'impôt

| en millions d'euros                                                                                   | 2020      |               |             | 2019 retraité |               |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|-------------|---------------|---------------|--------------|
|                                                                                                       | France    | International | Total       | France        | International | Total        |
| Impôts exigibles                                                                                      | (17)      | (153)         | (170)       | (45)          | (80)          | (126)        |
| Autres impôts (CVAE)                                                                                  | (58)      | -             | (58)        | (63)          | -             | (63)         |
| Impôts différés                                                                                       | 160       | (14)          | 146         | 54            | 3             | 58           |
| <b>Produit (charge) total d'impôt au compte de résultat</b>                                           | <b>85</b> | <b>(167)</b>  | <b>(82)</b> | <b>(55)</b>   | <b>(77)</b>   | <b>(132)</b> |
| <b>Impôts sur éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (voir note 12.7.2)</b> | <b>10</b> | <b>-</b>      | <b>10</b>   | <b>14</b>     | <b>(2)</b>    | <b>12</b>    |
| <b>Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres</b>                                          | <b>-</b>  | <b>1</b>      | <b>2</b>    | <b>1</b>      | <b>13</b>     | <b>14</b>    |

### 9.1.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

| en millions d'euros                                                                                                                                         | 2020         |                | 2019 retraité |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------------|---------------|----------------|
| <b>Résultat avant impôt</b>                                                                                                                                 | <b>(120)</b> |                | <b>(198)</b>  |                |
| <b>Produit (charge) d'impôt théorique <sup>(i)</sup></b>                                                                                                    | <b>38</b>    | <b>-32,02%</b> | <b>68</b>     | <b>-34,43%</b> |
| <i>Réconciliation entre le produit (charge) d'impôt théorique et le produit (charge) d'impôt réel</i>                                                       |              |                |               |                |
| Effet de l'imposition des filiales étrangères                                                                                                               | 19           | -15,5%         | 8             | -4,0%          |
| Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus <sup>(ii)</sup>  | 16           | -13,7%         | 15            | -7,4%          |
| Non reconnaissance et dépréciation d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles <sup>(iii)</sup> | (52)         | 43,1%          | (52)          | 26,5%          |
| Changement du taux d'impôt sur les sociétés <sup>(iv)</sup>                                                                                                 | (85)         | 71,2%          | (45)          | 23,0%          |
| CVAE nette d'impôt                                                                                                                                          | (40)         | 33,1%          | (42)          | 21,0%          |
| Non déductibilité de charges financières <sup>(v)</sup>                                                                                                     | (31)         | 26,1%          | (22)          | 11,0%          |
| Charge non déductible liée aux pertes de valeur sur actifs                                                                                                  | (31)         | 25,7%          | (24)          | 12,3%          |
| Autres impôts sur distribution <sup>(vi)</sup>                                                                                                              | (6)          | 5,1%           | (15)          | 7,8%           |
| Déductibilité des coupons TSSDI                                                                                                                             | 11           | -9,0%          | 10            | -5,2%          |
| Fiscalisation des titres Mercalys                                                                                                                           | 1            | -0,6%          | 5             | -2,6%          |
| Cessions d'actifs à taux réduit et opérations de périmètre                                                                                                  | (15)         | 12,5%          | (22)          | 10,9%          |
| Réorganisations entreprises au sein des activités brésiliennes et sous groupe Franprix - Leader Price <sup>(vii)</sup>                                      | 123          | -102,9%        | -             | -%             |
| Autres                                                                                                                                                      | (30)         | 25,1%          | (15)          | 7,7%           |
| <b>Produit (charge) d'impôt réel / Taux d'impôt effectif</b>                                                                                                | <b>(82)</b>  | <b>68,0%</b>   | <b>(132)</b>  | <b>66,6%</b>   |

- (i) La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 32.02% (34.43% en 2019)
- (ii) En 2020, concerne les segments E-commerce et Latam Retail à hauteur respectivement de 6 et 9 millions d'euros. En 2019, concernait les segments E-commerce et France Retail à hauteur respectivement de 3 et 11 millions d'euros
- (iii) En 2020, concerne les segments France Retail, Latam Retail et E-commerce à hauteur respectivement de 29, 13 et 9 millions d'euros. En 2019, concernait les segments E-commerce et France Retail à hauteur de respectivement 29 et 20 millions d'euros
- (iv) En 2020, les principaux impacts sont liés à l'effet de la modification de l'échéancier de la récupération des impôts différés et à une réévaluation libre dans la filiale L'Immobilière Groupe Casino. En 2019, le principal impact était lié aux cessions de murs et de magasins réalisées au sein du segment France Retail.
- (v) Certaines législations imposent une limitation forfaitaire des charges financières supportées par les sociétés. L'incidence présentée sur les deux périodes porte essentiellement sur le périmètre français
- (vi) Correspond à la taxation des distributions intragroupes
- (vii) En lien avec la cession des magasins et entrepôts de Leader Price décrite en note 3.1.3 (136 millions d'euros) et avec la réorganisation des activités brésiliennes relative au spin-off d'Assaï au Brésil décrite en note 2 (-12 millions d'euros)

## 9.2 Impôts différés

### 9.2.1 Variation des impôts différés actifs

| en millions d'euros                                            | 2020         | 2019 retraité |
|----------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>                               | <b>784</b>   | <b>666</b>    |
| (Charge) / produit de l'exercice                               | <b>197</b>   | 52            |
| Effet des variations de périmètre                              | <b>14</b>    | (1)           |
| Reclassement IFRS 5                                            | <b>(4)</b>   | (21)          |
| Effet des variations de taux de change et autres reclassements | <b>34</b>    | 62            |
| Variations constatées directement en capitaux propres          | <b>9</b>     | 26            |
| <b>Au 31 décembre</b>                                          | <b>1 035</b> | <b>784</b>    |

La charge / produit d'impôt différé net d'impôt différé passif (note 9.2.2) relatif aux activités abandonnées s'élève respectivement à 23 (produit) et à 46 (produit) millions d'euros en 2020 et 2019.

### 9.2.2 Variation des impôts différés passifs

| en millions d'euros                                            | 2020        | 2019       |
|----------------------------------------------------------------|-------------|------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>                               | <b>566</b>  | <b>667</b> |
| (Produit) / charge de l'exercice                               | <b>28</b>   | (51)       |
| Effet des variations de périmètre                              | <b>(1)</b>  | (44)       |
| Reclassement IFRS 5                                            | -           | 1          |
| Effet des variations de taux de change et autres reclassements | <b>(86)</b> | (6)        |
| Variations constatées directement en capitaux propres          | <b>(1)</b>  | -          |
| <b>Au 31 décembre</b>                                          | <b>508</b>  | <b>566</b> |

### 9.2.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

| en millions d'euros                                               | Notes | Net        |            |
|-------------------------------------------------------------------|-------|------------|------------|
|                                                                   |       | 2020       | 2019       |
| Immobilisations incorporelles                                     |       | (487)      | (599)      |
| Immobilisations corporelles                                       |       | (13)       | (132)      |
| Actifs au titre de droits d'utilisation nets de passifs de loyers |       | 155        | 143        |
| Stocks                                                            |       | 26         | 31         |
| Instruments financiers                                            |       | 42         | 71         |
| Autres actifs                                                     |       | (84)       | (78)       |
| Provisions                                                        |       | 196        | 200        |
| Provisions réglementées                                           |       | (56)       | (89)       |
| Autres passifs                                                    |       | 28         | 14         |
| Reports fiscaux déficitaires et crédits d'impôt                   |       | 722        | 657        |
| <b>Actifs / (Passifs) d'impôts différés nets</b>                  |       | <b>527</b> | <b>218</b> |
| Impôts différés actifs au bilan                                   | 9.2.1 | 1 035      | 784        |
| Impôts différés passifs au bilan                                  | 9.2.2 | 508        | 566        |
| <b>Solde net</b>                                                  |       | <b>527</b> | <b>218</b> |

L'intégration fiscale relative à Casino, Guichard-Perrachon a généré au titre de 2020 une économie d'impôt de 253 millions d'euros contre 346 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les déficits fiscaux reportables et crédits d'impôt activés sont localisés principalement au niveau des périmètres Casino, Guichard-Perrachon et Éxito ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés et les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires et crédits d'impôt. Au 31 décembre 2020, ces impôts différés actifs s'élèvent respectivement pour Casino, Guichard-Perrachon et Éxito à 456 et 110 millions d'euros et les plans de recouvrement s'étalent respectivement jusqu'en 2028 et 2025.

### 9.2.4 Impôt différé non reconnu

Au 31 décembre 2020, le montant des déficits fiscaux reportables non comptabilisés au bilan s'élève à environ 829 millions d'euros contre 551 millions d'euros (hors Leader Price) en 2019 (effets d'impôts différés actifs non reconnus de respectivement 220 et 147 millions d'euros en 2020 et 2019). Ces déficits sont principalement localisés dans le sous-groupe Franprix et Cdiscount.

#### Echéances des impôts différés actifs liés aux reports fiscaux déficitaires non comptabilisés

| en millions d'euros | 2020       | 2019       |
|---------------------|------------|------------|
| Inférieur à 1 an    | 1          | 1          |
| Entre 1 et 2 ans    | 1          | 2          |
| Entre 2 et 3 ans    | 1          | 1          |
| Supérieur à 3 ans   | -          | 1          |
| Sans échéance       | 216        | 142        |
| <b>Total</b>        | <b>220</b> | <b>147</b> |

## Note 10 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

### Principe comptable

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

### 10.1 Goodwill

#### Principe comptable

À la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément au principe comptable « Regroupement d'entreprises » décrit dans la note 3. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement (voir note 10.1.1). Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs non courants" figurant en note 10.5. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

#### 10.1.1 Répartition par activités et secteurs géographiques

| en millions d'euros                                      | Net 2020     | Net 2019     |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>France Retail</b>                                     | <b>4 298</b> | <b>4 359</b> |
| <i>Magasins hypermarchés, supermarchés et proximités</i> | <i>1 365</i> | <i>1 405</i> |
| <i>Franprix</i>                                          | <i>1 451</i> | <i>1 450</i> |
| <i>Geimex</i>                                            | <i>149</i>   | <i>149</i>   |
| <i>Monoprix</i>                                          | <i>1 326</i> | <i>1 333</i> |
| <i>Divers</i>                                            | <i>7</i>     | <i>22</i>    |
| <b>E-commerce (France)</b>                               | <b>61</b>    | <b>61</b>    |
| <b>Latam Retail</b>                                      | <b>2 297</b> | <b>3 068</b> |
| <i>Argentine</i>                                         | <i>56</i>    | <i>64</i>    |
| <i>Brésil</i>                                            | <i>1 584</i> | <i>2 236</i> |
| <i>Colombie</i>                                          | <i>444</i>   | <i>505</i>   |
| <i>Uruguay</i>                                           | <i>212</i>   | <i>263</i>   |
| <b>Groupe Casino</b>                                     | <b>6 656</b> | <b>7 489</b> |

### 10.1.2 Variation de la valeur nette comptable

| en millions d'euros                               | 2020         | 2019         |
|---------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier, valeur nette</b>    | <b>7 489</b> | <b>8 682</b> |
| Goodwill constaté au cours de l'exercice          | 4            | 18           |
| Pertes de valeur de l'exercice                    | (15)         | (18)         |
| Sorties de périmètre                              | (6)          | (4)          |
| Effet des variations de change                    | (786)        | (88)         |
| Reclassements et autres mouvements <sup>(i)</sup> | (29)         | (1 103)      |
| <b>Au 31 décembre, valeur nette</b>               | <b>6 656</b> | <b>7 489</b> |

(i) En 2019, cette ligne reflétait le reclassement en actifs détenus en vue de la vente de Leader Price pour 1 106 millions d'euros.

## 10.2 Autres immobilisations incorporelles

### Principe comptable

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des coûts d'obtention des contrats. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (notamment marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

### 10.2.1 Composition

| en millions d'euros                       | 2020         |                                      |              | 2019         |                                      |              |
|-------------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------------------------------|--------------|
|                                           | Brut         | Amortissements<br>et perte de valeur | Net          | Brut         | Amortissements<br>et perte de valeur | Net          |
| Concessions, marques, licences, enseignes | 1 288        | (24)                                 | 1 264        | 1 536        | (26)                                 | 1 511        |
| Logiciels                                 | 1 419        | (927)                                | 492          | 1 295        | (855)                                | 441          |
| Autres immobilisations                    | 513          | (208)                                | 305          | 505          | (161)                                | 345          |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>      | <b>3 220</b> | <b>(1 159)</b>                       | <b>2 061</b> | <b>3 337</b> | <b>(1 041)</b>                       | <b>2 296</b> |

## 10.2.2 Variations des immobilisations incorporelles

| en millions d'euros                                 | Concessions, marques, licences, enseignes | Logiciels    | Autres immobilisations incorporelles | Total        |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, valeur nette</b> | <b>1 526</b>                              | <b>378</b>   | <b>360</b>                           | <b>2 265</b> |
| Variation de périmètre                              | -                                         | -            | (5)                                  | (5)          |
| Augmentations et acquisitions                       | 2                                         | 66           | 201                                  | 269          |
| Sorties de l'exercice                               | 1                                         | (4)          | (4)                                  | (7)          |
| Dotations aux amortissements                        | -                                         | (113)        | (64)                                 | (177)        |
| Reprises / (Pertes) de valeur nettes                | (3)                                       | (2)          | (4)                                  | (8)          |
| Effet des variations de change                      | (14)                                      | (3)          | -                                    | (17)         |
| Reclassements IFRS 5                                | -                                         | -            | (30)                                 | (30)         |
| Autres reclassements et autres mouvements           | (2)                                       | 118          | (110)                                | 7            |
| <b>Au 31 décembre 2019, valeur nette</b>            | <b>1 511 <sup>(i)</sup></b>               | <b>441</b>   | <b>345 <sup>(ii)</sup></b>           | <b>2 296</b> |
| <b>Variation de périmètre</b>                       | <b>-</b>                                  | <b>-</b>     | <b>-</b>                             | <b>-</b>     |
| <b>Augmentations et acquisitions</b>                | <b>1</b>                                  | <b>51</b>    | <b>187</b>                           | <b>239</b>   |
| <b>Sorties de l'exercice</b>                        | <b>-</b>                                  | <b>(1)</b>   | <b>(5)</b>                           | <b>(5)</b>   |
| <b>Dotations aux amortissements</b>                 | <b>(1)</b>                                | <b>(132)</b> | <b>(66)</b>                          | <b>(198)</b> |
| <b>Reprises / (Pertes) de valeur nettes</b>         | <b>(1)</b>                                | <b>(5)</b>   | <b>(14)</b>                          | <b>(20)</b>  |
| <b>Effet des variations de change</b>               | <b>(241)</b>                              | <b>(56)</b>  | <b>(2)</b>                           | <b>(299)</b> |
| <b>Reclassements IFRS 5</b>                         | <b>(6)</b>                                | <b>-</b>     | <b>(8)</b>                           | <b>(14)</b>  |
| <b>Autres reclassements et autres mouvements</b>    | <b>1</b>                                  | <b>195</b>   | <b>(133)</b>                         | <b>63</b>    |
| <b>Au 31 décembre 2020, valeur nette</b>            | <b>1 264 <sup>(i)</sup></b>               | <b>492</b>   | <b>305 <sup>(ii)</sup></b>           | <b>2 061</b> |

(i) Dont respectivement 1 262 millions et 1 509 millions d'euros de marques en 2020 et 2019

(ii) Dont respectivement 111 millions et 113 millions d'euros de coûts d'obtention de contrat en 2020 et 2019 (note 6.1.2)

Les actifs générés en interne (principalement des développements informatiques) représentent 90 millions d'euros en 2020 contre 92 millions d'euros en 2019.

Au 31 décembre 2020, les immobilisations incorporelles incluent des marques à durée d'utilité indéfinie à hauteur de 1 262 millions d'euros ; elles sont allouées aux groupes d'UGT suivants :

| en millions d'euros                          | 2020       | 2019       |
|----------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Latam Retail</b>                          | <b>686</b> | <b>926</b> |
| dont Brésil (GPA alimentaire) <sup>(i)</sup> | <b>526</b> | <b>742</b> |
| dont Colombie                                | <b>139</b> | <b>159</b> |
| dont Uruguay                                 | <b>20</b>  | <b>25</b>  |
| <b>France Retail</b>                         | <b>567</b> | <b>573</b> |
| dont Casino France                           | <b>1</b>   | <b>1</b>   |
| dont Monoprix <sup>(i)</sup>                 | <b>566</b> | <b>572</b> |
| <b>E-commerce</b>                            | <b>9</b>   | <b>9</b>   |

(i) La ventilation des marques par enseigne du Brésil (GPA alimentaire) et de Monoprix se présente ainsi :

| en millions d'euros    | 2020       | 2019       |
|------------------------|------------|------------|
| <b>GPA Alimentaire</b> | <b>526</b> | <b>742</b> |
| Pão de Açúcar          | 164        | 231        |
| Extra                  | 281        | 397        |
| Assai                  | 80         | 113        |
| Autres                 | 1          | 1          |
| <b>Monoprix</b>        | <b>566</b> | <b>572</b> |
| Monoprix               | 552        | 552        |
| Autres                 | 14         | 20         |

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2020 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

## 10.3 Immobilisations corporelles

### Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

| Nature des biens                                             | Durée d'amortissement (en années) |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Terrains                                                     | -                                 |
| Construction - gros œuvre                                    | 50                                |
| Etanchéité toiture                                           | 15                                |
| Protection incendie de la coque                              | 25                                |
| Agencements et aménagements des terrains                     | 10 à 40                           |
| Agencements et aménagements des constructions                | 5 à 20                            |
| Installations techniques, matériels et outillage industriels | 5 à 20                            |
| Matériels informatiques                                      | 3 à 5                             |

Les composants « Etanchéité toiture » et « Protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

### 10.3.1 Composition

| en millions d'euros                | 2020         |                                    |              | 2019          |                                    |              |
|------------------------------------|--------------|------------------------------------|--------------|---------------|------------------------------------|--------------|
|                                    | Brut         | Amortissements et pertes de valeur | Net          | Brut          | Amortissements et pertes de valeur | Net          |
| Terrains et agencements            | 741          | (81)                               | 660          | 959           | (74)                               | 886          |
| Constructions et agencements       | 2 585        | (1 026)                            | 1 559        | 3 262         | (1 229)                            | 2 033        |
| Autres immobilisations             | 6 254        | (4 194)                            | 2 060        | 6 287         | (4 093)                            | 2 194        |
| <b>Immobilisations corporelles</b> | <b>9 580</b> | <b>(5 301)</b>                     | <b>4 279</b> | <b>10 508</b> | <b>(5 395)</b>                     | <b>5 113</b> |

### 10.3.2 Variations des immobilisations corporelles

| en millions d'euros                                             | Terrains et<br>agencements | Constructions<br>et<br>agencements | Autres<br>immobilisations<br>corporelles | Total        |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------------|------------------------------------------|--------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, valeur nette</b>             | <b>1 146</b>               | <b>2 271</b>                       | <b>2 425</b>                             | <b>5 843</b> |
| Variation de périmètre                                          | -                          | (2)                                | 3                                        | 1            |
| Augmentations et acquisitions                                   | 20                         | 217                                | 631                                      | 868          |
| Sorties de l'exercice                                           | (21)                       | (110)                              | (57)                                     | (188)        |
| Dotations aux amortissements                                    | (3)                        | (124)                              | (348)                                    | (476)        |
| Reprises / (Pertes) de valeur nettes                            | (7)                        | (9)                                | (54)                                     | (70)         |
| Effet des variations de change                                  | (23)                       | (42)                               | (15)                                     | (80)         |
| Reclassements IFRS 5                                            | (227)                      | (269)                              | (257)                                    | (754)        |
| Autres reclassements et autres mouvements                       | 1                          | 101                                | (133)                                    | (31)         |
| <b>Au 31 décembre 2019, valeur nette</b>                        | <b>886</b>                 | <b>2 033</b>                       | <b>2 194</b>                             | <b>5 113</b> |
| <b>Variation de périmètre</b>                                   | <b>-</b>                   | <b>2</b>                           | <b>2</b>                                 | <b>5</b>     |
| <b>Augmentations et acquisitions</b>                            | <b>13</b>                  | <b>117</b>                         | <b>530</b>                               | <b>660</b>   |
| <b>Sorties de l'exercice</b>                                    | <b>(62)</b>                | <b>(170)</b>                       | <b>(5)</b>                               | <b>(236)</b> |
| <b>Dotations aux amortissements</b>                             | <b>(3)</b>                 | <b>(101)</b>                       | <b>(338)</b>                             | <b>(443)</b> |
| <b>Reprises / (Pertes) de valeur nettes</b>                     | <b>(8)</b>                 | <b>32</b>                          | <b>(145)</b>                             | <b>(121)</b> |
| <b>Effet des variations de change</b>                           | <b>(138)</b>               | <b>(461)</b>                       | <b>(232)</b>                             | <b>(831)</b> |
| <b>Reclassements IFRS 5</b>                                     | <b>(29)</b>                | <b>(10)</b>                        | <b>(27)</b>                              | <b>(65)</b>  |
| <b>Autres reclassements et autres mouvements <sup>(i)</sup></b> | <b>-</b>                   | <b>117</b>                         | <b>81</b>                                | <b>198</b>   |
| <b>Au 31 décembre 2020, valeur nette</b>                        | <b>660</b>                 | <b>1 559</b>                       | <b>2 060</b>                             | <b>4 279</b> |

(i) En fin d'année 2020, un reclassement a été opéré des stocks et des actifs détenus en vue de la vente en immobilisations corporelles pour un montant de 158 millions d'euros reflétant le changement stratégique du « business model » de GreenYellow qui tend désormais à conserver et exploiter ses actifs

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2020 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

### 10.3.3 Capitalisation des coûts d'emprunts

#### Principe comptable

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunts sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 3 millions d'euros sur l'exercice 2020 contre 5 millions d'euros sur l'exercice 2019 avec un taux d'intérêt moyen de 4,1 % contre 6,1% en 2019.

## 10.4 Immeubles de placement

#### Principe comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe ou pris en location par le Groupe et au titre duquel est enregistré un droit d'utilisation, pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

### 10.4.1 Composition

| en millions d'euros    | 2020 |                                    |     | 2019 |                                    |     |
|------------------------|------|------------------------------------|-----|------|------------------------------------|-----|
|                        | Brut | Amortissements et pertes de valeur | Net | Brut | Amortissements et pertes de valeur | Net |
| Immeubles de placement | 546  | (118)                              | 428 | 609  | (115)                              | 493 |

### 10.4.2 Variations des immeubles de placement

| en millions d'euros                                      | 2020       | 2019       |
|----------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier, valeur nette</b>           | <b>493</b> | <b>497</b> |
| Variation de périmètre                                   | -          | 4          |
| Augmentations et acquisitions                            | 3          | 14         |
| Sorties de l'exercice                                    | -          | -          |
| Dotations aux amortissements                             | (12)       | (14)       |
| Reprises / (Pertes) de valeur nettes                     | (2)        | (4)        |
| Effet des variations de change                           | (62)       | (15)       |
| Reclassements IFRS 5                                     | -          | (7)        |
| Autres reclassements et autres mouvements <sup>(i)</sup> | 7          | 19         |
| <b>Au 31 décembre, valeur nette</b>                      | <b>428</b> | <b>493</b> |

(i) Dont 12 millions d'euros en 2020 et 19 millions d'euros en 2019 de réévaluation chez Libertad en application de la norme IAS 29 au titre de l'économie hyperinflationniste

Les immeubles de placement s'élèvent à 428 millions d'euros au 31 décembre 2020 dont 71% (soit 304 millions d'euros) concernent la filiale Éxito. À la clôture de l'exercice 2019, ils s'élevaient à 493 millions d'euros (dont 72% relatifs à la filiale Éxito).

Les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs et des charges opérationnelles des immeubles de placement se résument ainsi :

| en millions d'euros                                                            | 2020 | 2019 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Produits locatifs des immeubles de placement                                   | 67   | 86   |
| Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement : |      |      |
| - qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice                  | (15) | (19) |
| - qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice             | (28) | (33) |

#### METHODE DE DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement se trouvent principalement dans la filiale Éxito au 31 décembre 2020 tout comme au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 671 millions d'euros (2019 : 799 millions d'euros). Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes indépendants. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché soutenue par des indicateurs de marché conformément aux standards internationaux d'évaluation et est considérée comme étant une juste valeur de niveau 3.

Par ailleurs, la juste valeur des immeubles de placement classés en actifs détenus en vue de la vente s'élève à 5 millions d'euros au 31 décembre 2020 et concerne essentiellement le secteur Latam Retail (16 millions d'euros au 31 décembre 2019 concernant essentiellement le secteur France Retail).

## 10.5 Dépréciation des actifs non courants (incorporels, corporels, immeubles de placement et goodwill)

### Principe comptable

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

La recouvrabilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe un indice montrant que l'actif a pu perdre de sa valeur et au minimum une fois par an, en fin d'année, pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

### Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

### Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail,
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement,
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

### Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lequel la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir :

- des flux de trésorerie estimés généralement sur la base d'un plan d'affaires établi sur trois ans, les flux étant au-delà généralement extrapolés sur une période de trois ans par application d'un taux de croissance déterminé par la Direction (habituellement constant) ;
- de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

### Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

### 10.5.1 Variations

Les pertes nettes de valeur constatées en 2020 sur goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs au titre des droits d'utilisation s'élèvent à 237 millions d'euros (note 6.5) dont 205 millions d'euros relatifs à des actifs isolés (essentiellement secteur France Retail pour 189 millions d'euros, Latam Retail pour 13 millions d'euros et le E-commerce pour 4 millions d'euros) et 31 millions d'euros relatifs à des opérations de restructuration (principalement France Retail pour 15 millions d'euros et Latam Retail pour 16 millions d'euros).

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2019 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et des actifs au titre des droits d'utilisation de 111 millions d'euros dont 52 millions d'euros dans le cadre d'opérations de restructuration (principalement France Retail) et 59 millions d'euros relatifs à des actifs isolés (essentiellement secteur France Retail).

### 10.5.2 Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT auxquels sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés. Il est précisé que les goodwill dégagés lors des acquisitions initiales de réseaux sont rattachés à des groupes d'UGT selon les classifications présentées dans la note 10.1.1. De manière ponctuelle, quelques goodwill sont également attachés directement à des UGT.

Le test annuel consiste à déterminer la valeur recouvrable des UGT sur la base de la valeur d'utilité selon le principe indiqué dans la note 10.1. Cette valeur est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-après, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

#### Paramètres utilisés pour le calcul des valeurs d'utilité réalisé en interne en 2020

| Zone géographique            | Taux de croissance à l'infini 2020 <sup>(i)</sup> | Taux d'actualisation après impôt 2020 <sup>(ii)</sup> | Taux de croissance à l'infini 2019 <sup>(i)</sup> | Taux d'actualisation après impôt 2019 <sup>(ii)</sup> |
|------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| France (grande distribution) | 1,6%                                              | 5,6%                                                  | 1,7%                                              | 5,6%                                                  |
| France (autres activités)    | 1,6% et 2,1%                                      | 5,6% et 8,0%                                          | 1,7% et 2,2%                                      | 5,6% et 7,9%                                          |
| Argentine                    | 5,0%                                              | 19,6%                                                 | 5,0%                                              | 21,1%                                                 |
| Brésil <sup>(iii)</sup>      | 4,6%                                              | 7,9% à 9,8%                                           | 4,8%                                              | 8,4%                                                  |
| Colombie <sup>(iii)</sup>    | 3,0%                                              | 6,6%                                                  | 3,0%                                              | 8,0%                                                  |
| Uruguay                      | 6,3%                                              | 9,4%                                                  | 7,0%                                              | 11,9%                                                 |

(i) Le taux de croissance à l'infini net d'inflation est compris entre 0% et 1,3% (en 2019 : entre 0% et 1,5%) selon la nature d'activité/enseigne et pays de l'UGT

(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Celui-ci est calculé au minimum une fois par an lors du test annuel en tenant compte du bêta endetté du secteur, d'une prime de risque marché et du coût de l'endettement du Groupe pour le périmètre France et local pour le périmètre international

(iii) La capitalisation boursière des filiales cotées GPA, Éxito et Cnova s'élève respectivement à 3 160, 1 481 et 1 036 millions d'euros au 31 décembre 2020. Hormis Cnova, elles sont inférieures à leur valeur d'actif net comptable. S'agissant de GPA et Éxito, le Groupe s'est référé à la valeur d'utilité dans la réalisation des tests de dépréciation (voir ci-après)

Le test annuel de dépréciation des goodwill, réalisé en fin d'exercice, n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur au 31 décembre 2020. Les tests effectués au 30 juin 2020 sur les UGT goodwill présentant des indices de perte de valeur avaient abouti à la constatation d'une perte de valeur sur la Restauration pour un montant de 15 millions d'euros conduisant à déprécier intégralement le goodwill attaché à cette activité.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime, sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. La variation raisonnable des hypothèses clés correspond, pour le Groupe, à une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale.

### 10.5.3 Pertes de valeur sur les marques

S'agissant des marques, un test consistant à examiner leur valeur recouvrable selon la méthode des flux de trésorerie actualisés a été réalisé à la clôture. Les principales marques concernent la filiale GPA. A noter que l'enseigne Extra au Brésil qui détient la marque pour une valeur nette comptable de 281 millions d'euros au 31 décembre 2020 a fait l'objet d'un test qui n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur ; la modification des principales hypothèses (une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale) de ce test aurait abouti à la même conclusion.

## Note 11 Structure financière et coûts financiers

### Principe comptable

#### Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition pour les instruments qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat. Les coûts de transaction des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat sont enregistrés dans le compte de résultat.

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les trois catégories suivantes :

- actifs financiers évalués au coût amorti ;
- actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) ;
- actifs financiers évalués à leur juste valeur par résultat.

Ce classement dépend du modèle économique de détention de l'actif défini par le Groupe et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

#### ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts (critère « SPPI »).

Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes attendues au titre du risque de crédit. Les produits d'intérêts, profits et pertes de change, dépréciations et profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont enregistrés en résultat.

Cette catégorie inclut principalement les créances commerciales (sauf les créances sur les établissements de cartes de crédit chez GPA), la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'autres prêts et créances.

Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés.

#### ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (OCI)

Cette catégorie enregistre des instruments de dette et des instruments de capitaux propres.

- Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par OCI s'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par résultat et s'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et à des fins de vente et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts (critère « SPPI »). Les produits d'intérêts, profits et pertes de change et les dépréciations sont enregistrés en résultat. Les autres profits et pertes nets sont enregistrés en OCI. Lors de la décomptabilisation, les profits et pertes cumulés en OCI sont reclassés en résultat.

Cette catégorie inclut principalement les créances envers les établissements de cartes de crédit du groupe GPA.

- Les instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être évalués à la juste valeur par OCI. Le Groupe peut en faire le choix irrévocable, investissement par investissement. Les dividendes sont alors comptabilisés dans le résultat à moins qu'ils ne représentent clairement la récupération d'une partie du coût de l'investissement. Les autres profits et pertes sont comptabilisés en OCI et ne sont jamais reclassés en résultat. A date, le Groupe ne fait pas significativement usage de cette option.

#### ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE RESULTAT

Tous les actifs qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par OCI sont évalués à la juste valeur par résultat. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et des titres de participation non consolidés pour lesquels l'option juste valeur par OCI n'a pas été prise.

### **TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme. Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

Généralement, la trésorerie du Groupe est placée sur des comptes rémunérés ou des comptes de dépôts à terme de moins de 3 mois.

### **DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS**

IFRS 9 impose un modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Ce modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti y compris les instruments de trésorerie et équivalents de trésorerie, les actifs sur contrats et les instruments de dette évalués à la juste valeur par OCI.

Les principaux actifs financiers du Groupe qui sont concernés sont les créances liées aux activités de crédit brésiliennes, les créances commerciales envers les franchisés / affiliés et les créances locatives.

Pour ses créances commerciales, créances locatives et les actifs sur contrats, le Groupe applique la mesure de simplification d'IFRS 9 permettant d'estimer, dès la comptabilisation initiale de la créance, les pertes de crédit attendues à maturité à l'aide généralement d'une matrice de dépréciation selon la durée de l'impayé.

Pour les autres actifs financiers, le Groupe applique le modèle général.

### **DECOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS**

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou,
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
  - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
  - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

### **Passifs financiers**

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

La comptabilisation des « PUTs minoritaires » est présentée en note 3.3.1.

### **PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI**

Les emprunts et autres passifs financiers au coût amorti sont évalués à l'émission à la juste valeur de la contrepartie reçue, puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les frais de transaction, primes d'émission et primes de remboursement directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de la valeur de ce passif financier. Les frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Au sein du Groupe, certains passifs financiers au coût amorti et notamment les emprunts font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Plusieurs filiales ont des accords d'affacturage inversé (« reverse factoring ») avec des institutions financières afin de permettre à certains fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués. La politique comptable relative à ces opérations est fonction de la modification ou non des caractéristiques des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, valeur faciale), elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Dans le cas contraire, elles s'apparentent à une opération de financement et sont présentées dans la composante « Dettes fournisseurs conventionnés » des dettes financières.

### **PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT**

Ils représentent principalement les instruments dérivés (voir ci-dessous). Il n'y a pas de passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat. Le Groupe ne détient pas de passifs financiers à des fins de transaction à l'exception de dérivés à la juste valeur par résultat.

### **Instruments dérivés**

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

### **DERIVES QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION**

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IFRS 9 d'appliquer la comptabilité de couverture:

- en cas de couverture de juste valeur d'une dette (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la composante couverte est comptabilisée pour sa juste valeur et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé désigné dans la relation de couverture est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;

- en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe, emprunt swappé dans une autre devise, couverture d'un budget d'achat en devise), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en « autres éléments du résultat global » pour la part efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts et dans la même rubrique que l'élément couvert (résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures). La valeur de la composante report / déport des contrats de change à terme est traitée comme un coût de la couverture. Les variations de juste valeur de cette composante sont enregistrées en « autres éléments du résultat global » et recyclées en résultat comme un coût de la transaction couverte lorsque celle-ci se réalise (application de la méthode du « basis of adjustment ») ;
- en cas de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère, la variation de juste valeur est comptabilisée nette d'impôt en autres « éléments du résultat global » pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat financier pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- les instruments de couverture et les éléments couverts constituant la relation de couverture sont tous éligibles à la comptabilité de couverture ;
- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

#### **DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION**

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

#### **Définition de la dette financière nette**

La dette financière nette comprend les dettes financières brutes incluant les dérivés passifs de couverture de juste valeur et les dettes fournisseurs conventionnés, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs de couverture de juste valeur, (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants et (v) de la part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente.

## **11.1 Trésorerie nette**

| en millions d'euros                       | 2020         | 2019         |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| Equivalents de trésorerie                 | 1 383        | 1 074        |
| Trésorerie                                | 1 362        | 2 497        |
| <b>Trésorerie brute</b>                   | <b>2 744</b> | <b>3 572</b> |
| Concours bancaires courants (note 11.2.4) | (69)         | (101)        |
| <b>Trésorerie nette</b>                   | <b>2 675</b> | <b>3 471</b> |

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative.

Les cautions et garanties bancaires sont mentionnées en note 6.11.1.

## 11.2 Emprunts et dettes financières

### 11.2.1 Composition

Les dettes financières brutes s'élèvent à 8 056 millions d'euros au 31 décembre 2020 (2019 : 9 649 millions d'euros) et comprennent les éléments suivants :

| en millions d'euros                                                           | Notes         | 2020              |                |                | 2019              |                |                |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------|----------------|----------------|-------------------|----------------|----------------|
|                                                                               |               | Part non courante | Part courante  | Total          | Part non courante | Part courante  | Total          |
| Emprunts obligataires <sup>(i)</sup>                                          | 11.2.3        | 4 663             | 615            | 5 278          | 6 661             | 758            | 7 418          |
| Autres emprunts et dettes financières                                         | 11.2.4        | 2 034             | 732            | 2 766          | 1 430             | 784            | 2 214          |
| Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>                 | 11.5.1        | 3                 | 8              | 11             | 10                | 8              | 17             |
| <b>Dettes financières brutes</b>                                              |               | <b>6 701</b>      | <b>1 355</b>   | <b>8 056</b>   | <b>8 100</b>      | <b>1 549</b>   | <b>9 649</b>   |
| Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(iii)</sup>                 | 11.5.1        | (77)              | (15)           | (92)           | (62)              | (17)           | (78)           |
| Autres actifs financiers <sup>(iv)</sup>                                      | 6.8.1 / 6.9.1 | (68)              | (518)          | (586)          | (54)              | (288)          | (342)          |
| <b>Emprunts et dettes financières <sup>(v)</sup></b>                          |               | <b>6 555</b>      | <b>823</b>     | <b>7 378</b>   | <b>7 984</b>      | <b>1 244</b>   | <b>9 229</b>   |
| <i>Dont France Retail</i>                                                     |               | 4 504             | (163)          | 4 341          | 5 425             | 139            | 5 563          |
| <i>Dont Latam Retail <sup>(vi)</sup></i>                                      |               | 1 932             | 876            | 2 808          | 2 560             | 806            | 3 366          |
| <i>Dont E-commerce</i>                                                        |               | 120               | 109            | 229            | -                 | 299            | 299            |
| Part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente | 3.4.1         | -                 | (720)          | (720)          | -                 | (1 602)        | (1 602)        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       | 11.1          | -                 | (2 744)        | (2 744)        | -                 | (3 572)        | (3 572)        |
| <i>Dont France Retail</i>                                                     |               |                   |                | (803)          |                   |                | (1 715)        |
| <i>Dont Latam Retail</i>                                                      |               |                   |                | (1 926)        |                   |                | (1 778)        |
| <i>Dont E-commerce</i>                                                        |               |                   |                | (16)           |                   |                | (78)           |
| <b>Trésorerie active et actifs nets détenus en vue de la vente</b>            |               | <b>-</b>          | <b>(3 464)</b> | <b>(3 464)</b> | <b>-</b>          | <b>(5 173)</b> | <b>(5 173)</b> |
| <b>DETTE FINANCIERE NETTE</b>                                                 |               | <b>6 555</b>      | <b>(2 642)</b> | <b>3 914</b>   | <b>7 984</b>      | <b>(3 929)</b> | <b>4 055</b>   |
| <i>Dont France Retail</i>                                                     |               |                   |                | 2 835          |                   |                | 2 284          |
| <i>Dont Latam Retail</i>                                                      |               |                   |                | 866            |                   |                | 1 550          |
| <i>Dont E-commerce</i>                                                        |               |                   |                | 213            |                   |                | 221            |

(i) Dont 3 551 et 1 727 millions d'euros respectivement en France et au Brésil au 31 décembre 2020 (2019 : dont 4 850 et 2 568 millions d'euros respectivement en France et au Brésil) (note 11.2.3)

(ii) Dont 8 millions et 3 millions d'euros respectivement en France et au Brésil au 31 décembre 2020 (2019 : dont 11 et 7 millions d'euros respectivement en France et au Brésil)

(iii) Dont 79 et 12 millions d'euros respectivement en France et au Brésil au 31 décembre 2020 (2019 : 66 et 13 millions d'euros respectivement en France et au Brésil)

(iv) Dont principalement 505 millions d'euros placés en comptes séquestre et en garantie (y compris 487 millions d'euros au titre du refinancement « RCF » - voir note 11.5.4) et 60 millions d'euros d'actifs financiers consécutifs à une cession d'actifs non courants au 31 décembre 2020 (2019 : 257 millions d'euros placés en comptes séquestres et en garantie, y compris 193 millions d'euros au titre du refinancement « RCF », et 60 millions d'euros d'actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants)

(v) Le Groupe définit l'agrégat emprunts et dettes financières comme étant la dette financière brute ajustée des dérivés actifs de trésorerie et des autres actifs financiers. Il s'agit de l'agrégat qui est utilisé pour le calcul des covenants tel que défini dans le RCF (note 11.5.4)

(vi) Dont Segisor à hauteur de 188 millions d'euros au 31 décembre 2020 (2019 : 195 millions d'euros)

### 11.2.2 Variation des dettes financières

| en millions d'euros                                                                  | 2020         | 2019         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <i>Dettes financières brutes à l'ouverture</i>                                       | 9 649        | 8 980        |
| <i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur</i>                                  | (78)         | (101)        |
| <i>Autres actifs financiers</i>                                                      | (342)        | (86)         |
| <b>Emprunts et dettes financières à l'ouverture</b>                                  | <b>9 229</b> | <b>8 794</b> |
| Nouveaux emprunts <sup>(i) (iii) (vii)</sup>                                         | 2 066        | 4 542        |
| Remboursements <sup>(ii) (iii) (vii)</sup>                                           | (2 632)      | (3 701)      |
| Variation juste valeur des emprunts couverts                                         | 27           | 86           |
| Variation des intérêts courus                                                        | 32           | 26           |
| Ecart de conversion <sup>(iv)</sup>                                                  | (915)        | (63)         |
| Variation de périmètre <sup>(v)</sup>                                                | (101)        | (135)        |
| Reclassement des passifs financiers associés à des actifs détenus en vue de la vente | -            | (13)         |
| Variation des autres actifs financiers                                               | (247)        | (256)        |
| Autres et reclassements <sup>(vi)</sup>                                              | (81)         | (51)         |
| <b>Emprunts et dettes financières à la clôture</b>                                   | <b>7 378</b> | <b>9 229</b> |
| <i>Dettes financières brutes à la clôture (note 11.2.1)</i>                          | 8 056        | 9 649        |
| <i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur (note 11.2.1)</i>                    | (92)         | (78)         |
| <i>Autres actifs financiers (note 11.2.1)</i>                                        | (586)        | (342)        |

- (i) En 2020, les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'émission chez Casino, Guichard-Perrachon d'un emprunt obligataire non sécurisé de maturité janvier 2026 et l'abondement au Term Loan B pour un montant total de 625 millions d'euros (note 2), (b) l'émission chez GPA d'un emprunt obligataire (*debentures*) pour 2 000 millions de réais soit 339 millions d'euros ainsi que des nouveaux emprunts bancaires pour un montant de 3 070 millions de réais soit 521 millions d'euros, (c) l'émission chez Éxito de nouveaux emprunts bancaires pour 1 025 milliards de pesos colombiens soit 243 millions d'euros et (d) l'obtention par Cdiscount d'un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant de 120 millions d'euros. En 2019, les nouveaux emprunts comprenaient principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'émission chez Quatrim, filiale contrôlée à 100% par Casino, Guichard-Perrachon, d'un emprunt obligataire et émission chez Casino, Guichard-Perrachon d'un prêt à terme placé auprès d'investisseurs ("Term Loan B") pour un montant total de 1 800 millions d'euros en novembre 2019 décrit en note 2 et (b) l'émission par le sous-groupe GPA d'un emprunt obligataire pour 8 000 millions de réais soit 1 812 millions d'euros essentiellement suite à l'opération de simplification de la structure du Groupe en Amérique latine réalisée fin 2019 et de « promissory notes » de 1 600 millions de réais soit 362 millions d'euros ainsi que des nouveaux emprunts bancaires pour 2 168 millions de réais soit 491 millions d'euros.
- (ii) En 2020, les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon (dont 257 millions d'euros de remboursements d'emprunts obligataires à échéance mars 2020 et 1 400 millions d'euros de rachats anticipés d'obligations – note 2), à GPA (dont 2 734 millions de réais soit 464 millions d'euros de remboursements d'emprunts obligataires et 1 186 millions de réais soit 201 millions d'euros de remboursements d'emprunts bancaires) et à Éxito pour 786 milliards de pesos colombiens soit 186 millions d'euros de remboursements de lignes confirmées et d'emprunts bancaires. En 2019, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon, Quatrim et Casino Finance pour 1 560 millions d'euros (dont (a) rachats des titres obligataires pour 784 millions d'euros en novembre 2019 décrit en note 2 et (b) remboursement d'un emprunt obligataire pour 675 millions d'euros en août 2019), Éxito et Segisor pour respectivement 1 160 et 204 millions d'euros (dont 198 millions d'euros suite à l'opération de simplification de la structure du Groupe en Amérique latine réalisée fin 2019) et GPA pour 717 millions d'euros.
- (iii) En 2020, les flux de trésorerie de financement se résument par un décaissement net de 966 millions d'euros ; ils sont composés de remboursements d'emprunts pour 2 632 millions d'euros et d'intérêts nets versés hors intérêts sur passifs de loyer pour 400 millions d'euros (note 4.10) compensés à hauteur de 2 066 millions d'euros par de nouveaux emprunts. En 2019, les flux de trésorerie de financement se résument par un encaissement net de 504 millions d'euros ; ils étaient composés de remboursements d'emprunts pour 3 694 millions d'euros et d'intérêts nets versés hors intérêts sur passifs de loyer pour 345 millions d'euros (note 4.10) compensés à hauteur de 4 542 millions d'euros par de nouveaux emprunts.
- (iv) Sur 2020, les écarts de conversion concernent principalement GPA.
- (v) Dont -102 millions d'euros en 2020 relatifs au contrat de TRS portant sur les titres de Mercialis (note 3.1.1). En 2019 : dont respectivement -97 et -50 millions d'euros relatifs aux contrats de TRS portant sur les titres de Mercialis et Via Varejo. Le TRS 2019 relatif à Via Varejo a été dénoué en juin 2019.
- (vi) Dont -58 et -20 millions d'euros de variation des concours bancaires courants respectivement en 2020 et en 2019.
- (vii) Les variations des titres négociables court terme « NEU CP » sont présentées nettes dans ce tableau.

### 11.2.3 Détail des emprunts obligataires

| en millions d'euros                                | Montant nominal <sup>(i)</sup> | Taux d'intérêt d'émission <sup>(ii)</sup> | Taux d'intérêt effectif <sup>(ii)</sup> | Date émission             | Date échéance  | 2020 <sup>(iii)</sup> | 2019 <sup>(iii)</sup> |
|----------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|----------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Emprunts Casino, Guichard Perrachon en EURO</b> | <b>2 622</b>                   |                                           |                                         |                           |                | <b>2 758</b>          | <b>4 059</b>          |
| Emprunt obligataire 2020                           | -                              | F : 5,24                                  | 5,28%                                   | mars 2012                 | mars 2020      | -                     | 258                   |
| Emprunt obligataire 2021                           | 130 <sup>(iv)</sup>            | F : 5,98                                  | 6,53%                                   | mai 2011                  | mai 2021       | 131                   | 611                   |
| Emprunt obligataire 2022                           | 331 <sup>(iv)</sup>            | F : 1,87                                  | 2,55%                                   | juin 2017<br>janvier 2018 | juin 2022      | 329                   | 447                   |
| Emprunt obligataire 2023                           | 272 <sup>(iv)</sup>            | F : 4,56                                  | 4,47%                                   | janvier 2013<br>mai 2013  | janvier 2023   | 283                   | 762                   |
| Emprunt obligataire 2024                           | 611 <sup>(iv)</sup>            | F : 4,50                                  | 4,88%                                   | mars 2014                 | mars 2024      | 643                   | 950                   |
| Emprunt obligataire 2025                           | 370 <sup>(iv)</sup>            | F : 3,58                                  | 3,62%                                   | décembre 2014             | février 2025   | 396                   | 469                   |
| Emprunt obligataire 2026                           | 508                            | F : 4,05                                  | 4,09%                                   | août 2014                 | août 2026      | 578                   | 562                   |
| Emprunt obligataire 2026                           | 400                            | F : 6,625                                 | 6,98%                                   | décembre 2020             | janvier 2026   | 398                   | -                     |
| <b>Emprunts Quatrim en EURO</b>                    | <b>800</b>                     |                                           |                                         |                           |                | <b>793</b>            | <b>791</b>            |
| Emprunt obligataire 2024                           | 800                            | F : 5,88                                  | 6,31%                                   | novembre 2019             | janvier 2024   | 793                   | 791                   |
| <b>Emprunts GPA en BRL</b>                         | <b>1 717</b>                   |                                           |                                         |                           |                | <b>1 727</b>          | <b>2 568</b>          |
| Emprunt obligataire 2020                           | -                              | V : 96,0% CDI                             | V : 96,0% CDI                           | avril 2017                | avril 2020     | -                     | 239                   |
| Emprunt obligataire 2020                           | -                              | V : CDI + 0,72%                           | V : CDI + 0,72%                         | juillet 2019              | juillet 2020   | -                     | 11                    |
| Emprunt obligataire 2020                           | -                              | V : CDI + 1,60%                           | V : CDI + 1,60%                         | septembre 2019            | août 2020      | -                     | 221                   |
| Emprunt obligataire 2021                           | 71                             | V : 104,75% CDI                           | V : 104,75% CDI                         | janvier 2018              | janvier 2021   | 71                    | 177                   |
| Emprunt obligataire 2021                           | 110                            | V : 106,0% CDI                            | V : 106,0% CDI                          | septembre 2018            | septembre 2021 | 111                   | 155                   |
| Emprunt obligataire 2021                           | 8                              | V : CDI + 0,72%                           | V : CDI + 0,72%                         | juillet 2019              | juillet 2021   | 8                     | 11                    |
| Emprunt obligataire 2021                           | 274                            | V : CDI + 1,74%                           | V : CDI + 1,74%                         | septembre 2019            | août 2021      | 274                   | 443                   |
| Emprunt obligataire 2022                           | 78                             | V : 107,4% CDI                            | V : 107,4% CDI                          | septembre 2018            | septembre 2022 | 81                    | 111                   |
| Emprunt obligataire 2022                           | 126                            | V : 105,75% CDI                           | V : 105,75% CDI                         | janvier 2019              | janvier 2022   | 128                   | 177                   |
| Emprunt obligataire 2022                           | 8                              | V : CDI + 0,72%                           | V : CDI + 0,72%                         | juillet 2019              | juillet 2022   | 8                     | 11                    |
| Emprunt obligataire 2022                           | 314                            | V : CDI + 1,95%                           | V : CDI + 1,95%                         | septembre 2019            | août 2022      | 315                   | 443                   |
| Emprunt obligataire 2023                           | 39                             | V : CDI + 0,72%                           | V : CDI + 0,72%                         | juillet 2019              | juillet 2023   | 39                    | 55                    |
| Emprunt obligataire 2023                           | 314                            | V : CDI + 2,20%                           | V : CDI + 2,20%                         | septembre 2019            | août 2023      | 316                   | 426                   |
| Emprunt obligataire 2024                           | 31                             | V : CDI + 0,72%                           | V : CDI + 0,72%                         | juillet 2019              | juillet 2024   | 31                    | 44                    |
| Emprunt obligataire 2025                           | 31                             | V : CDI + 0,72%                           | V : CDI + 0,72%                         | juillet 2019              | juillet 2025   | 31                    | 44                    |
| Emprunt obligataire 2023                           | 314                            | V : CDI + 1,45%                           | V : CDI + 1,45%                         | janvier 2020              | janvier 2023   | 313                   | -                     |
| <b>Total emprunts obligataires</b>                 |                                |                                           |                                         |                           |                | <b>5 278</b>          | <b>7 418</b>          |

(i) Correspond au montant nominal des emprunts obligataires en cours au 31 décembre 2020

(ii) F (taux fixe) – V (taux variable) – CDI (Certificado de depósito interbancário). Les taux d'intérêts effectifs liés aux emprunts CGP ne reflètent pas les éventuels effets des composantes de réévaluation de dettes liées à des couvertures

(iii) Les montants ci-dessus incluent le cas échéant la composante de réévaluation liée aux couvertures de juste valeur ; les montants sont présentés hors intérêts courus

(iv) Sur le second semestre 2020, le Groupe a procédé à des rachats partiels anticipés des souches obligataires à échéances 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 pour des montants respectifs de 467, 122, 449, 289 et 74 millions d'euros (note 2)

### 11.2.4 Détail des autres emprunts et dettes financières

| En millions d'euros                                                   | Montant nominal <sup>(i)</sup> | Nature du taux                  | Date émission                 | Date échéance                 | 2020         | 2019         |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|
| <b>France</b>                                                         |                                |                                 |                               |                               |              |              |
| Term Loan B                                                           | 1 225                          | Variable <sup>(ii)</sup>        | novembre 2019                 | janvier 2024                  | <b>1 193</b> | 959          |
| Titres négociables à court terme "NEU CP" (Casino Guichard Perrachon) | 179                            | Fixe                            | <sup>(iii)</sup>              | <sup>(iii)</sup>              | <b>180</b>   | 129          |
| TRS Mercialys (Casino Guichard Perrachon)                             | -                              | Variable                        | juillet 2018                  | décembre 2020                 | -            | 102          |
| Prêt garanti par l'Etat (Cdiscount)                                   | 120                            | Variable                        | août-20                       | août-26 <sup>(iv)</sup>       | <b>120</b>   | -            |
| Autres <sup>(v)</sup>                                                 |                                |                                 |                               |                               | <b>9</b>     | 29           |
| <b>International</b>                                                  |                                |                                 |                               |                               |              |              |
| GPA                                                                   | 652                            | Variable <sup>(vi)</sup>        | novembre 2014 à novembre 2020 | janvier 2021 à mai 2027       | <b>649</b>   | 431          |
| Éxito                                                                 | 238                            | Variable / Fixe <sup>(vi)</sup> | juin 2017 à juin 2020         | mars 2021 à mars 2026         | <b>237</b>   | 71           |
| Segisor                                                               | 188                            | Variable                        | juin 2018                     | décembre 2021 <sup>(ix)</sup> | <b>188</b>   | 195          |
| Autres                                                                | 4                              | Fixe                            |                               |                               | <b>4</b>     | -            |
| <b>Concours bancaires courants <sup>(vii)</sup></b>                   |                                |                                 |                               |                               | <b>69</b>    | 101          |
| <b>Intérêts courus <sup>(viii)</sup></b>                              |                                |                                 |                               |                               | <b>118</b>   | 197          |
| <b>Total autres emprunts</b>                                          |                                |                                 |                               |                               | <b>2 766</b> | <b>2 214</b> |
| <b>Dont variable</b>                                                  |                                |                                 |                               |                               | <b>2 287</b> | <b>1 926</b> |

(i) Correspond au montant nominal au 31 décembre 2020

(ii) Cet emprunt est rémunéré sur la base du taux Euribor assorti d'un taux plancher nul augmenté d'une marge de 5,5%

(iii) Ces titres négociables à court terme « NEU CP » sont des financements à court terme qui ont une durée inférieure à 12 mois

(iv) Prêt arrivant à échéance initialement en août 2021 et assorti d'options d'extensions exerçables à la main de Cdiscount pouvant porter la maturité finale à août 2026. Ce prêt est présenté en dette financière non courante au 31 décembre 2020

(v) Dont 8 millions d'euros relatifs à Cdiscount (2019 : 11 millions d'euros relatifs à Cdiscount)

(vi) Les emprunts à taux variable de GPA et Éxito sont respectivement rémunérés sur la base du CDI et IBR. Concernant la Colombie, comprend des dettes financières émises en pesos pour un montant de 610 milliards de pesos (145 millions d'euros) (2019 : 259 milliards de pesos soit 70 millions d'euros) qui ont été swappées à taux variable

(vii) Les concours bancaires courants sont essentiellement localisés en France

(viii) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires. Ces intérêts courus concernent principalement Casino et GPA pour respectivement 76 et 39 millions d'euros au 31 décembre 2020 (2019 : Casino et GPA pour respectivement 136 et 61 millions d'euros)

(ix) Le Groupe et la banque ont signé une lettre d'engagement pour reporter l'échéance de l'emprunt de décembre 2021 à juillet 2023

### DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2020 ET 2019

| 2020 - En millions d'euros                                                    | Taux                     | Echéance   |              | Autorisées   | Utilisées |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------|--------------|--------------|-----------|
|                                                                               |                          | < à 1 an   | > à 1 an     |              |           |
| Lignes syndiquées – Casino, Guichard-Perrachon, Casino Finance <sup>(i)</sup> | Variable <sup>(i)</sup>  | <b>198</b> | <b>2 020</b> | <b>2 218</b> | -         |
| Autres lignes bancaires confirmées <sup>(iii)</sup>                           | Variable <sup>(ii)</sup> | <b>135</b> | <b>143</b>   | <b>277</b>   | -         |
| <b>Total</b>                                                                  |                          | <b>333</b> | <b>2 163</b> | <b>2 496</b> | -         |
| 2019 - En millions d'euros                                                    | Taux                     | Echéance   |              | Autorisées   | Utilisées |
|                                                                               |                          | < à 1 an   | > à 1 an     |              |           |
| Lignes syndiquées – Casino, Guichard-Perrachon, Casino Finance <sup>(i)</sup> | Variable <sup>(i)</sup>  | -          | <b>2 220</b> | <b>2 220</b> | -         |
| Autres lignes bancaires confirmées <sup>(iii)</sup>                           | Variable <sup>(ii)</sup> | <b>389</b> | <b>111</b>   | <b>500</b>   | <b>54</b> |
| <b>Total</b>                                                                  |                          | <b>389</b> | <b>2 331</b> | <b>2 720</b> | <b>54</b> |

(i) En 2020 et en 2019, les lignes syndiquées comprenaient (a) le RCF de 2 000 millions d'euros à échéance octobre 2023 (octobre 2022 si la souche obligataire à échéance janvier 2023 n'est pas refinancée à cette date) rémunéré sur la base du taux Euribor limité à zéro, augmenté d'une marge variant selon le montant du tirage et selon le niveau du ratio « emprunts et dettes financières »/EBITDA des segments France Retail et E-commerce ainsi que de la holding Segisor (avec un maximum de 3,50%), (b) une ligne de 198 millions d'euros à échéance février 2021 rémunérée sur la base du taux Euribor augmenté d'une marge variant selon le montant du tirage et selon le niveau du ratio DFN/EBITDA du Groupe (note 11.5.4) et (c) une ligne de 25 millions de dollars US à échéance juillet 2022 rémunérée sur la base du taux US Libor, augmenté d'une marge variant selon le niveau du ratio DFN/EBITDA du Groupe (note 11.5.4)

(ii) Les autres lignes sont rémunérées selon le taux de référence (dépendant de la devise de la ligne) + une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le niveau du ratio DFN/EBITDA de la filiale et le montant du tirage (pour 111 millions d'euros de lignes)

(iii) En 2020, les autres lignes bancaires confirmées concernent Monoprix et Exito à hauteur respectivement de 111 et 166 millions d'euros (700 milliards de pesos colombiens). En 2019, les autres lignes bancaires confirmées concernaient Monoprix, GPA et Exito à hauteur respectivement de 111, 199 et 190 millions d'euros

## 11.3 Résultat financier

### Principe comptable

#### Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières pendant la période, notamment les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, la charge d'intérêts attachée aux emprunts et dettes financières, les résultats de couverture de taux (y compris la part inefficace) et les effets de change y afférents ainsi que les coûts liés aux dettes fournisseurs conventionnés.

#### Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées (dont frais relatifs aux paiements CB4X chez Cdiscount), les commissions de non-utilisation des lignes de crédit, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite), les intérêts financiers sur les passifs de loyers, les variations de juste valeur des dérivés actions et les pertes de valeur et résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie et équivalents de trésorerie. Cette rubrique comprend également les effets de change hors ceux portant sur les éléments constitutifs de trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières qui sont présentés en coût de l'endettement financier net ainsi que ceux liés à la part efficace des couvertures comptables d'opérations d'exploitation qui sont présentés en résultat opérationnel.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

#### 11.3.1 Coût de l'endettement financier net

| en millions d'euros                                               | 2020         | 2019         |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Résultat de cession des équivalents de trésorerie                 | -            | -            |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie               | 16           | 39           |
| <b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>      | <b>16</b>    | <b>39</b>    |
| Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture | (373)        | (396)        |
| <b>Coût de l'endettement financier brut</b>                       | <b>(373)</b> | <b>(396)</b> |
| <b>Total du coût de l'endettement financier net</b>               | <b>(357)</b> | <b>(356)</b> |
| <i>Dont France Retail <sup>(i)</sup></i>                          | <i>(210)</i> | <i>(161)</i> |
| <i>Dont Latam Retail</i>                                          | <i>(135)</i> | <i>(184)</i> |
| <i>Dont E-commerce</i>                                            | <i>(12)</i>  | <i>(12)</i>  |

(i) La variation sur 2020 reflète l'effet année pleine de l'opération de refinancement réalisée en fin d'année 2019 (voir notes aux états financiers 2019) compensé partiellement par le gain lié aux rachats obligataires (note 2)

### 11.3.2 Autres produits et charges financiers

| en millions d'euros                                                             | 2020         | 2019 retraité |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| <b>Total des Autres Produits Financiers</b>                                     | <b>210</b>   | <b>265</b>    |
| <b>Total des Autres Charges Financières</b>                                     | <b>(602)</b> | <b>(715)</b>  |
| Gains / (Pertes) nets de change (hors opérations de financement) <sup>(i)</sup> | (8)          | (11)          |
| Variation de juste valeur des dérivés hors couverture comptable <sup>(ii)</sup> | (73)         | (31)          |
| Variation de juste valeur des actifs financiers                                 | (5)          | (9)           |
| Intérêts financiers sur les passifs de loyers (note 7.1.2)                      | (320)        | (324)         |
| Coût de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées          | (60)         | (77)          |
| Produits / (Charges) nets liées à l'hyperinflation en Argentine                 | (7)          | (10)          |
| Autres <sup>(iii)</sup>                                                         | 81           | 12            |
| <b>Total autres produits et charges financiers nets</b>                         | <b>(392)</b> | <b>(450)</b>  |

- (i) Dont 52 millions d'euros de gains de change et 60 millions d'euros de pertes de change en 2020 (2019 : respectivement 53 et 63 millions d'euros de gains et pertes de change)
- (ii) En 2020, la charge nette de 73 millions d'euros reflète principalement la variation de valeur du TRS GPA pour -70 millions d'euros. Cet instrument a fait l'objet d'un dénouement sur le 1<sup>er</sup> semestre générant un décaissement de 248 millions d'euros (note 4.11). En 2019, la charge nette de 31 millions d'euros reflétait principalement (a) la variation de valeur du TRS GPA (-6 millions d'euros) et du forward GPA (-9 millions d'euros), ainsi que des dividendes perçus et des coûts de portage associés à ces instruments pour respectivement +2 et -13 millions d'euros et (b) les incidences liées à d'autres instruments dérivés pour -3 millions d'euros. Le forward GPA avait fait l'objet d'un dénouement entre août et décembre 2019 pour un décaissement de 109 millions d'euros (contre une juste valeur de -101 millions d'euros)
- (iii) Dont 613 millions de réais (soit 104 millions d'euros) reconnu par GPA au cours de l'exercice 2020 correspondant à l'actualisation monétaire relative au bénéfice de l'exclusion de l'ICMS de la base du PIS et COFINS à la suite d'une décision de justice favorable prononcée en octobre 2020 (note 13.3)

## 11.4 Juste valeur des instruments financiers

### Principe comptable

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### 11.4.1 Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument

#### ACTIFS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent le classement des actifs financiers selon les catégories de la norme IFRS 9.

| en millions d'euros                       | Valeur des actifs financiers | Ventilation par catégorie d'instruments             |                                             |                                     |                                  |
|-------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
|                                           |                              | Actifs financiers à la juste valeur par le résultat | Actifs financiers à la juste valeur par OCI | Instruments de couverture comptable | Actifs financiers au coût amorti |
| Au 31 décembre 2020                       |                              |                                                     |                                             |                                     |                                  |
| Autres actifs non courants <sup>(i)</sup> | 449                          | 38                                                  | 5                                           | 77                                  | 329                              |
| Créances clients                          | 941                          | -                                                   | 33                                          | -                                   | 908                              |
| Autres actifs courants <sup>(i)</sup>     | 1 237                        | 1                                                   | -                                           | 15                                  | 1 222                            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 2 744                        | -                                                   |                                             | -                                   | 2 744                            |

| en millions d'euros                       | Valeur des actifs financiers | Ventilation par catégorie d'instruments             |                                             |                                     |                                  |
|-------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
|                                           |                              | Actifs financiers à la juste valeur par le résultat | Actifs financiers à la juste valeur par OCI | Instruments de couverture comptable | Actifs financiers au coût amorti |
| Au 31 décembre 2019                       |                              |                                                     |                                             |                                     |                                  |
| Autres actifs non courants <sup>(i)</sup> | 381                          | 48                                                  | 4                                           | 62                                  | 267                              |
| Créances clients                          | 836                          | -                                                   | 22                                          | -                                   | 813                              |
| Autres actifs courants <sup>(i)</sup>     | 975                          | 6                                                   | 1                                           | 17                                  | 950                              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 3 572                        | 17                                                  | -                                           | -                                   | 3 554                            |

(i) Actifs non financiers exclus

#### PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers par catégorie.

| En millions d'euros                                                          | Valeur des passifs financiers | Ventilation par catégorie d'instruments |                                      |                     |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
|                                                                              |                               | Passifs comptabilisés au coût amorti    | Passifs liés aux "PUTs" minoritaires | Instruments dérivés |
| Au 31 décembre 2020                                                          |                               |                                         |                                      |                     |
| Emprunts obligataires                                                        | 5 278                         | 5 278                                   | -                                    | -                   |
| Autres emprunts et dettes financières                                        | 2 777                         | 2 766                                   | -                                    | 11                  |
| Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle | 163                           | -                                       | 163                                  | -                   |
| Passifs de loyers                                                            | 4 987                         | 4 987                                   | -                                    | -                   |
| Dettes fournisseurs                                                          | 6 190                         | 6 190                                   | -                                    | -                   |
| Autres dettes <sup>(i)</sup>                                                 | 1 906                         | 1 840                                   | -                                    | 65                  |

| En millions d'euros                                                          | Valeur des passifs financiers | Ventilation par catégorie d'instruments |                                      |                     |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
|                                                                              |                               | Passifs comptabilisés au coût amorti    | Passifs liés aux "PUTs" minoritaires | Instruments dérivés |
| Au 31 décembre 2019 retraité                                                 |                               |                                         |                                      |                     |
| Emprunts obligataires                                                        | 7 418                         | 7 418                                   | -                                    | -                   |
| Autres emprunts et dettes financières                                        | 2 231                         | 2 214                                   | -                                    | 17                  |
| Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle | 166                           | -                                       | 166                                  | -                   |
| Passifs de loyers                                                            | 5 485                         | 5 485                                   | -                                    | -                   |
| Dettes fournisseurs                                                          | 6 580                         | 6 580                                   | -                                    | -                   |
| Autres dettes <sup>(i)</sup>                                                 | 1 849                         | 1 622                                   | -                                    | 227                 |

(i) Passifs non financiers exclus

### 11.4.2 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs

Les tableaux ci-dessous présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, les actifs et passifs sur contrat, et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

| Au 31 décembre 2020<br>(en millions d'euros)                                                               | Hiérarchie des justes valeurs |               |                           |                                                |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|---------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
|                                                                                                            | Valeur comptable              | Juste valeur  | Prix du marché = niveau 1 | Modèles avec paramètres observables = niveau 2 | Modèles avec paramètres non observables = niveau 3 |
| <b>Actifs</b>                                                                                              | <b>169</b>                    | <b>169</b>    | <b>4</b>                  | <b>126</b>                                     | <b>39</b>                                          |
| Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat <sup>(i)</sup>                           | 39                            | 39            | -                         | -                                              | 39                                                 |
| Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par OCI <sup>(i)</sup>                                   | 38                            | 38            | 4                         | 34                                             | -                                                  |
| Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>                                               | 92                            | 92            | -                         | 92                                             | -                                                  |
| Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(ii)</sup>  | -                             | -             | -                         | -                                              | -                                                  |
| Autres dérivés actifs                                                                                      | -                             | -             | -                         | -                                              | -                                                  |
| <b>Passifs</b>                                                                                             | <b>13 271</b>                 | <b>13 290</b> | <b>3 505</b>              | <b>9 622</b>                                   | <b>163</b>                                         |
| Emprunts obligataires <sup>(iii)</sup>                                                                     | 5 278                         | 5 298         | 3 505                     | 1 793                                          | -                                                  |
| Autres emprunts <sup>(iv)</sup>                                                                            | 2 766                         | 2 766         | -                         | 2 766                                          | -                                                  |
| Passifs de loyers                                                                                          | 4 987                         | 4 987         | -                         | 4 987                                          | -                                                  |
| Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>                                              | 11                            | 11            | -                         | 11                                             | -                                                  |
| Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(ii)</sup> | 56                            | 56            | -                         | 56                                             | -                                                  |
| Autres dérivés passifs <sup>(ii)</sup>                                                                     | 9                             | 9             | -                         | 9                                              | -                                                  |
| Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(v)</sup>              | 163                           | 163           | -                         | -                                              | 163                                                |

| Au 31 décembre 2019 retraité<br>(en millions d'euros)                                                      | Hiérarchie des justes valeurs |               |                           |                                                |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|---------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
|                                                                                                            | Valeur comptable              | Juste valeur  | Prix du marché = niveau 1 | Modèles avec paramètres observables = niveau 2 | Modèles avec paramètres non observables = niveau 3 |
| <b>Actifs</b>                                                                                              | <b>161</b>                    | <b>161</b>    | <b>6</b>                  | <b>108</b>                                     | <b>47</b>                                          |
| Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat <sup>(i)</sup>                           | 41                            | 41            | 1                         | -                                              | 41                                                 |
| Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par OCI <sup>(i)</sup>                                   | 27                            | 27            | 5                         | 22                                             | -                                                  |
| Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>                                               | 78                            | 78            | -                         | 78                                             | -                                                  |
| Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(ii)</sup>  | 1                             | 1             | -                         | 1                                              | -                                                  |
| Autres dérivés actifs                                                                                      | 13                            | 13            | -                         | 6                                              | 7                                                  |
| <b>Passifs</b>                                                                                             | <b>15 527</b>                 | <b>15 210</b> | <b>4 687</b>              | <b>10 357</b>                                  | <b>167</b>                                         |
| Emprunts obligataires <sup>(iii)</sup>                                                                     | 7 418                         | 7 102         | 4 687                     | 2 416                                          | -                                                  |
| Autres emprunts <sup>(iv)</sup>                                                                            | 2 214                         | 2 213         | -                         | 2 213                                          | -                                                  |
| Passifs de loyers                                                                                          | 5 485                         | 5 485         | -                         | 5 485                                          | -                                                  |
| Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(ii)</sup>                                              | 17                            | 17            | -                         | 17                                             | -                                                  |
| Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(ii)</sup> | 41                            | 41            | -                         | 41                                             | -                                                  |
| Autres dérivés passifs <sup>(ii)</sup>                                                                     | 186                           | 186           | -                         | 186                                            | -                                                  |
| Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(v)</sup>              | 166                           | 166           | -                         | -                                              | 166                                                |

(i) La juste valeur des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs financiers pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable ne sont pas présentés dans cette note

(ii) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment les courbes des taux d'intérêts) et la qualité de contrepartie. Les dérivés de couverture de juste valeur sont quasi intégralement adossés à des emprunts financiers

(iii) La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier prix de marché à la date de clôture

(iv) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture

(v) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et utilisent notamment des multiples de résultat net (note 3.3.1)

## 11.5 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur action), de contrepartie et de liquidité.

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction du Corporate Finance, rattachée à la Direction financière Groupe. Cette équipe gère l'ensemble des expositions financières, en coordination avec les Directions financières des principales filiales du Groupe. Elle est responsable du reporting à l'attention de la Direction Générale.

Le contrôle des politiques de financement, d'investissement de la trésorerie et de gestion des risques financiers est réalisé par la Direction du Corporate Finance Groupe en coordination avec les Directions financières des filiales, en s'appuyant sur des principes de prudence et d'anticipation, particulièrement en matière de gestion des contreparties et du risque de liquidité. Le suivi des opérations significatives est individualisé.

Un guide, établi par la Direction du Corporate Finance Groupe, spécifiant les bonnes pratiques de financement, de placement de la trésorerie et de couverture des risques financiers est diffusé aux Directions financières des filiales. Ce guide précise à la fois les principes à appliquer pour la mise en place de financement au sein des filiales, les critères de sélection des partenaires bancaires, les instruments de couverture appropriés ainsi que les niveaux d'autorisations nécessaires.

La situation des entités françaises et internationales du Groupe fait l'objet d'un suivi continu et d'un reporting hebdomadaire des positions de trésorerie réelles et prévisionnelles. Les autres risques financiers auxquels le Groupe est exposé, notamment le risque de taux, le risque de change associé aux opérations financières ou le risque de contrepartie bancaire, sont quantifiés et analysés dans le cadre d'un reporting mensuel transmis à la Direction générale, incluant également des plans d'action lorsque des risques importants sont identifiés.

Pour gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, le Groupe utilise des instruments financiers standards tels que des swaps de taux, des options de taux (caps, floors, swaptions), des swaps de devises, des opérations de change à terme et des options de change. Il s'agit d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture.

Afin de mettre en œuvre une gestion plus dynamique et plus flexible de ses expositions de taux ou de change, le Groupe a la possibilité d'avoir une part, minoritaire et strictement encadrée, d'instruments non éligibles à la comptabilité de couverture, en ligne avec la politique en la matière d'un grand nombre de corporates.

### 11.5.1 Synthèse des instruments dérivés

Le tableau ci-dessous récapitule les instruments dérivés par nature du risque couvert et classification comptable :

| en millions d'euros                                | Note                 | 2020 | Risque de taux d'intérêt | Risque de change | Autres risques de marché | 2019 |
|----------------------------------------------------|----------------------|------|--------------------------|------------------|--------------------------|------|
| <b>Dérivés actif</b>                               |                      |      |                          |                  |                          |      |
| Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat  | 6.8.1 - 6.9          | -    | -                        | -                | -                        | 13   |
| Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie   | 6.8.1                | -    | -                        | -                | -                        | 1    |
| Dérivés actif - couverture de juste valeur         | 6.8.1 - 6.9 - 11.2.1 | 92   | 81                       | 10               | -                        | 78   |
| <b>Total dérivés actif</b>                         |                      | 92   | 81                       | 11               | -                        | 93   |
| dont non courant                                   |                      | 77   | 76                       | 2                | -                        | 69   |
| dont courant                                       |                      | 15   | 6                        | 9                | -                        | 24   |
| <b>Dérivés passif</b>                              |                      |      |                          |                  |                          |      |
| Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat | 6.10                 | 9    | 5                        | 4                | -                        | 186  |
| Dérivés passif - couverture de flux de             | 6.10                 | 56   | 47                       | 10               | -                        | 41   |
| Dérivés passif - couverture de juste valeur        | 11.2.1               | 11   | 1                        | 10               | -                        | 17   |
| <b>Total dérivés passif</b>                        |                      | 77   | 52                       | 24               | -                        | 244  |
| dont non courant                                   |                      | 50   | 47                       | 3                | -                        | 51   |
| dont courant                                       |                      | 27   | 6                        | 21               | -                        | 193  |

Au 31 décembre 2020, les dérivés de couverture de juste valeur présentent un solde net de 81 millions d'euros (montant notionnel de 3 440 millions d'euros). Ils se décomposent principalement en des dérivés « risque de taux » et « risque de change » en France pour 72 millions d'euros et au Brésil pour 9 millions d'euros, pour des montants notionnels de respectivement 3 344 et 96 millions d'euros. L'intégralité de ces dérivés de taux et de change est adossée à des emprunts bancaires ou obligataires libellés soit dans la même devise soit dans une devise différente de celle de l'entité qui emprunte. L'inefficacité mesurée sur les couvertures de juste valeur n'est pas significative.

Au 31 décembre 2020, la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs incluse dans les capitaux propres représente un solde débiteur de 43 millions d'euros (2019 : solde débiteur de 32 millions d'euros net d'impôt). Ces dérivés sont liés au périmètre France et sont en relation avec des achats de marchandises dans des devises autres que l'euro (principalement le dollar), représentant une couverture d'achats futurs pour un montant notionnel de 177 millions de dollars US (144 millions d'euros – note 11.5.2). Par ailleurs, pour la France et la Colombie, la comptabilité de couverture

de flux de trésorerie, en termes de couverture de taux, est appliquée pour des emprunts à taux variables pour un montant notionnel de 878 et 94 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2020. L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

La juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable au sens d'IFRS 9 s'élève à -9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (2019 : -173 millions d'euros). En 2019, ils portaient sur les instruments de TRS sur les titres de GPA, à hauteur de -177 millions d'euros.

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2020 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA) conformément à IFRS 13. L'incidence de ces ajustements est non significative.

## 11.5.2 Gestion du risque de marché

### EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'objectif du Groupe est de gérer son exposition au risque de variation de taux d'intérêt et d'optimiser son coût de financement. La stratégie du Groupe repose donc sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à surveiller et à ajuster si nécessaire son ratio de couverture en fonction des prévisions d'évolution de taux.

Dans le cadre de sa gestion de taux, le Groupe utilise différents instruments standards. Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux et des options de taux (caps, floors, swaptions). Bien qu'ils puissent ne pas être systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

Notamment, la dette brute de Casino, Guichard-Perrachon est principalement composée d'émissions obligataires émises à taux fixe et du Term Loan B émis à taux variable (3 422 millions d'euros et 1 225 millions d'euros de montant nominal à fin décembre 2020 respectivement - note 11.2.3). Ces émissions obligataires ont pu faire l'objet de couvertures de juste valeur à travers des swaps de taux qui les variabilisent, mis en place le plus souvent à la date d'émission ; ces swaps de taux sont tous qualifiés de couverture comptable.

Au 31 décembre 2020, Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un portefeuille résiduel de 44 swaps de taux contractés avec une dizaine de contreparties bancaires. La maturité de ces instruments s'échelonne entre 2021 et 2026.

Ainsi au 31 décembre 2020, le risque de taux lié à la dette obligataire de Casino, Guichard-Perrachon et au Term Loan B se décompose comme suit : 29% à taux fixe (1 339 millions d'euros), 26% à taux variable capé ou flooré (1 225 millions d'euros) et 45% à taux variable (2 083 millions d'euros).

### ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le calcul de sensibilité à l'évolution des taux est présenté dans le tableau ci-dessous :

| en millions d'euros                                                                       | Notes  | 2020         | 2019         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|--------------|
| Dettes obligataires à taux variable Casino Guichard Perrachon <sup>(i)</sup>              |        | 2 083        | 2 601        |
| Dettes obligataires à taux variable capé Casino Guichard Perrachon <sup>(i)</sup>         |        | -            | 607          |
| Term loan B <sup>(i)</sup>                                                                |        | 1 225        | 1 000        |
| Dettes obligataires à taux variable du Brésil <sup>(ii)</sup>                             | 11.2.3 | 1 717        | 2 585        |
| Autres emprunts et dettes financières à taux variable <sup>(iii) (iv) (v)</sup>           | 11.2.4 | 1 062        | 926          |
| <b>Total emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières à taux variable</b> |        | <b>6 087</b> | <b>7 719</b> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                   | 11.1   | (2 744)      | (3 572)      |
| <b>Position nette à taux variable</b>                                                     |        | <b>3 343</b> | <b>4 147</b> |
| Variation de 100 points de base                                                           |        | 27           | 34           |
| Coût de l'endettement financier net                                                       | 11.3.1 | 357          | 356          |
| <b>Impact variation coût de l'endettement net</b>                                         |        | <b>7,5%</b>  | <b>9,4%</b>  |

(i) Correspond aux dettes obligataires à taux fixe et au Term Loan B pour un montant nominal de 4 647 millions d'euros (2019 : 5 679 millions d'euros) (note 11.2.3) pour lesquelles un montant nominal de 2 083 millions d'euros (2019 : 2 601 millions d'euros) fait l'objet, après swap, d'une exposition à taux variable et 1 225 millions d'euros de Term Loan B à taux variable flooré (2019 : 1 000 millions d'euros)

(ii) Montant nominal

(iii) Hors intérêts courus

(iv) Concernant le Brésil, comprend des dettes financières émises en réais ou en dollars pour un montant de 4 152 millions de réais (652 millions d'euros) qui ont été swappées en réais à taux variables (2019 : 1 947 millions de réais soit 431 millions d'euros)

(v) Concernant la Colombie, comprend des dettes financières émises en pesos pour un montant de 610 milliards de pesos (145 millions d'euros) (2019 : 259 milliards de pesos soit 70 millions d'euros) qui ont été swappées à taux variable

À structure d'endettement financier net et politique de gestion constante, une hausse annuelle uniforme des taux de 100 points de base aurait conduit à une augmentation de 7,5% du coût de l'endettement (soit une hausse de 27 millions d'euros). Une baisse des taux de 100 points de base aurait conduit à une diminution de 5,9% du coût de l'endettement

(soit une baisse de 21 millions d'euros). Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

## EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion des bilans et comptes de résultat de ses filiales hors zone euro ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

Le risque de conversion (ou risque de change bilanciel) est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer le bilan, le compte de résultat et par conséquent les ratios de structure financière du Groupe, lors de la conversion en euros dans les comptes consolidés du Groupe des comptes des filiales étrangères hors zone euro.

Le risque de change transactionnel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie libellés en devises.

En matière de risque de change transactionnel, la politique du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant d'achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle, notamment pour les achats de marchandises effectués en dollars US couverts par des achats à terme de devises. Il s'agit d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture. Généralement, le Groupe effectue ces couvertures avec des instruments ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

En matière de risque de change financier, l'exposition de change issue des dettes financières libellées dans une autre devise que celle de l'entité emprunteuse est par ailleurs intégralement couverte, à moins que les dettes ne soient elles-mêmes documentées en comptabilité de couverture d'investissement net.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur le dollar US (hors devises fonctionnelles des entités) :

| en millions d'euros                                                                                         | Total exposé<br>2020 | Dont USD     | Total exposé<br>2019 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| Créances commerciales exposées                                                                              | (19)                 | (8)          | (23)                 |
| Autres actifs financiers exposés                                                                            | (50)                 | (43)         | (77)                 |
| Dérivés à la juste valeur par le résultat exposés                                                           | (224)                | (224)        | 271                  |
| Dettes fournisseurs exposées                                                                                | 114                  | 96           | 263                  |
| Dettes financières exposées                                                                                 | 245                  | 245          | 245                  |
| Autres passifs financiers exposés                                                                           | 44                   | 44           | 42                   |
| <b>Exposition brute dette / (créance)</b>                                                                   | <b>109</b>           | <b>110</b>   | <b>722</b>           |
| Autres actifs financiers couverts                                                                           | -                    | -            | 94                   |
| Dettes fournisseurs couvertes                                                                               | 62                   | 57           | 85                   |
| Dettes financières couvertes                                                                                | 243                  | 243          | 229                  |
| Autres passifs financiers couverts                                                                          | 42                   | 42           | 32                   |
| <b>Exposition nette dette / (créance)</b>                                                                   | <b>(237)</b>         | <b>(231)</b> | <b>282</b>           |
| <b>Couverture d'achats futurs</b>                                                                           | <b>144</b>           | <b>144</b>   | <b>132</b>           |
| <b>Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle exposées <sup>(i)</sup></b> | <b>100</b>           | <b>100</b>   | <b>104</b>           |

(i) Les variations de juste valeur (y compris les incidences liées aux variations de change) des dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle n'ont pas d'impact sur le résultat. En effet, ces transactions étant traitées comme des transactions entre actionnaires, les variations sont enregistrées en capitaux propres (note 3.3.1).

Au 31 décembre 2020, l'exposition bilancielle nette d'un montant de -237 millions d'euros s'explique par un décalage de quelques jours entre la mise en place de l'instrument de couverture (mise en place pré 31 décembre 2020 pour une date d'effet post 31 décembre 2020) et la dette couverte (date d'effet post 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2019, l'exposition bilancielle nette d'un montant de 282 millions d'euros portait principalement sur le dollar US.

## ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE AU RISQUE DE CHANGE

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2020 et 2019 par rapport aux devises auxquelles le Groupe est exposé, aurait des conséquences sur le résultat financier à hauteur des montants indiqués ci-dessous.

Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes.

| en millions d'euros                     | 2020        | 2019      |
|-----------------------------------------|-------------|-----------|
| Dollar américain                        | (23)        | 25        |
| Autres devises                          | (1)         | (1)       |
| <b>Impact sur le résultat financier</b> | <b>(24)</b> | <b>24</b> |

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2020 et 2019 par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

## ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE CONVERSION DES COMPTES

En cas d'appréciation de 10% de l'euro par rapport aux principales devises, les incidences sur la conversion des éléments du compte de résultat et des capitaux propres des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro seraient les suivantes :

| en millions d'euros | 2020           |                | 2019 retraité  |                |
|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|                     | Real brésilien | Peso colombien | Real brésilien | Peso colombien |
| Revenus totaux      | (1 008)        | (264)          | (1 124)        | (291)          |
| ROC                 | (54)           | (11)           | (41)           | (14)           |
| Résultat net        | (23)           | (5)            | (9)            | (1)            |
| Capitaux propres    | (234)          | (130)          | (465)          | (167)          |

Une dépréciation de 10% de l'euro aurait eu les mêmes incidences, mais de sens contraire.  
Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées rester constantes.

## ANALYSE DE LA TRESORERIE BRUTE PAR DEVISES

| en millions d'euros     | 2020         | %           | 2019         | %           |
|-------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Euro                    | 780          | 28%         | 1 743        | 49%         |
| Dollar américain        | 58           | 2%          | 79           | 2%          |
| Real brésilien          | 1 345        | 49%         | 1 071        | 30%         |
| Peso colombien          | 494          | 18%         | 608          | 17%         |
| Peso uruguayen          | 36           | 1%          | 34           | 1%          |
| Autres devises          | 32           | 1%          | 37           | 1%          |
| <b>Trésorerie brute</b> | <b>2 744</b> | <b>100%</b> | <b>3 572</b> | <b>100%</b> |

## COURS DE CONVERSION POUR UN EURO

| Cours en devises pour un euro      | 2020     |          | 2019     |          |
|------------------------------------|----------|----------|----------|----------|
|                                    | Clôture  | Moyen    | Clôture  | Moyen    |
| Real brésilien (BRL)               | 6,3735   | 5,8936   | 4,5157   | 4,4143   |
| Peso colombien (COP)               | 4 204,58 | 4 216,03 | 3 692,38 | 3 672,20 |
| Peso argentin (ARS) <sup>(i)</sup> | 103,1176 | 103,1176 | 67,2695  | 67,2695  |
| Peso uruguayen (UYU)               | 51,7764  | 47,9825  | 41,7621  | 39,4526  |
| Dollar américain (USD)             | 1,2271   | 1,1419   | 1,1234   | 1,1194   |
| Zloty polonais (PLN)               | 4,5597   | 4,4445   | 4,2568   | 4,2971   |

(i) En application de la norme IAS 29, les états financiers de Libertad ont été convertis au taux de clôture

## GESTION DU RISQUE ACTION

Au 31 décembre 2020, le Groupe ne détient pas d'investissements financiers dans des sociétés cotées autres que ses filiales ou de titres auto-détenus.

Par ailleurs, le Groupe ne détient pas d'options ou de dérivés adossés à ses propres actions. Enfin, il ne souscrit, dans le cadre de sa gestion courante de sa trésorerie, que des instruments monétaires qui ne sont pas soumis au risque action.

### 11.5.3 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change. Le Groupe surveille de façon régulière le risque de ses contreparties à l'aide de plusieurs indicateurs objectifs et assure une diversification de son exposition en privilégiant les contreparties les moins risquées (en se fondant notamment sur la notation des établissements et les engagements réciproques des contreparties avec le Groupe).

#### LIE AUX CREANCES CLIENTS

##### Risque de crédit commercial :

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'exposition au risque de crédit ainsi que le risque de perte de valeur estimée des créances commerciales se présentent comme suit :

| en millions d'euros                         | Montant non échu | Créances clients échues à la date de clôture |                                  |                           |                           | Total |
|---------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|---------------------------|-------|
|                                             |                  | Retard n'excédant pas 1 mois                 | Retard compris entre 1 et 6 mois | Retard supérieur à 6 mois | Total des créances échues |       |
| Au 31 Décembre 2020                         |                  |                                              |                                  |                           |                           |       |
| Créances clients                            | 709              | 104                                          | 78                               | 150                       | 332                       | 1 041 |
| Provision / Perte attendue jusqu'à échéance | (11)             | (2)                                          | (13)                             | (75)                      | (89)                      | (100) |
| Total valeurs nettes (note 6.7.1)           | 698              | 102                                          | 65                               | 75                        | 243                       | 941   |
| Au 31 Décembre 2019                         |                  |                                              |                                  |                           |                           |       |
| Créances clients                            | 579              | 79                                           | 120                              | 162                       | 361                       | 940   |
| Provision / Perte attendue jusqu'à échéance | (3)              | (11)                                         | (15)                             | (75)                      | (101)                     | (104) |
| Total valeurs nettes (note 6.7.1)           | 576              | 68                                           | 105                              | 86                        | 260                       | 836   |

#### LIE AUX AUTRES ACTIFS

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments de capitaux propres, les prêts, les dépôts judiciaires versés par GPA et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique de gestion de la trésorerie qui encadre les placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie auprès de différentes contreparties disposant d'une notation de premier rang et dans des instruments disposant également d'une notation de premier rang.

### 11.5.4 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

Cette analyse de liquidité est réalisée à la fois au périmètre France Retail (en prenant en compte la mutualisation de la trésorerie, via des accords de cash pooling, de la majorité des entités françaises contrôlées) et pour chacune des filiales internationales du Groupe.

Toutes les filiales du périmètre de la holding Casino, Guichard-Perrachon font parvenir au Groupe un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 31 décembre 2020, la situation de liquidité du Groupe s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant total de 2 496 millions d'euros (dont 2 020 millions d'euros au niveau du périmètre France à plus d'un an) ;
- une trésorerie brute de 2 744 millions d'euros (dont 819 millions d'euros disponibles en France)
- un solde de 487 millions d'euros sur un compte séquestre en France en relation avec le refinancement « RCF » et utilisable à tout moment pour le remboursement de dettes financières.

Casino Guichard-Perrachon bénéficie des financements suivants au 31 décembre 2020 (France Retail) :

- des emprunts obligataires non sécurisés pour un montant de 2 622 millions d'euros dont 400 millions d'euros d'obligations High Yield à échéance 2026 (cf. note 2) ;
- des obligations High Yield sécurisées de 800 millions d'euros ;
- un Term-Loan B de 1 225 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon peut également se financer via des titres négociables à court terme « NEU CP » ; leurs encours au 31 décembre 2020 s'élèvent à 179 millions d'euros (France Retail) ; ces financements sont réalisés dans le cadre d'un programme dont le plafond s'élève à 2 000 millions d'euros et dont la disponibilité varie en fonction des conditions de marchés et de l'appétit des investisseurs. Ce financement n'est soumis à aucun covenant financier.

Les principales actions entreprises dans la gestion du risque de liquidité sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), titres négociables à court terme « NEU CP », escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar US ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

### Gestion de la dette court terme

L'accès au marché des titres négociables à court terme « NEU CP » demeure soumis aux conditions de marchés et à l'appétit des investisseurs pour le crédit Casino. L'encours s'élève à 179 millions d'euros au 31 décembre 2020 (vs 129 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Par ailleurs, le Groupe effectue des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7 et effectue également des opérations de financement des fournisseurs.

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2020 incluent un montant de 1 181 millions d'euros (dont 434, 709 et 38 millions d'euros respectivement liés aux segments France Retail, Latam Retail et E-commerce) ayant fait l'objet d'un programme de « reverse factoring » vs 1 594 millions d'euros au 31 décembre 2019 (dont 445, 1 092 et 57 millions d'euros respectivement liés aux segments France Retail, Latam Retail et E-commerce).

### Gestion de la dette moyen et long terme

Dans le cadre de l'exercice de gestion de sa liquidité moyen et long terme, le Groupe a refinancé fin 2019 l'ensemble de ses lignes confirmées par une nouvelle ligne de crédit confirmée (« RCF ») de 2 milliards d'euros de maturité octobre 2023 (octobre 2022 si la souche obligataire à échéance janvier 2023 n'est pas refinancée à cette date).

Le Groupe a également levé deux financements en novembre 2019 : un prêt à terme sécurisé de 1 milliard d'euros et une dette obligataire sécurisée de 800 millions d'euros.

En 2020, le Groupe a poursuivi le renforcement de sa structure financière par le biais de plusieurs opérations.

Il a ainsi effectué des rachats de ses souches obligataires non sécurisées au travers de rachats effectués sur les marchés financiers et de deux offres publiques de rachat réalisées en novembre et décembre 2020. La totalité de ces rachats ont porté sur un montant de 1 400 millions d'euros de nominal dont 467, 122, 448, 289 et 74 millions d'euros pour les obligations à échéance respectivement de mai 2021, juin 2022, janvier 2023, mars 2024 et février 2025.

L'offre de rachat menée en décembre 2020 était couplée à 2 nouveaux financements :

- L'émission d'une obligation non sécurisée de 400 millions d'euros, portant un coupon de 6,625% et de maturité janvier 2026. Ces nouvelles obligations incluent les mêmes restrictions de dividendes que les financements levés en novembre 2019 ; ainsi le versement de dividendes ne sera libre qu'à condition que le ratio de levier brut soit inférieur à 3,5x post paiement ;
- Un abondement de 225 millions d'euros du prêt à terme (« Term Loan B ») de maturité janvier 2024, à un prix d'émission de 99.75% du nominal.

Le tableau ci-dessous détaille la notation de Moody's et de Standard & Poor's des instruments financiers :

| Notation des instruments financiers             | Moody's                                   | Standard & Poor's                             |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Casino, Guichard-Perrachon                      | B3, perspective stable (le 6 août 2020)   | B, perspective négative (le 28 mai 2019)      |
| Obligations sécurisées (High Yield)             | B2, perspective stable (le 6 août 2020)   | B+, perspective négative (le 22 octobre 2019) |
| Term Loan B                                     | B2, perspective stable (le 6 août 2020)   | B+, perspective négative (le 22 octobre 2019) |
| Obligations issues du programme EMTN            | Caa1, perspective stable (le 6 août 2020) | B, perspective négative (le 28 mai 2019)      |
| Titres subordonnés à durée indéterminée (TSSDI) | Caa2, perspective stable (le 6 août 2020) | CCC (le 28 mai 2019)                          |

L'émission obligataire High-Yield, émise par Quatrim, est sécurisée par les titres de L'Immobilière Groupe Casino, filiale à 100% de Quatrim, qui détient des actifs immobiliers (hors actifs immobiliers de Monoprix, de Franprix - Leader Price et certains actifs dont la cession était en cours).

Dans le cadre des financements 2019 du RCF et du Term Loan B, Casino a accordé des sûretés sur les titres, les principaux comptes bancaires et créances intra-groupes de ses principales filiales opérationnelles et holdings françaises détenant les participations du Groupe en Amérique Latine.

La ligne confirmée de 2 000 millions d'euros est également soumise à des « *maintenance covenants* » testés trimestriellement depuis le 31 mars 2020.

Hormis ces financements, les dettes de Casino, Guichard-Perrachon et de ses filiales principales (GPA, Exito et Monoprix) ne font l'objet d'aucun collatéral ni d'actifs.

### Financements corporate soumis à covenants

Depuis le 31 mars 2020, Casino, Guichard-Perrachon est soumis sur le périmètre France Retail et E-Commerce aux covenants suivants sur une fréquence trimestrielle (sur la base d'agrégats 12 mois glissants):

| Nature du covenant à respecter (France et E-commerce)                                     | Nature des financements soumis à covenants | Fréquence des tests | Résultat du covenant au 31 décembre 2020 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------|
| Dettes Financière <sup>(1)</sup> / EBITDA <sup>(2)</sup> < niveau évolutif <sup>(3)</sup> | ▪ RCF de 2 000 millions d'euros            | Trimestrielle       | 5,03                                     |
| EBITDA <sup>(2)</sup> / coût de l'endettement financier net > 2,25                        |                                            |                     | 4,01                                     |

(1) La dette financière telle que définie dans les contrats bancaires correspond à l'agrégat « emprunts et dettes financières » des segments France Retail et E-commerce tels que présentés en note 11.2.1 et de certaines holdings de GPA présentées dans le secteur Latam (notamment Segisor)

(2) L'EBITDA tel que défini dans les contrats bancaires correspond au Résultat Opérationnel Courant France Retail et E-commerce, retraité (i) des dotations nettes aux amortissements et provisions, (ii) des remboursements de passifs de loyers et (iii) des intérêts financiers liés aux passifs de loyers

(3) 5,75x au 31 décembre 2020, 6,50x au 31 mars 2021, 6,00x au 30 juin 2021 et au 30 septembre 2021, 4,75x à partir du 31 décembre 2021

Par ailleurs, deux lignes de crédit syndiquées (la 1<sup>ère</sup> de 198 millions d'euros de maturité février 2021 et la 2<sup>ème</sup> de 25 millions de dollars US de maturité juillet 2022) sont soumises à un covenant annuel ; ce dernier est respecté au 31 décembre 2020.

### Autres clauses et restrictions

Les documentations du RCF, du Term Loan B et du High Yield, mises en place lors des refinancements fin 2019, incorporent des restrictions usuelles pour les emprunts de catégorie High Yield sur l'ensemble du Groupe (hors Latam et sociétés détenues à moins de 50% mais incluant certaines holdings présentées dans le secteur Latam (notamment Segisor)), portant notamment sur le versement de dividendes par Casino, Guichard-Perrachon, les ventes d'actifs tels que définis dans la documentation, l'endettement additionnel, les sûretés additionnelles ou encore les garanties émises.

Le Term Loan B et le High Yield Bond incluent également des covenants dits « incurrence covenants » qui ne seront testés que lors de la survenance d'événements particuliers ou afin de permettre certaines transactions, notamment :

- Un « incurrence covenant » testé en cas de paiement de dividendes exceptionnels, au-delà d'un dividende ordinaire<sup>1</sup> comme suit : dette brute / EBITDA (France Retail + E-commerce) < 3,5x
- Des covenants de levier, de levier de dette sécurisée ou de « Fixed Charge Coverage Ratio » (« FCCR »), tels que définis dans les documentations, peuvent être testés de manière indépendante ou complémentaire en fonction des différentes transactions envisagées :
  - « FCCR » : EBITDA <sup>2</sup> / « Fixed charges » <sup>2</sup> > 2
  - Levier de dette sécurisée : « Consolidated Leverage <sup>2</sup> » / EBITDA <sup>2</sup> < 2

<sup>1</sup> 50% du Résultat Net Part du Groupe (RNPG) avec minimum de 100 millions d'euros par an dès 2021 et 100 millions d'euros supplémentaires utilisables en une ou plusieurs fois pendant la durée de vie des instruments

<sup>2</sup> tels que définis dans les contrats bancaires

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent généralement des clauses d'engagement et de défaut usuelles pour ce type de contrats notamment : maintien de l'emprunt à son rang (« pari passu »), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs (« negative pledge ») et défaut croisé (« cross default »).

L'ensemble de la documentation de financement obligataire de Casino émise jusqu'en 2018 contient des clauses de changement de contrôle, à l'exception de la documentation relative aux 600 millions d'euros de titres super subordonnés à durée indéterminée (TSSDI) émis en 2005. La notion de changement de contrôle est définie par deux éléments cumulatifs :

- L'acquisition par un tiers, autre que Rallye et ses affiliés, agissant seul ou de concert, d'actions leur conférant plus de 50% des droits de vote de Casino ; et
- Ce changement de contrôle provoque directement une dégradation de la notation de crédit long-terme de Casino (d'au moins un cran dans le cas où Casino n'est pas investment grade).

Les conséquences sur les financements obligataires seraient les suivantes :

- Pour les obligations issues du programme EMTN représentant un nominal cumulé au 31 décembre 2020 de 2 222 millions d'euros, chaque investisseur obligataire aurait la faculté de demander individuellement à Casino le remboursement anticipé au pair de la totalité des obligations qu'il détient ;
- Pour les TSSDI émis en 2013, représentant un nominal de 750 millions d'euros, le coupon serait augmenté d'une marge supplémentaire de 5% par an et Casino aurait par ailleurs la faculté de racheter la totalité de ces titres au pair.

Dans le cadre des opérations de refinancement menées en 2019 et 2020, les différentes documentations incluent également des clauses de changement de contrôle portant sur trois entités :

- Casino Guichard Perrachon (RCF/Term Loan B/ Emprunt High Yield de Quatrim, Emprunt obligataire High Yield 2026) : une entité autre que Rallye ou affiliée à Rallye détient plus de 50% du capital de Casino ou en cas de cessions/transferts de la quasi-totalité des actifs du Groupe ;
- Casino Finance (RCF) : un tiers (autre que Rallye et ses affiliés) prend le contrôle de Casino Finance ;
- Monoprix (RCF) : Monoprix cesse d'être contrôlé par Casino et/ou ses Filiales ou si le pourcentage de détention ou des droits de votes (détenu par Casino et/ou ses Filiales) est inférieur à 40%.

La réalisation d'un cas de changement de contrôle offrirait la possibilité aux prêteurs d'annuler individuellement leurs engagements (limité à un tiers du nominal du RCF dans le cas d'un changement de contrôle de Monoprix). Dans le cadre de la dette obligataire High Yield, Quatrim (émetteur de l'instrument, filiale détenue à 100% par Casino, Guichard - Perrachon), devrait lancer une offre de rachat (à un prix prédéfini) à laquelle les investisseurs auront la possibilité de participer.

### Financements des filiales soumis à covenants

La majorité des autres contrats de financement du Groupe contiennent des clauses imposant le respect de ratios financiers et sont principalement localisés dans les filiales GPA, Monoprix et Segisor (voir tableau ci-dessous).

| Filiale                   | Nature du covenant à respecter                                                                | Fréquence des tests                     | Nature des financements soumis à covenants                                    |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Monoprix</b>           | Dette financière nette / EBITDA < 2,5 <sup>(iv)</sup>                                         | Annuelle                                | ▪ Ligne de crédit syndiquée de 111 millions d'euros                           |
| <b>GPA <sup>(i)</sup></b> | Dette nette <sup>(ii)</sup> ne doit pas être supérieure aux capitaux propres <sup>(iii)</sup> | Trimestrielle / semestrielle / annuelle | ▪ Tous les financements obligataires et une partie des financements bancaires |
|                           | Dette nette consolidée / EBITDA < 3,25                                                        |                                         |                                                                               |
| <b>Segisor</b>            | Dette financière nette / valeur de titres de GPA < 50% <sup>(v)</sup>                         | Trimestrielle                           | ▪ Emprunts bancaires de 188 millions d'euros (note 11.2.4)                    |

(i) L'ensemble des covenants de GPA s'entend sur les données consolidées de GPA

(ii) Dette minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients

(iii) Capitaux propres consolidés (part du Groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle)

(iv) Le covenant de Monoprix est déterminé sur la base de ses comptes consolidés

(v) Le covenant de Segisor est déterminé sur la base de ses comptes individuels

Au 31 décembre 2020, ces ratios sont respectés.

## EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2020, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation. Pour la partie des instruments financiers dérivés, le tableau a été élaboré sur la base des flux contractuels à payer ou à recevoir nets ou bruts selon la modalité de règlement des instruments. Lorsque le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixe pour les instruments de taux, le montant présenté a été déterminé par référence à la courbe de taux d'intérêt prévalant à la date de clôture.

Concernant les instruments de TRS décrits en note 11.3.2, les flux présentés en 2019 dans le tableau ci-après reflètent d'une part les intérêts à payer, et d'autre part les montants de juste valeur des instruments tels que déterminés à la date de clôture.

| 31 décembre 2020                                                             | Échéance des contrats      |                             |                             |                             |                               | Total des flux de trésorerie contractuels | Montant comptabilisé au bilan |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|
|                                                                              | Montant dû à moins d'un an | Montant dû entre 1 et 2 ans | Montant dû entre 2 et 3 ans | Montant dû entre 3 et 5 ans | Montant dû dans 5 ans et plus |                                           |                               |
| En millions d'euros                                                          |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Instruments financiers passifs non dérivés :                                 |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Emprunts obligataires et autres emprunts                                     | 1 508                      | 2 038                       | 1 224                       | 3 432                       | 1 043                         | 9 244                                     | 8 044                         |
| Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle | 119                        | 10                          | 38                          | -                           | -                             | 167                                       | 163                           |
| Passifs de loyers                                                            | 929                        | 908                         | 872                         | 1 392                       | 2 946                         | 7 046                                     | 4 987                         |
| Dettes fournisseurs et autres passifs financiers                             | 7 992                      | 3                           | -                           | -                           | 35                            | 8 030                                     | 8 030                         |
| Total                                                                        | 10 547                     | 2 959                       | 2 134                       | 4 824                       | 4 024                         | 24 487                                    | 21 224                        |
| Instruments financiers dérivés actifs / (passifs) :                          |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Dérivés de taux                                                              |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Contrats dérivés – reçus                                                     | 17                         | 17                          | 15                          | 22                          | 5                             | 76                                        |                               |
| Contrats dérivés – payés                                                     | (13)                       | (10)                        | (9)                         | (15)                        | (3)                           | (51)                                      |                               |
| Contrats dérivés - réglés en net                                             | -                          | -                           | -                           | -                           | -                             | -                                         |                               |
| Dérivés sur devise                                                           |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Contrats dérivés – reçus                                                     | 592                        | 1                           | -                           | -                           | -                             | 593                                       |                               |
| Contrats dérivés – payés                                                     | (613)                      | (1)                         | -                           | -                           | -                             | (613)                                     |                               |
| Contrats dérivés - réglés en net                                             | -                          | 9                           | (3)                         | -                           | -                             | 6                                         |                               |
| Autres instruments dérivés                                                   |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Contrats dérivés – reçus                                                     | -                          | -                           | -                           | -                           | -                             | -                                         |                               |
| Contrats dérivés – payés                                                     | -                          | -                           | -                           | -                           | -                             | -                                         |                               |
| Contrats dérivés - réglés en net                                             | -                          | -                           | -                           | -                           | -                             | -                                         |                               |
| Total                                                                        | (16)                       | 15                          | 3                           | 7                           | 2                             | 10                                        | 15                            |

| 31 décembre 2019 retraité                                                    | Échéance des contrats      |                             |                             |                             |                               | Total des flux de trésorerie contractuels | Montant comptabilisé au bilan |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|
|                                                                              | Montant dû à moins d'un an | Montant dû entre 1 et 2 ans | Montant dû entre 2 et 3 ans | Montant dû entre 3 et 5 ans | Montant dû dans 5 ans et plus |                                           |                               |
| En millions d'euros                                                          |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Instruments financiers passifs non dérivés :                                 |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Emprunts obligataires et autres emprunts                                     | 1 731                      | 2 178                       | 1 559                       | 4 989                       | 763                           | 11 221                                    | 9 632                         |
| Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle | 108                        | -                           | 28                          | 38                          | -                             | 174                                       | 166                           |
| Passifs de loyers                                                            | 953                        | 917                         | 888                         | 1 573                       | 3 559                         | 7 890                                     | 5 485                         |
| Dettes fournisseurs et autres passifs financiers                             | 8 156                      | 4                           | -                           | 1                           | 33                            | 8 193                                     | 8 202                         |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>10 947</b>              | <b>3 100</b>                | <b>2 475</b>                | <b>6 600</b>                | <b>4 355</b>                  | <b>27 478</b>                             | <b>23 485</b>                 |
| Instruments financiers dérivés actifs / (passifs) :                          |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| <i>Dérivés de taux</i>                                                       |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Contrats dérivés – reçus                                                     | 5                          | -                           | -                           | -                           | -                             | 5                                         |                               |
| Contrats dérivés – payés                                                     | (5)                        | -                           | -                           | -                           | -                             | (5)                                       |                               |
| Contrats dérivés - réglés en net                                             | 4                          | 4                           | 2                           | -                           | -                             | 9                                         |                               |
| <i>Dérivés sur devise</i>                                                    |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Contrats dérivés – reçus                                                     | 292                        | 1                           | 1                           | -                           | -                             | 294                                       |                               |
| Contrats dérivés – payés                                                     | (288)                      | (1)                         | (1)                         | -                           | -                             | (290)                                     |                               |
| Contrats dérivés - réglés en net                                             | 4                          | -                           | -                           | -                           | -                             | 4                                         |                               |
| <i>Autres instruments dérivés</i>                                            |                            |                             |                             |                             |                               |                                           |                               |
| Contrats dérivés – reçus                                                     | -                          | -                           | -                           | -                           | -                             | -                                         |                               |
| Contrats dérivés – payés                                                     | (226)                      | -                           | -                           | -                           | -                             | (226)                                     |                               |
| Contrats dérivés - réglés en net                                             | -                          | -                           | -                           | -                           | -                             | -                                         |                               |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>(215)</b>               | <b>4</b>                    | <b>2</b>                    | <b>-</b>                    | <b>-</b>                      | <b>(208)</b>                              | <b>(152)</b>                  |

## Note 12 Capitaux propres et résultat par action

### Principe comptable

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (intérêts ne donnant pas le contrôle des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts ne donnant pas le contrôle »).

Les transactions réalisées avec les intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement.

### Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et
- dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Le Groupe examine également les modalités particulières des contrats afin de s'assurer de l'absence d'obligation indirecte de rachat des instruments de capitaux propres en trésorerie, par la remise d'un autre actif financier ou encore par la remise d'actions d'une valeur sensiblement supérieure au montant de trésorerie ou de l'autre actif financier à remettre.

En particulier, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Dès lors qu'il existe une composante « dette », cette dernière est évaluée de manière séparée et classée en « dette financière ».

### Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes, lorsqu'éligibles, directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

### Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### Options sur actions propres

Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial ; les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 11.

## **12.1 Gestion du capital**

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net, son EBITDA et ses capitaux propres. Ainsi, il peut adapter le montant des dividendes versés aux actionnaires (en respectant les restrictions selon les documentations du RCF, du Term Loan B et des obligations High Yield – note 11.5.4), rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres ou émettre de nouvelles actions. En ce qui concerne le rachat de ses propres actions, le Groupe procède à des achats ponctuels sur le marché. Ces actions sont acquises essentiellement en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver, de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions, tout plan d'épargne ou toute attribution gratuite d'actions aux salariés.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

## **12.2 Éléments sur capital social**

Au 31 décembre 2020 le capital social s'élève à 165 892 132 euros et est composé de 108 426 230 actions émises et entièrement libérées tout comme au 31 décembre 2019. Les actions ont une valeur nominale de 1,53 euro.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement et/ou à terme, ne doit pas excéder une valeur nominale de 59 millions d'euros.

### **Vesa Equity Investment**

Le 20 janvier 2020, Vesa Equity Investment a annoncé avoir franchi le seuil de 5% du capital de Casino, Guichard-Perrachon pour atteindre 5.64% du capital. A la date du 31 décembre 2020, sa participation au capital était de 9,997%.

## **12.3 Titres donnant accès à des nouvelles actions**

Le Groupe est engagé dans des plans d'attribution d'actions (note 8.3). Le Conseil d'administration a décidé de remettre aux bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions, lors de l'attribution définitive, des actions existantes de la Société.

## **12.4 Actions propres et d'autocontrôle**

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. ont été rachetées par le Groupe. Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 642 414, représentant 22 millions d'euros (830 257 actions représentant 28 millions d'euros au 31 décembre 2019). Elles ont été acquises principalement dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

En janvier 2019, le Groupe a signé un nouveau contrat de liquidité avec Rothschild Martin Maurel entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, établi suite aux évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité et conformément à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018. Ce nouveau contrat vient en remplacement du précédent qui avait été signé en 2005. A la date de signature du contrat en janvier 2019, les moyens figurant au compte de liquidité s'élevaient à 30 millions d'euros et aucun titre. Au 31 décembre 2020, aucune action propre n'est détenue dans le cadre de ce contrat.

L'incidence des opérations d'achats et de ventes de la période représente une diminution des capitaux propres de 1 million d'euros représentant également le flux de décaissement de la période (En 2019 : l'incidence de ces opérations représentait une diminution des capitaux propres de 40 millions d'euros représentant également le flux de décaissement de la période).

## **12.5 TSSDI**

En début d'année 2005, le Groupe a émis 600 000 titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI) représentant une valeur de 600 millions d'euros. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. Ces titres portent intérêt au taux de Constant Maturity Swap à 10 ans + 100 bp (le taux ne peut pas excéder 9%). En 2020, le coupon moyen s'est établi à 1% (contre 1,65% en 2019).

Le Groupe a procédé le 18 octobre 2013 à la mise sur le marché d'une émission obligataire hybride perpétuelle de 750 millions d'euros portant sur 7 500 titres. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe avec une première option non exercée, le 31 janvier 2019, la suivante intervenant le 31 janvier 2024. Le coupon initial de ces titres était de 4,87% jusqu'au 31 janvier 2019. Depuis cette date, et en application du prospectus, le coupon a été revu à 3,992%. Ce taux sera revu tous les cinq ans.

En raison de leurs caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, ces instruments sont classés en capitaux propres pour un montant de 1 350 millions d'euros. Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

## 12.6 Composition des autres réserves

| En millions d'euros                      | Couverture de flux de trésorerie | Couverture d'investissement net | Ecart de conversion | Ecart actuariel | Instruments de capitaux propres <sup>(i)</sup> | Instruments de dette <sup>(i)</sup> | Total autres réserves |
|------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 retraité | (8)                              | (1)                             | (2 326)             | (107)           | (2)                                            | (2)                                 | (2 446)               |
| Variations                               | (23)                             | -                               | (59)                | (11)            | (2)                                            | 1                                   | (93)                  |
| Au 31 décembre 2019 retraité             | (32)                             | (1)                             | (2 385)             | (118)           | (3)                                            | (1)                                 | (2 539)               |
| Variations                               | (12)                             | -                               | (548)               | (10)            | -                                              | -                                   | (569)                 |
| Au 31 décembre 2020                      | (43)                             | (1)                             | (2 933)             | (127)           | (3)                                            | (1)                                 | (3 109)               |

(i) Instruments évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (OCI)

## 12.7 Autres informations sur les réserves consolidées

### 12.7.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

#### VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2020

| en millions d'euros               | Part du Groupe |                |                | Intérêts ne donnant pas le contrôle |                |                | Total Clôture 2020 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------------------|----------------|----------------|--------------------|
|                                   | Ouverture 2020 | Variation 2020 | Clôture 2020   | Ouverture 2020                      | Variation 2020 | Clôture 2020   |                    |
| Brésil                            | (1 854)        | (423)          | (2 277)        | (2 962)                             | (554)          | (3 515)        | (5 793)            |
| Argentine                         | (209)          | (21)           | (230)          | (38)                                | (34)           | (72)           | (302)              |
| Colombie                          | (281)          | (61)           | (342)          | (300)                               | (181)          | (481)          | (823)              |
| Uruguay                           | (69)           | (42)           | (110)          | (64)                                | (40)           | (105)          | (215)              |
| Etats-Unis                        | 20             | -              | 20             | 1                                   | -              | 1              | 21                 |
| Pologne                           | 15             | (8)            | 7              | -                                   | -              | -              | 7                  |
| Océan Indien                      | (9)            | 9              | -              | (3)                                 | 3              | -              | -                  |
| Hong-Kong                         | 1              | (1)            | -              | -                                   | -              | -              | -                  |
| Autres                            | 2              | (3)            | (1)            | -                                   | (1)            | (1)            | (1)                |
| <b>Total écarts de conversion</b> | <b>(2 385)</b> | <b>(548)</b>   | <b>(2 933)</b> | <b>(3 366)</b>                      | <b>(807)</b>   | <b>(4 173)</b> | <b>(7 106)</b>     |

#### VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2019

| en millions d'euros               | Part du Groupe |                |                | Intérêts ne donnant pas le contrôle |                |                | Total Clôture 2019 retraité |
|-----------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
|                                   | Ouverture 2019 | Variation 2019 | Clôture 2019   | Ouverture 2019                      | Variation 2019 | Clôture 2019   |                             |
| Brésil                            | (1 847)        | (7)            | (1 854)        | (2 899)                             | (63)           | (2 962)        | (4 816)                     |
| Argentine                         | (175)          | (34)           | (209)          | (15)                                | (23)           | (38)           | (247)                       |
| Colombie                          | (295)          | 15             | (281)          | (354)                               | 54             | (300)          | (581)                       |
| Uruguay                           | (34)           | (35)           | (69)           | (46)                                | (19)           | (64)           | (133)                       |
| Etats-Unis                        | 20             | -              | 20             | 1                                   | -              | 1              | 21                          |
| Pologne                           | 14             | 1              | 15             | -                                   | -              | -              | 15                          |
| Océan Indien                      | (9)            | -              | (9)            | (3)                                 | -              | (3)            | (12)                        |
| Hong-Kong                         | 1              | -              | 1              | -                                   | -              | -              | 1                           |
| Autres                            | 1              | 2              | 2              | -                                   | 1              | -              | 2                           |
| <b>Total écarts de conversion</b> | <b>(2 326)</b> | <b>(59)</b>    | <b>(2 385)</b> | <b>(3 315)</b>                      | <b>(51)</b>    | <b>(3 366)</b> | <b>(5 751)</b>              |

## 12.7.2 Annexe à l'état du résultat global consolidé

| en millions d'euros                                                                                 | 2020           | 2019<br>retraité |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|
| <b>Couverture de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture <sup>(i)</sup></b>             | <b>(12)</b>    | <b>(19)</b>      |
| Variation de juste valeur                                                                           | (15)           | (27)             |
| Reclassement en stock                                                                               | -              | -                |
| Recyclage en résultat                                                                               | (2)            | -                |
| (Charge) ou produit d'impôt                                                                         | 5              | 7                |
| <b>Instruments de dette évalués à la juste valeur par OCI</b>                                       | <b>1</b>       | <b>5</b>         |
| Variation nette de juste valeur                                                                     | 1              | 6                |
| Perte de valeur                                                                                     | -              | -                |
| Recyclage en résultat                                                                               | -              | -                |
| (Charge) ou produit d'impôt                                                                         | -              | (1)              |
| <b>Ecarts de conversion (note 12.7.1)</b>                                                           | <b>(1 328)</b> | <b>(110)</b>     |
| Variation des écarts de conversion                                                                  | (1 342)        | (124)            |
| Couverture d'investissement net                                                                     | -              | -                |
| Recyclage en résultat                                                                               | 13             | 14               |
| (Charge) ou produit d'impôt                                                                         | -              | -                |
| <b>Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par OCI</b>                            | <b>-</b>       | <b>(1)</b>       |
| Variation nette de juste valeur                                                                     | -              | (1)              |
| (Charge) ou produit d'impôt                                                                         | -              | -                |
| <b>Ecarts actuariels</b>                                                                            | <b>(10)</b>    | <b>(12)</b>      |
| Variation des écarts actuariels                                                                     | (14)           | (18)             |
| (Charge) ou produit d'impôt                                                                         | 5              | 6                |
| <b>Entités mises en équivalence – quote-part des autres éléments du résultat global</b>             | <b>(27)</b>    | <b>(5)</b>       |
| Couverture de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture – variation nette de juste valeur | -              | (3)              |
| Couverture de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture – recyclage en résultat           | -              | -                |
| Ecarts de conversion – variation nette                                                              | (27)           | (1)              |
| Ecarts de conversion – recyclage en résultat                                                        | -              | -                |
| Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par OCI – variation nette de juste valeur | -              | (1)              |
| Ecarts actuariels – variation nette                                                                 | -              | -                |
| (Charge) ou produit d'impôt                                                                         | -              | -                |
| <b>Total</b>                                                                                        | <b>(1 377)</b> | <b>(142)</b>     |

(i) La variation de la réserve de coût de couverture sur les exercices 2020 et 2019 n'est pas significative

## 12.8 Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs

Le tableau suivant présente le détail des intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs :

| en millions d'euros                                                          | GPA (i)      | Autres    | Total        |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| Pays                                                                         | Brésil       |           |              |
| <b>1<sup>er</sup> janvier 2019 retraité</b>                                  | <b>5 153</b> | <b>50</b> | <b>5 203</b> |
| % de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup>       | 66,9%        |           |              |
| % des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup> | 0,06%        |           |              |
| Résultat net                                                                 | 116          | (11)      | 106          |
| Autres éléments du résultat global <sup>(iii)</sup>                          | (48)         | -         | (48)         |
| Dividendes versés / à verser                                                 | (73)         | (19)      | (92)         |
| Autres mouvements                                                            | (1 730)      | 49        | (1 681)      |
| <b>31 décembre 2019 retraité</b>                                             | <b>3 419</b> | <b>69</b> | <b>3 488</b> |
| % de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup>       | 58,7%        |           |              |
| % des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup> | 0,06%        |           |              |
| Résultat net                                                                 | 223          | 3         | 225          |
| Autres éléments du résultat global <sup>(iii)</sup>                          | (798)        | (8)       | (807)        |
| Dividendes versés / à verser                                                 | (75)         | (5)       | (80)         |
| Autres mouvements                                                            | 13           | 16        | 29           |
| <b>31 décembre 2020</b>                                                      | <b>2 782</b> | <b>74</b> | <b>2 856</b> |
| % de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup>       | 58,8%        |           |              |
| % des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(ii)</sup> | 58,8%        |           |              |
| % de détention moyen sur 2020 du Groupe                                      | 41,2%        |           |              |
| % de détention du Groupe au 31 décembre 2020                                 | 41,2%        |           |              |

(i) GPA détenant Éxito (Colombie) à hauteur de 97% détenant elle-même l'Uruguay et l'Argentine (note 17)

(ii) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau s'entendent aux bornes du groupe Casino et ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes. Au 31 décembre 2019, Casino détenait 99,9% des droits de vote et 41,3% des intérêts dans GPA. Depuis l'entrée de GPA sur le Novo Mercado de B3SA – Brésil, Bolsa, Balcao (« B3 ») qui s'est finalisée le 2 mars 2020, le capital social de GPA est constitué d'une seule catégorie d'actions. Au 31 décembre 2020, Casino détient 41,2% des intérêts et des droits de vote dans GPA qui est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe compte tenu d'un contrôle de fait résultant (i) d'une dilution et dispersion des autres investisseurs et (ii) d'une majorité de membres Casino nommés au Conseil d'Administration.

(iii) Les autres éléments du résultat global résultent essentiellement des écarts de conversion liés à la conversion des comptes des filiales étrangères

## INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES DES PRINCIPALES FILIALES PRESENTANT DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIVES

Les informations présentées dans le tableau ci-dessous sont en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe. Les montants sont présentés avant éliminations des comptes et opérations réciproques.

| En million d'euros<br>Pays                                                                      | GPA <sup>(i)</sup> |                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------|
|                                                                                                 | 2020               | 2019 retraité<br>Brésil |
| Chiffre d'affaires                                                                              | 14 656             | 16 343                  |
| Résultat net des activités poursuivies                                                          | 330                | 144                     |
| Résultat net des activités abandonnées                                                          | 17                 | 5                       |
| <b>Résultat net consolidé</b>                                                                   | <b>346</b>         | <b>149</b>              |
| <i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités poursuivies</i>         | <i>213</i>         | <i>113</i>              |
| <i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités abandonnées</i>         | <i>10</i>          | <i>3</i>                |
| Autres éléments du résultat global                                                              | (1 319)            | (65)                    |
| <b>Résultat global de l'exercice</b>                                                            | <b>(972)</b>       | <b>84</b>               |
| <i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                                        | <i>(576)</i>       | <i>68</i>               |
| Actifs non courants                                                                             | 8 767              | 11 040                  |
| Actifs courants                                                                                 | 4 100              | 4 419                   |
| Passifs non courants                                                                            | (4 165)            | (4 885)                 |
| Passifs courants                                                                                | (4 258)            | (5 112)                 |
| <b>Actif net</b>                                                                                | <b>4 443</b>       | <b>5 462</b>            |
| <i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>                                        | <i>2 782</i>       | <i>3 419</i>            |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité                                                  | 803                | 567                     |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements                                   | (115)              | (136)                   |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements                                     | (44)               | (805)                   |
| Incidence des variations monétaires sur la trésorerie                                           | (496)              | (240)                   |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                                                  | <b>147</b>         | <b>(614)</b>            |
| <i>Dividendes versés aux Groupe <sup>(ii)</sup></i>                                             | <i>11</i>          | <i>40</i>               |
| <i>Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'exercice <sup>(ii)</sup></i> | <i>37</i>          | <i>65</i>               |

(i) GPA y compris Éxito, l'Uruguay et l'Argentine

(ii) GPA et Éxito ont une obligation de distribuer des dividendes à hauteur de respectivement 25% et 50% du bénéfice net de l'exercice

## 12.9 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2020 a approuvé la décision de ne pas distribuer de dividendes en 2020, au titre de l'exercice 2019.

Les décisions liées aux futures distributions seront prises en fonction de la situation financière du Groupe, dans son intérêt social et dans le respect de la documentation bancaire et obligataire.

Les coupons attribuables aux porteurs de TSSDI se présentent comme suit :

| en millions d'euros                                                         | 2020      | 2019      |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Coupons attribuables aux porteurs de TSSDI (Impact capitaux propres)</b> | <b>34</b> | <b>37</b> |
| Dont montant versé au cours de l'exercice                                   | 33        | 37        |
| Dont montant à verser                                                       | 1         | 3         |
| Régularisation                                                              | -         | (2)       |
| <b>Impact tableau de flux de trésorerie de l'exercice</b>                   | <b>36</b> | <b>46</b> |
| Dont coupons attribués et payés sur l'exercice                              | 33        | 37        |
| Dont coupons attribués sur l'exercice précédent et payés sur l'exercice     | 3         | 10        |

## 12.10 Résultat net par action

### Principe comptable

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method"), qui :

- au numérateur, corrige le résultat du dividende des TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

### 12.10.1 Nombre d'actions

| Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul                        | 2020               | 2019               |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice |                    |                    |
| Actions ordinaires totales                                           | 108 426 230        | 108 969 224        |
| Actions ordinaires auto-détenues                                     | (748 772)          | (1 045 090)        |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution (1)</b>  | <b>107 677 458</b> | <b>107 924 134</b> |
| Equivalents actions provenant des :                                  |                    |                    |
| Plan d'option de souscription                                        | -                  | -                  |
| Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)     | -                  | -                  |
| <b>Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs</b>                   | <b>-</b>           | <b>-</b>           |
| Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché               | -                  | -                  |
| Effet de dilution des plans d'options de souscription                | -                  | -                  |
| Plans d'attribution d'actions gratuites                              | -                  | -                  |
| Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives     | -                  | -                  |
| <b>Total des actions après dilution (2)</b>                          | <b>107 677 458</b> | <b>107 924 134</b> |

### 12.10.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires et résultat par action

| en millions d'euros                                                              | 2020                  |                                      |               | 2019 retraité         |                                      |                |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|---------------|-----------------------|--------------------------------------|----------------|
|                                                                                  | Activités poursuivies | Activités abandonnées <sup>(i)</sup> | Total         | Activités poursuivies | Activités abandonnées <sup>(i)</sup> | Total          |
| <b>Résultat net, part du Groupe</b>                                              | <b>(370)</b>          | <b>(516)</b>                         | <b>(886)</b>  | <b>(396)</b>          | <b>(1 048)</b>                       | <b>(1 444)</b> |
| Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI                                    | (34)                  | -                                    | (34)          | (37)                  | -                                    | (37)           |
| <b>Résultat net, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires (3)</b>       | <b>(404)</b>          | <b>(516)</b>                         | <b>(920)</b>  | <b>(433)</b>          | <b>(1 048)</b>                       | <b>(1 481)</b> |
| Effet potentiellement dilutif des plans d'attributions d'actions gratuites       | -                     | -                                    | -             | -                     | -                                    | -              |
| <b>Résultat net dilué, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires (4)</b> | <b>(404)</b>          | <b>(516)</b>                         | <b>(920)</b>  | <b>(433)</b>          | <b>(1 048)</b>                       | <b>(1 481)</b> |
| <b>Résultat de base par action, part du Groupe (en euros) (3)/(1)</b>            | <b>(3,75)</b>         | <b>(4,79)</b>                        | <b>(8,54)</b> | <b>(4,01)</b>         | <b>(9,71)</b>                        | <b>(13,72)</b> |
| <b>Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros) (4)/(1)</b>              | <b>(3,75)</b>         | <b>(4,79)</b>                        | <b>(8,54)</b> | <b>(4,01)</b>         | <b>(9,71)</b>                        | <b>(13,72)</b> |

(i) Note 3.4.2

## Note 13 Autres provisions

### Principe comptable

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

### 13.1 Décomposition et variations

| en millions d'euros            | 1 <sup>er</sup> janvier 2020 | Dotations 2020 | Reprises utilisées 2020 | Reprises non utilisées 2020 | Variation de périmètre | Variation de change | Autres      | 31 décembre 2020 |
|--------------------------------|------------------------------|----------------|-------------------------|-----------------------------|------------------------|---------------------|-------------|------------------|
| Litiges                        | 444                          | 156            | (28)                    | (49)                        | 2                      | (125)               | 9           | 409              |
| Divers risques et charges      | 117                          | 31             | (21)                    | (22)                        | (2)                    | (1)                 | (5)         | 98               |
| Restructurations               | 50                           | 54             | (37)                    | (5)                         | 4                      | -                   | (8)         | 57               |
| <b>Total autres provisions</b> | <b>611</b>                   | <b>241</b>     | <b>(87)</b>             | <b>(76)</b>                 | <b>4</b>               | <b>(126)</b>        | <b>(4)</b>  | <b>563</b>       |
| <i>dont non courant</i>        | <i>458</i>                   | <i>138</i>     | <i>(23)</i>             | <i>(44)</i>                 | <i>(4)</i>             | <i>(125)</i>        | <i>(26)</i> | <i>374</i>       |
| <i>dont courant</i>            | <i>153</i>                   | <i>102</i>     | <i>(64)</i>             | <i>(31)</i>                 | <i>8</i>               | <i>(1)</i>          | <i>22</i>   | <i>189</i>       |

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...) ou de fiscalité indirecte.

De manière plus spécifique, les provisions pour litiges qui s'élèvent à 409 millions d'euros comprennent 351 millions d'euros de provisions relatives à GPA (note 13.2) dont les dotations, reprises utilisées et reprises non utilisées afférentes s'élèvent respectivement à 123, -22 et -36 millions d'euros.

### 13.2 Détail des provisions pour litiges de GPA

| en millions d'euros     | Litiges PIS / Cofins / CPMF <sup>(i)</sup> | Autres litiges fiscaux <sup>(ii)</sup> | Litiges salariaux | Litiges civils | Total      |
|-------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------|----------------|------------|
| <b>31 décembre 2020</b> | <b>48</b>                                  | <b>224</b>                             | <b>55</b>         | <b>25</b>      | <b>351</b> |
| <b>31 décembre 2019</b> | <b>13</b>                                  | <b>302</b>                             | <b>68</b>         | <b>28</b>      | <b>411</b> |

(i) TVA et taxes assimilées

(ii) Taxes indirectes (ICMS principalement)

Dans le cadre des litiges présentés ci-dessus et ci-après en note 13.3, GPA conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations salariales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements au titre de dépôts judiciaires présentés en « autres actifs non courants » (note 6.9.1). À ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA, présentées en engagements hors bilan (note 6.11.1).

| en millions d'euros      | 2020                                     |                                                       |                                     | 2019                                     |                                                       |                                     |
|--------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                          | Dépôts judiciaires versés <sup>(i)</sup> | Actifs immobilisés donnés en garantie <sup>(ii)</sup> | Garanties bancaires <sup>(ii)</sup> | Dépôts judiciaires versés <sup>(i)</sup> | Actifs immobilisés donnés en garantie <sup>(ii)</sup> | Garanties bancaires <sup>(ii)</sup> |
| Litiges fiscaux          | 29                                       | 118                                                   | 1 618                               | 53                                       | 187                                                   | 2 029                               |
| Litiges salariaux        | 74                                       | -                                                     | 112                                 | 105                                      | -                                                     | 119                                 |
| Litiges civils et autres | 5                                        | 1                                                     | 91                                  | 18                                       | 3                                                     | 104                                 |
| <b>Total</b>             | <b>109</b>                               | <b>119</b>                                            | <b>1 821</b>                        | <b>176</b>                               | <b>189</b>                                            | <b>2 252</b>                        |

(i) Voir note 6.9.1

(ii) Voir note 6.11.1

### 13.3 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays (dont principalement GPA – voir ci-dessous).

Comme indiqué en note 3.2.5, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

#### ▪ Assignations par la DGCCRF d'AMC et d'INCAA et enquêtes des autorités de la concurrence française et européenne

Le groupe Casino a été assigné, le 28 février 2017, devant le Tribunal de commerce de Paris par le Ministre de l'Économie, représenté par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Cette assignation concerne une série d'avoirs émis en 2013 et 2014 par 41 fournisseurs pour un montant global de 22 millions d'euros et porte sur le remboursement de cette somme aux fournisseurs concernés, assorti d'une amende civile de 2 millions d'euros.

Le Tribunal de commerce de Paris a rendu son jugement le 27 avril 2020 et a débouté la DGCCRF pour la majorité de ses demandes. Le Tribunal de commerce de Paris a jugé que les manquements allégués par la DGCCRF concernant 34 fournisseurs n'étaient pas démontrés et n'a fait droit que partiellement aux demandes de la DGCCRF concernant les 7 autres fournisseurs. Le Groupe Casino a été condamné au remboursement d'une série d'avoirs émis en 2013 et 2014 par 7 fournisseurs portant sur un montant de 2 millions d'euros, ainsi qu'au versement d'une amende civile d'1 million d'euros.

Début janvier 2021, la DGCCRF a interjeté appel du jugement du Tribunal de Commerce de Paris. L'exécution provisoire n'a pas été demandée et l'appel est donc suspensif.

Le groupe Casino maintient sa position quant au respect de la réglementation en vigueur dans le cadre de ses négociations avec les fournisseurs concernés. Sur cette base appuyée par l'avis de son conseiller juridique, le Groupe considère que le risque sur les comptes est limité.

De plus, la centrale de négociation commune d'Intermarché et Casino, la société INCA Achats et chacune de ses mères respectives ont été assignées le 11 avril 2017 pour déséquilibre dans la relation économique et pratiques commerciales abusives en 2015 à l'encontre de 13 multinationales du secteur de l'hygiène-parfumerie, assortie d'une demande d'amende civile de 2 millions d'euros.

Les deux procédures judiciaires suivent leur cours. Le Groupe estime avoir respecté la réglementation en vigueur dans le cadre de ses négociations avec les fournisseurs concernés par ces deux assignations. Sur cette base appuyée par l'avis de son conseiller juridique, le Groupe considère que le risque sur les comptes est limité.

Par ailleurs, le Groupe fait l'objet d'enquêtes régulières menées par les autorités de la concurrence française et européenne.

Au début du mois de février 2017, l'Autorité de la concurrence a mené des opérations de visite et saisies dans les locaux des sociétés Vindémia Logistique et Vindémia Group dans les secteurs de l'approvisionnement et de la distribution de produits de grande consommation sur l'île de la Réunion.

Le 7 décembre 2020, l'Autorité de la concurrence a officiellement procédé à la clôture de sa saisine d'office dans cette affaire.

En outre, fin février 2017, la Commission européenne a mené des opérations de visite et saisies dans les locaux des sociétés Casino, Guichard-Perrachon, Achats Marchandises Casino – A.M.C. (anciennement E.M.C. Distribution) et Intermarché-Casino Achats (INCA-A) concernant les marchés de l'approvisionnement en biens de consommation courante, de la vente de services aux fabricants de produits de marque et de vente aux consommateurs de biens de consommation courante.

En mai 2019, la Commission européenne a procédé à de nouvelles opérations de visite et saisies dans les locaux des mêmes sociétés (sauf INCA-A, qui a depuis cessé son activité et est en cours de liquidation).

Aucune communication de griefs n'a été adressée par la Commission européenne.

Le 5 octobre 2020, le Tribunal de l'Union européenne a rendu un arrêt annulant partiellement les opérations de visite et saisies intervenues en février 2017. Cet arrêt fait actuellement l'objet d'un pourvoi devant la Cour de Justice de l'Union européenne visant à obtenir l'annulation totale des opérations de 2017 et des recours contre les opérations de

visite et saisies de mai 2019 sont actuellement pendants devant le Tribunal de l'Union européenne. A ce stade, le groupe Casino n'est pas en mesure de se prononcer de manière fiable sur l'issue de cette enquête.

Enfin, en juin 2018, suite à la notification déposée conformément à la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, l'Autorité de la concurrence a ouvert une enquête sur les rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution à dominante alimentaire. L'enquête concerne notamment la centrale de négociation entre Auchan, Casino, Métro et Schiever, dénommée Horizon. Le 22 octobre 2020, l'Autorité a officiellement clôturé son enquête sur les centrales Horizon sous réserve du respect d'engagements limitant le champ de la coopération Horizon pour les produits à marque de distributeur.

#### ▪ Arbitrage entre GPA et Peninsula

Le 12 septembre 2017, GPA a reçu une demande d'arbitrage de la part de Fundo de Investimento Imobiliário Peninsula ("Peninsula") afin de discuter du mode de calcul des charges de location et d'autres sujets opérationnels liés à des contrats de location portant sur des magasins détenus par Peninsula et exploités par GPA. Les contrats concernés ont une durée de 20 ans depuis 2005 et sont renouvelables pour une nouvelle période de 20 ans à la seule discrétion de GPA ; ces contrats définissent le calcul des loyers.

Malgré les discussions liées à l'application des contrats, la demande d'arbitrage n'affecte pas l'exploitation des magasins en location, qui est contractuellement assurée. Dans l'état actuel du processus d'arbitrage, le risque d'exposition de la société ne peut pas raisonnablement être déterminé. Sur la base de l'opinion de ses conseillers juridiques, la société a estimé comme possible le risque de perte devant le tribunal arbitral.

#### ▪ Litige entre Cnova et Via Varejo

Le 31 octobre 2016, en amont de l'annonce de décision de GPA d'engager le processus de cession de sa participation dans Via Varejo, Via Varejo a concrétisé son rapprochement avec Cnova Brésil qui représentait l'activité e-commerce au Brésil à l'issue duquel Via Varejo a acquis 100 % de Cnova Brésil auprès de Cnova N.V (« Cnova »). Cet accord contenait, entre autres, des clauses habituelles d'indemnisation au titre de garantie de passif.

En septembre 2019, Via Varejo a notifié à Cnova un appel en garantie pour un montant non documenté d'environ 65 millions de réais (11 millions d'euros), concernant des litiges sociaux et clients. Suite à cette notification, Cnova et Via Varejo ont échangé des informations dans le but d'analyser l'existence et, le cas échéant, l'étendue de la demande d'indemnisation. Compte tenu de la longue analyse en cours et des discussions potentielles qui vont en découler, Cnova n'était pas en mesure de déterminer l'étendue de son exposition à ce risque. Le 20 juillet 2020, Cnova a reçu une notification indiquant que Via Varejo avait débuté la procédure d'arbitrage. Le 22 janvier 2021, Via Varejo a soumis sa déclaration dans le cadre de cette procédure mais aucune nouvelle preuve n'a été apportée au dossier. Par conséquent, Cnova n'est toujours pas en mesure de déterminer l'étendue du risque et / ou de sa responsabilité, le cas échéant.

#### ▪ Passifs fiscaux, sociaux et civils éventuels de GPA

| en millions d'euros                                                                                                             | 2020         | 2019         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)                                                    | 78           | 100          |
| IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)                                                                                  | 163          | 234          |
| PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)                                                                                   | 560          | 448          |
| ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières) | 24           | 27           |
| ICMS (TVA)                                                                                                                      | 967          | 1 355        |
| Litiges civils                                                                                                                  | 65           | 89           |
| <b>Total</b>                                                                                                                    | <b>1 858</b> | <b>2 254</b> |

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de GPA. Au 31 décembre 2020, le montant estimé s'élève à 30 millions d'euros (31 décembre 2019 : 44 millions d'euros).

Par ailleurs, Casino a accordé à sa filiale brésilienne une garantie spécifique qui porte sur des notifications reçues de l'administration pour un montant cumulé au 31 décembre 2020 de 1 432 millions de réais (31 décembre 2019 : 1 409 millions de réais), intérêts et pénalités compris et sur lesquelles Casino s'engage à indemniser GPA à hauteur de 50% du préjudice que cette dernière subirait pour autant que ce préjudice soit définitif. Sur la base de l'engagement donné par Casino à sa filiale, l'exposition ressort à 716 millions de réais, soit 112 millions d'euros (31 décembre 2019 : 705 millions de réais, soit 156 millions d'euros). Les risques sous-jacents sont considérés possibles ; à ce titre, aucune provision n'est constatée dans les comptes.

## ▪ Actifs éventuels de GPA

### Exclusion de l'ICMS du calcul des taxes PIS et COFINS

Depuis l'adoption du régime non-cumulatif des crédits de taxes PIS et COFINS, GPA défend le droit de déduire la taxe ICMS de la base de calcul de ces deux taxes. Le 15 mars 2017, la Cour suprême fédérale brésilienne (STF) a statué sur le fait que l'ICMS devait être exclu de la base de calcul des taxes PIS et COFINS, donnant ainsi droit à la thèse défendue par GPA.

GPA a obtenu le 29 octobre 2020 la décision définitive et positive de son action principale initiée en 2003. Sur la base de cette décision de justice, GPA a considéré que l'incertitude qui la conduisait à considérer, jusqu'alors, cet actif comme

« éventuel » selon les principes d'IAS 37, s'est éteinte et a reconnu un crédit de taxes, net de provisions, de 1 608 millions de réais (soit un produit de 273 millions d'euros dans le résultat avant impôt de l'exercice) dont 995 millions de réais (soit 169 millions d'euros) reconnus en chiffre d'affaires (note 5.1) et 613 millions de réais (soit 104 millions d'euros) en « Autres produits financiers » (note 11.3.2).

Au 31 décembre 2020, seule la procédure judiciaire relative aux anciennes filiales de Sendas, aujourd'hui fusionnées dans Sendas SA, n'a pas fait l'objet d'une décision de justice. En conséquence, le crédit de taxes correspondant, estimé à 118 millions de réais (soit 19 millions d'euros), continue d'être considéré comme un actif éventuel, non reconnu au bilan.

Par ailleurs, et conformément aux accords d'actionnaires entre GPA et la famille Klein suite à la création de Via Varejo, toujours en vigueur au 31 décembre 2020, GPA a légalement le droit d'obtenir de Via Varejo le remboursement des mêmes crédits fiscaux que ceux mentionnés ci-dessus, au titre de son ancienne filiale Globex, pour la période allant de 2003 à 2010. Via Varejo ayant obtenu un jugement en dernière instance de son procès vis-à-vis de l'administration fiscale en Mai 2020, GPA a en conséquence un droit inconditionnel envers Via Varejo pour le remboursement de ces crédits fiscaux. GPA a reconnu à ce titre un montant brut de 231 millions de réais en résultat (soit 39 millions d'euros) (note 3.4.2). Dans l'attente de la justification complète à fournir par Via Varejo pour la période allant de 2003 à 2007, GPA considère ces crédits fiscaux comme un actif éventuel, estimé à 277 millions de réais (soit 43 millions d'euros) au 31 décembre 2020.

## Note 14 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris)
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales (note 17)
- les entreprises associées (principalement Mercialys) (note 3.2)
- les coentreprises (note 3.2)
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction (note 8.4)

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. La Société et ses filiales bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'Euris et de Foncière Euris (mise à disposition de personnel et de locaux). Le montant enregistré en charge sur l'exercice relatif à ces conventions envers Casino et ses filiales s'élève à 4,7 millions d'euros dont 4,2 millions d'euros au titre de l'assistance en matière stratégique et 0,5 million d'euros au titre de la mise à disposition de personnel et de locaux.

Dans le cadre du déploiement de son modèle dual associant activités de distribution et immobilier commercial, Casino et ses filiales réalisent avec Mercialys des opérations de développement d'actifs immobiliers (note 3.2.6).

En novembre 2020, le Groupe a signé un accord avec le groupe Foncière Euris pour intégrer le centre commercial Centrum Krakow dans l'accord de partenariat de 2014 portant sur le centre commercial Serenada. Cet accord prévoit le développement d'une jonction entre ces deux centres commerciaux en vue de créer un leader régional sur la zone nord de Cracovie. En 2020, le Groupe s'est engagé dans ce nouveau partenariat en versant 13 millions d'euros dans deux sociétés en co-contrôle avec le groupe Foncière Euris.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

## Note 15 Evénements postérieurs à la clôture

### ▪ Autorisation de la cotation d'Assaí

Le 19 février 2021, GPA a annoncé avoir obtenu (i) le 10 février 2021, l'autorisation de la cotation des actions émises par la société Sendas Distribuidora S.A. (Assaí) sur le Novo Mercado de la B3 S.A. – Brasil, Bolsa, Balcão et (ii) le 12 février 2021, l'autorisation de la cotation des American Depositary Securities (ADSs) d'Assaí sur le New York Stock Exchange. Ces opérations se font dans le prolongement des opérations précédemment annoncées de réorganisation et de scission des actifs de GPA (note 2). Les actions Assaí, actuellement entièrement détenues par GPA, seront distribuées aux actionnaires de GPA selon la parité d'une action Assaí pour une action GPA. La cotation des actions Assaí ainsi que de ses ADSs débutera le 1er mars 2021.

A l'issue de ce processus de cotation d'Assaí, le Groupe Casino, qui détient actuellement une participation de 41,2% au capital de GPA, détiendra alors 41,2% de GPA et une participation identique dans Assaí.

## Note 16 Honoraires des commissaires aux comptes

| Honoraires des commissaires aux comptes de l'exercice 2020<br>(en milliers d'euros) | EY           | Deloitte     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité                | 6 746        | 4 305        |
| Services autres que la certification des comptes                                    | 1 297        | 646          |
| <b>TOTAL</b>                                                                        | <b>8 043</b> | <b>4 950</b> |

Les services autres que la certification des comptes fournis par les Commissaires aux comptes à Casino, Guichard-Perrachon, entité consolidante, et à ses filiales correspondent principalement aux diligences liées à l'émission d'attestations et de rapports de procédures convenues portant sur des données issues de la comptabilité ou portant sur le contrôle interne.

## Note 17 Principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2020, le groupe Casino comprend 1 485 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

| Sociétés                                                                           | 2020          |           |                          | 2019          |           |                          |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------|--------------------------|---------------|-----------|--------------------------|
|                                                                                    | % de contrôle | % intérêt | Méthode de consolidation | % de contrôle | % intérêt | Méthode de consolidation |
| <b>Casino, Guichard-Perrachon SA</b>                                               |               |           | <b>Société mère</b>      |               |           | <b>Société mère</b>      |
| <b>France – Distribution</b>                                                       |               |           |                          |               |           |                          |
| Achats Marchandises Casino (« AMC »)                                               | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Casino Carburants                                                                  | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Casino Services                                                                    | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Casino International                                                               | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| CD Supply Innovation                                                               | 50            | 50        | MEE                      | 50            | 50        | MEE                      |
| Distribution Casino France (« DCF »)                                               | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Distridyn                                                                          | 49,99         | 49,99     | MEE                      | 49,99         | 49,99     | MEE                      |
| Easydis                                                                            | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Floréal                                                                            | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Geimex                                                                             | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Horizon Achats                                                                     | 44            | 44        | MEE                      | 44            | 44        | MEE                      |
| Horizon Appels d'Offres                                                            | 44            | 44        | MEE                      | 44            | 44        | MEE                      |
| Intermarché Casino Achats (« INCAA »)                                              | 50            | 50        | MEE                      | 50            | 50        | MEE                      |
| <b>Groupe Monoprix</b>                                                             |               |           |                          |               |           |                          |
| Les Galeries de la Croisette                                                       | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Monoprix                                                                           | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Monoprix Exploitation                                                              | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Monoprix On Line (ex Sarenza)                                                      | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Monop'                                                                             | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Naturalia France                                                                   | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Société Auxiliaire de Manutention Accélérée de Denrées Alimentaires "S.A.M.A.D.A." | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Société L.R.M.D.                                                                   | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| <b>Groupe Franprix – Leader Price</b>                                              |               |           |                          |               |           |                          |
| Cofilead                                                                           | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| DBMH                                                                               | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Distribution Franprix                                                              | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Distribution Leader Price                                                          | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Distri Sud-Ouest (DSO)                                                             | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Franprix Holding                                                                   | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Franprix – Leader Price                                                            | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Franprix – Leader Price Finance                                                    | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| HLP Ouest                                                                          | 100           | 100       | IG                       | 70            | 70        | IG                       |
| Holding Ile de France 2                                                            | 100           | 100       | IG                       | 49            | 100       | MEE                      |
| Holding Spring Expansion                                                           | 49            | 100       | MEE                      | 49            | 100       | MEE                      |
| Holdi Mag (i)                                                                      | 100           | 100       | IG                       | 49            | 100       | IG                       |
| Holdev Mag                                                                         | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Gesdis (i)                                                                         | 100           | 100       | IG                       | 40            | 100       | IG                       |
| Leader Price Exploitation                                                          | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| NFL Distribution                                                                   | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Parfidis                                                                           | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Pro Distribution                                                                   | 70            | 70        | IG                       | 70            | 70        | IG                       |
| R.L.P. Invest                                                                      | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Sarjel                                                                             | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Sédifrais                                                                          | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |
| Sofigep                                                                            | 100           | 100       | IG                       | 100           | 100       | IG                       |

| Sociétés                                                                                | 2020          |              |                          | 2019          |              |                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|---------------|--------------|--------------------------|
|                                                                                         | % de contrôle | % intérêt    | Méthode de consolidation | % de contrôle | % intérêt    | Méthode de consolidation |
| <b>Groupe Codim</b>                                                                     |               |              |                          |               |              |                          |
| Codim 2                                                                                 | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Hyper Rocade 2                                                                          | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Pacam 2                                                                                 | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Poretta 2                                                                               | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Prodis 2                                                                                | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>Immobilier et Energie</b>                                                            |               |              |                          |               |              |                          |
| GreenYellow                                                                             | 72,51         | 72,51        | IG                       | 73,62         | 73,62        | IG                       |
| L'Immobilière Groupe Casino                                                             | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Sudéco                                                                                  | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Uranie                                                                                  | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>Groupe Mercialys</b>                                                                 |               |              |                          |               |              |                          |
| Mercialys (société cotée)                                                               | 20,27         | 20,27        | MEE                      | 25,24         | 30,57        | MEE                      |
| <b>Autres activités</b>                                                                 |               |              |                          |               |              |                          |
| Floa Bank (ex. Banque du Groupe Casino)                                                 | 50            | 50           | MEE                      | 50            | 50           | MEE                      |
| Casino Finance                                                                          | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Casino Restauration                                                                     | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Perspecteev                                                                             | 49            | 49           | MEE                      | 49            | 49           | MEE                      |
| RelevanC                                                                                | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>E-commerce</b>                                                                       |               |              |                          |               |              |                          |
| <b>Groupe Cnova N.V. (société cotée)</b>                                                | <b>99,48</b>  | <b>78,92</b> | <b>IG</b>                | <b>99,46</b>  | <b>78,91</b> | <b>IG</b>                |
| Cdiscount                                                                               | 100           | 78,99        | IG                       | 100           | 78,98        | IG                       |
| C-Logistics                                                                             | 100           | 82,29        | IG                       | 100           | 82,28        | IG                       |
| Cnova Pay                                                                               | 100           | 78,92        | IG                       | 100           | 78,91        | IG                       |
| <b>International – Pologne</b>                                                          |               |              |                          |               |              |                          |
| Mayland Real Estate                                                                     | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>International – Brésil</b>                                                           |               |              |                          |               |              |                          |
| Wilkes                                                                                  | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>Groupe GPA (société cotée) (iv)</b>                                                  | <b>41,21</b>  | <b>41,21</b> | <b>IG</b>                | <b>99,94</b>  | <b>41,26</b> | <b>IG</b>                |
| Financeira Itaú CBD S.A. – Crédito, Financiamento e Investimento ("FIC") (ii) (iii)     | 50            | 35,76        | MEE                      | 50            | 35,76        | MEE                      |
| GPA Malls & Properties Gestão de Ativos e Serviços. Imobiliários Ltda. ("GPA M&P") (ii) | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Novasoc Comercial Ltda. ("Novasoc") (ii)                                                | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Sendas Distribuidora S.A. ("Sendas") (iv)                                               | 41,21         | 41,21        | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>International – Colombie, Uruguay et Argentine</b>                                   |               |              |                          |               |              |                          |
| <b>Groupe Éxito (société cotée) (vii)</b>                                               | <b>96,57</b>  | <b>39,79</b> | <b>IG</b>                | <b>96,57</b>  | <b>39,84</b> | <b>IG</b>                |
| Éxito Industrias S.A.S. (v)                                                             | 97,95         | 97,95        | IG                       | 97,95         | 97,95        | IG                       |
| Trust Viva Malls (v) (vi)                                                               | 51            | 51           | IG                       | 51            | 51           | IG                       |
| Trust Viva Villavincencio (v)                                                           | 51            | 26,01        | IG                       | 51            | 26,01        | IG                       |
| Trust Barranquilla (v)                                                                  | 90            | 45,90        | IG                       | 90            | 45,90        | IG                       |
| Logistica y transporte de Servicios S.A.S (v)                                           | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Tuya SA (v)                                                                             | 50            | 50           | MEE                      | 50            | 50           | MEE                      |
| Grupo Disco (Uruguay) (v)                                                               | 75,10         | 62,49        | IG                       | 75,10         | 62,49        | IG                       |
| Devoto (Uruguay) (v)                                                                    | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Libertad (Argentine) (v)                                                                | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>International – Océan Indien</b>                                                     |               |              |                          |               |              |                          |
| Vindémia Distribution                                                                   | -             | -            | -                        | 100           | 100          | IG                       |
| Vindémia Logistique                                                                     | -             | -            | -                        | 100           | 100          | IG                       |

| Sociétés                                  | 2020          |              |                          | 2019          |              |                          |
|-------------------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|---------------|--------------|--------------------------|
|                                           | % de contrôle | % intérêt    | Méthode de consolidation | % de contrôle | % intérêt    | Méthode de consolidation |
| <b>Holdings – France et International</b> |               |              |                          |               |              |                          |
| Casino Participations France              | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Forézienne de Participations              | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Géant Holding BV                          | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Géant International BV                    | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Gelase                                    | 100           | 39,79        | IG                       | 100           | 39,84        | IG                       |
| Helicco                                   | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| <b>Intexa (société cotée)</b>             | <b>98,91</b>  | <b>97,91</b> | <b>IG</b>                | <b>98,91</b>  | <b>97,91</b> | <b>IG</b>                |
| Quatrim                                   | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | -                        |
| Segisor SA                                | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Tevir SA                                  | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |
| Tonquin BV                                | 100           | 100          | IG                       | 100           | 100          | IG                       |

- (i) Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait des droits potentiels lui conférant le contrôle
- (ii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe GPA.
- (iii) La société FIC finance les achats des clients de GPA. Cette entité résulte d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco") et GPA, et est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières.
- (iv) GPA a réalisé le 31 décembre 2020 la scission de son activité de cash and carry (Assaï) avec le reste de ses activités. A l'issue de cette opération, le Groupe Casino, qui détient actuellement une participation de 41,2% au capital de GPA, détiendrait alors 41,2% de GPA et une participation identique dans la nouvelle entité Sendas Distribuidora S.A. (Assaï) dont la cotation est attendue le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- (v) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Éxito. Éxito a signé le 27 avril 2015 un accord contractuel d'une durée initiale de 2 ans lui octroyant plus de 75% des droits de vote et ainsi le contrôle exclusif sur les décisions stratégiques du Groupe Disco. Cet accord a fait l'objet le 29 décembre 2016 d'une extension jusqu'au 30 juin 2019 et a été automatiquement renouvelé jusqu'au 30 juin 2021
- (vi) L'accord entre les parties précise le fonctionnement de la gouvernance du trust où Éxito est majoritaire et, en particulier, accorde des droits à FIC sur certaines décisions de Viva Malls, comme les acquisitions ou les cessions au-delà d'un certain seuil ou les modalités de fixation des budgets et plans à long terme. L'accord prévoit également qu'Éxito soit le prestataire exclusif de la gestion immobilière, des services administratifs et de commercialisation de Viva Malls dans des conditions de marché. L'analyse de la substance des droits accordés a permis de confirmer que ces derniers relèvent de la protection de l'investissement effectué par FIC et consécutivement qu'Éxito contrôle l'entité
- (vii) Suite à l'opération de simplification de la structure du Groupe en Amérique Latine réalisée fin 2019, GPA détient 96,57% d'Éxito. Sur la base des règles colombiennes en vigueur, le capital social détenu par un unique actionnaire ne peut excéder 95%. Ainsi, GPA a 18 mois depuis la date de cette réorganisation, pour régulariser sa participation directe chez Éxito. La régularisation de cette situation est en cours chez GPA

## Note 18 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

### Textes non adoptés par l'Union européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et qui sont applicables au Groupe :

| Norme<br>(date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)                                                       | Description de la norme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Amendements à IAS 1<br>Classement des passifs en courant ou non courant<br><br>(1 <sup>er</sup> janvier 2023)                          | Ces amendements sont d'application rétrospective.<br>Ils visent à clarifier la façon de classer les dettes et les autres passifs comme courants ou non courants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Amendements à IFRS 3<br>Référence au cadre conceptuel<br><br>(1 <sup>er</sup> janvier 2022)                                            | Ces amendements sont d'application prospective.<br>Ils mettent à jour une référence au Cadre conceptuel sans changer les dispositions comptables.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Amendements à IAS 16<br>Immobilisations corporelles – produits antérieurs à l'utilisation prévue<br><br>(1 <sup>er</sup> janvier 2022) | Ces amendements sont d'application rétrospective.<br>Ils suppriment l'exception au principe général prévue au paragraphe IAS 16.17e, ce qui interdira à l'entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits nets dégagés au cours des tests de fonctionnement de l'immobilisation. Le produit de la vente de tels éléments sera nécessairement reconnu au compte de résultat.                                                                                                                                                                 |
| Amendements à IAS 37<br>Contrats déficitaires – coûts d'exécution d'un contrat<br><br>(1 <sup>er</sup> janvier 2022)                   | Ces amendements sont d'application rétrospective.<br>Ils précisent les coûts qu'une entreprise doit inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire et notamment que les coûts d'exécution d'un contrat incluent à la fois les coûts marginaux, tels que les coûts de la main-d'œuvre directe et des matières, et l'imputation d'autres coûts directement liés au contrat, comme par exemple l'imputation de la charge d'amortissement relative à une immobilisation corporelle utilisée entre autres pour l'exécution du contrat.                           |
| Améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2018-2020<br><br>(1 <sup>er</sup> janvier 2022)                                        | Les principales normes concernées sont : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ IFRS 9 : ces amendements précisent qu'il faut inclure les honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers ;</li><li>▪ IFRS 16 : ces amendements modifient l'exemple illustratif 13 afin de supprimer l'exemple traitant des paiements au titre des améliorations locatives versés par le bailleur.</li><li>▪ IFRS1 et IAS 41 font également l'objet d'amendements mineurs. Ces amendements ne sont pas applicables au Groupe.</li></ul> |

Ces interprétations et amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

# Casino, Guichard-Perrachon

Société anonyme  
1 cours Antoine Guichard  
42000 SAINT-ETIENNE

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 PARIS-LA DEFENSE Cedex

S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Tour Majunga  
6 place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA DEFENSE Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

# Casino, Guichard-Perrachon

Société anonyme  
1 cours Antoine Guichard  
42000 SAINT-ETIENNE

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

A l'assemblée générale de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 "Changements de méthodes comptables et retraitement de l'information comparative" de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modalités et conséquences de la première application de la décision de l'IFRS IC relative à la détermination de la durée exécutoire des contrats de location et la durée d'amortissement des agencements.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Tests de dépréciation des goodwill et des marques**

| <b>Risque identifié</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Notre réponse</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Se référer aux notes 3 "Périmètre de consolidation", 10.1 "Goodwill", 10.2 "Autres immobilisations incorporelles" et 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" de l'annexe aux comptes consolidés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>Au 31 décembre 2020, les valeurs nettes comptables des goodwill et des marques à durée de vie indéfinie inscrites dans l'état de la situation financière consolidée s'élèvent respectivement à 6 656 et 1 262 millions d'euros, soit environ 26% du total des actifs consolidés.</p> <p>Dans le cadre de l'évaluation de ces actifs, le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ses goodwill et ses marques au moins une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié selon les modalités décrites dans les notes 10.1, 10.2 et 10.5 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que les évaluations des valeurs d'utilité appliquées dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des goodwill et des marques, constituent un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de leur caractère significatif dans les comptes consolidés ;</li> <li>- de l'importance des estimations sur lesquelles repose notamment la détermination de leur valeur d'utilité parmi lesquelles les prévisions de chiffres d'affaires et de taux de marge, les taux de croissance à l'infini utilisés pour la détermination de la valeur terminale, ainsi que les taux d'actualisation ;</li> <li>- de la sensibilité de l'évaluation de ces valeurs d'utilité à certaines hypothèses.</li> </ul> | <p>Nous avons apprécié la conformité aux normes comptables en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction.</p> <p>Nous avons également apprécié les principales estimations retenues en analysant, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la concordance des projections de flux de trésorerie avec les budgets et plans moyen terme établis par la Direction, ainsi que la cohérence des prévisions de chiffres d'affaires et taux de marge avec les performances historiques du Groupe, dans le contexte économique dans lequel le Groupe inscrit ses activités ;</li> <li>- les modalités et les paramètres retenus pour la détermination des taux d'actualisation et des taux de croissance à l'infini appliqués aux flux de trésorerie estimés. Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation intégrés dans l'équipe d'audit, nous avons recalculé ces taux d'actualisation à partir des dernières données de marché disponibles et comparé les résultats obtenus avec (i) les taux retenus par la Direction et (ii) les taux observés sur plusieurs acteurs évoluant dans le même secteur d'activité que le Groupe ;</li> <li>- les scénarios de sensibilité retenus par la Direction dont nous avons vérifié l'exactitude arithmétique.</li> </ul> <p>Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés et notamment celles relatives aux analyses de sensibilité.</p> |

## **Respect des ratios bancaires**

### **Risque identifié**

### **Notre réponse**

**Se référer aux notes 2 "Faits marquants" et 11.5 "Objectifs et politiques de gestion des risques financiers" de l'annexe aux comptes consolidés**

Certains contrats d'emprunt et de lignes de crédit prévoient l'obligation pour la société et certaines filiales, de respecter des ratios au titre des "covenants bancaires", comme mentionné dans la note 11.5.4. "Risque de liquidité" de l'annexe aux comptes consolidés

Le non-respect des covenants bancaires est susceptible d'entraîner l'exigibilité immédiate de tout ou partie des dettes concernées.

Nous avons considéré que le respect des ratios constitue un point clé de l'audit car leur non-respect serait susceptible d'avoir des incidences sur la disponibilité des lignes de crédits confirmées du Groupe telles que présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, sur la présentation en courant/non courant des dettes financières dans les comptes consolidés, sur la situation de liquidité et, le cas échéant, sur la continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre audit, nous avons :

- analysé la documentation bancaire et obligataire du Groupe dont notamment les covenants afin de comprendre la définition des ratios et corroboré notre compréhension dans le cadre d'entretiens avec la Direction du Groupe ;
- pris connaissance du dispositif de contrôle interne relatif au suivi de la liquidité et de la dette financière nette du Groupe dont, notamment, les processus (i) d'établissement des prévisions de trésorerie, (ii) de suivi de la dette financière nette et (iii) de calcul des ratios et de suivi du respect des covenants bancaires ;
- vérifié l'exactitude arithmétique du calcul des ratios produits par la Direction au 31 décembre 2020.
- apprécié le niveau des ratios bancaires ainsi calculé au regard des dispositions contractuelles.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, notamment sur les covenants relatifs aux financements concernés.

**Comptabilisation des crédits de taxes et suivi des passifs fiscaux éventuels chez GPA**

| <b>Risque identifié</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Notre réponse</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Se référer aux notes 5.1 "Indicateurs clés par secteur opérationnel", 6.8 "Autres actifs courants", 6.9.1 "Composition des autres actifs non courants" et 13.3 "Passifs et actifs éventuels" de l'annexe aux comptes consolidés</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>Dans le cadre de ses activités de distribution chez GPA, le Groupe comptabilise des crédits de taxes ICMS. Le solde de ces crédits comptabilisés s'élève à 431 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ces crédits ont été reconnus dans la mesure où leur recouvrabilité est considérée comme probable par GPA.</p> <p>Au Brésil, GPA est également engagé dans diverses procédures administratives et judiciaires découlant notamment de réclamations fiscales effectuées par l'administration brésilienne. Une partie de ces risques fiscaux, évalués à 1792 millions d'euros au 31 décembre 2020, ont été qualifiés de passifs éventuels et n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision au 31 décembre 2020, comme indiqué dans la note 13.3 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> | <p>Nous avons mené des entretiens avec différentes personnes exerçant des responsabilités dans l'organisation de GPA pour identifier et obtenir une compréhension des crédits de taxes et des litiges existants, ainsi que des éléments de jugement s'y rapportant.</p> <p>Concernant ces crédits de taxes à recevoir, nous avons analysé, avec l'aide de nos spécialistes en taxes indirectes brésiliennes, intégrés dans l'équipe d'audit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dispositif de contrôle interne relatif au processus mis en place par la Direction pour assurer leur suivi et leur recouvrabilité et avons testé les contrôles clés associés ;</li> <li>- les hypothèses retenues par la Direction dans l'établissement du plan de leur recouvrement ;</li> <li>- la documentation relative à la comptabilisation des crédits de taxes ICMS sur l'exercice.</li> </ul> |

**Comptabilisation des crédits de taxes et suivi des passifs fiscaux éventuels chez GPA (suite)**

**Risque identifié**

**Notre réponse**

**Se référer aux notes 5.1 "Indicateurs clés par secteur opérationnel", 6.8 "Autres actifs courants", 6.9.1 "Composition des autres actifs non courants" et 13.3 "Passifs et actifs éventuels" de l'annexe aux comptes consolidés (suite)**

Nous avons estimé que la comptabilisation et la recouvrabilité des crédits de taxes, d'une part, et l'évaluation et le suivi des passifs fiscaux éventuels au Brésil, d'autre part, constituent des points clés de l'audit en raison (i) de l'importance dans les comptes du solde des crédits de taxes à recevoir et du montant des passifs fiscaux éventuels au 31 décembre 2020, (ii) de la complexité de la législation fiscale brésilienne en matière de taxes et (iii) de l'utilisation de jugements et estimations de la Direction dans le cadre de la comptabilisation des crédits de taxes et de l'évaluation des passifs fiscaux éventuels.

Concernant les passifs éventuels, nous avons, avec l'aide de nos spécialistes en fiscalité brésilienne :

- pris connaissance du dispositif de contrôle interne relatif au processus d'identification, de suivi et d'estimation du niveau de risque associé aux différents litiges et avons testé les contrôles clés associés ;
- rapproché la liste des litiges identifiés avec les informations fournies par les cabinets d'avocats des filiales brésiennes que nous avons interrogés afin d'apprécier leur existence, l'exhaustivité du recensement et l'évaluation des demandes effectuées et des provisions nécessaires, le cas échéant ;
- pris connaissance des éléments de procédures et/ou avis juridiques ou techniques rendus par les principaux cabinets d'avocats ou experts externes choisis par la Direction, en vue d'apprécier le traitement comptable des différents litiges ou la pertinence de leur qualification de passifs éventuels ;
- rapproché les éléments chiffrés communiqués dans l'annexe aux comptes consolidés au titre des passifs fiscaux éventuels avec les appréciations de risque établies par le Groupe.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.

## ***Evaluation des avantages commerciaux à percevoir des fournisseurs en fin d'exercice***

| <b><i>Risque identifié</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b><i>Notre réponse</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><i>Se référer aux notes 6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues et 6.8 Autres actifs courants de l'annexe aux comptes consolidés</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>Dans le cadre de ses activités de distribution, le Groupe perçoit de ses fournisseurs des avantages commerciaux sous la forme de ristournes et de coopérations commerciales.</p> <p>Ces avantages, dont les montants sont généralement déterminés sur la base d'un pourcentage défini contractuellement en fonction du volume d'achats et appliqué aux achats effectués auprès des fournisseurs, sont comptabilisés en minoration du coût d'achat complet des marchandises vendues.</p> <p>Compte tenu de l'impact significatif de ces avantages sur le résultat de l'exercice, de la multiplicité des contrats concernés et de la nécessité pour la Direction d'évaluer, pour chacun des fournisseurs, le pourcentage final de remise déterminé en fonction du volume des achats associés, nous avons estimé que l'évaluation des avantages commerciaux à percevoir des fournisseurs en fin d'exercice constitue un point clé de l'audit.</p> | <p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pris connaissance du dispositif de contrôle interne relatif au processus de suivi de ces avantages commerciaux dans les différentes filiales significatives du Groupe et avons effectué des tests sur les contrôles clés mis en place par la Direction ;</li><li>- rapproché, pour un échantillon de contrats, l'évaluation du montant des avantages commerciaux à percevoir des fournisseurs avec les termes contractuels afférents ;</li><li>- apprécié, pour un échantillon de contrats, (i) les estimations de volumes d'achats en fin d'année retenues par la Direction pour déterminer le pourcentage de remise par famille de produits pour chacun des fournisseurs (ii) et le montant des factures à émettre en fin d'année associé à cet échantillon de contrats ;</li><li>- rapproché les créances inscrites dans l'état de la situation financière consolidée avec les encaissements obtenus postérieurement à la date de clôture.</li></ul> |

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **FORMAT DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DESTINES A ETRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

### **DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON par votre assemblée générale du 29 avril 2010.

Au 31 décembre 2020, nos cabinets étaient dans la onzième année de leur mission sans interruption. Antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était commissaire aux comptes depuis 1978.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

## **OBJECTIF ET DEMARCHE D'AUDIT**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## **RAPPORT AU COMITE D'AUDIT**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 2 mars 2021

Les commissaires aux comptes

**ERNST & YOUNG et Autres**

**DELOITTE & ASSOCIES**

Yvon SALAÜN Alexis HURTREL

Frédéric MOULIN Patrice CHOQUET